



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1990-1991

(56^e SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Luratech

Séance du mercredi 22 mai 1991

www.luratech.com

SOMMAIRE

PRÉSIDENTENCE DE M. LAURENT FABIUS

1. Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 2189).

Mme Edith Cresson, Premier ministre.

MM. Pierre Mauroy,
Bernard Pons,
André Lajoinie,
Edmond Alphandéry,
Charles Millon,
Jean-Marie Daillet.

Mme le Premier ministre, MM. André Lajoinie, Charles Millon.

Clôture du débat.

2. Renvoi pour avis (p. 2218).

3. Nomination à une commission d'enquête et à une commission de contrôle (p. 2218).

4. Dépôt d'un projet de loi (p. 2218).

5. Dépôt de propositions de loi organique (p. 2218).

6. Dépôt de rapports (p. 2218).

7. Dépôt d'un avis (p. 2219).

8. Ordre du jour (p. 2219).

LuraTech

www.luratech.com

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT ET DÉBAT SUR CETTE DÉCLARATION

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement et le débat sur cette déclaration.

La parole est à Mme le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme Edith Cresson, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les parlementaires, le gouvernement que M. le Président de la République m'a demandé de conduire...

M. Michel Meylan. Une erreur ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme le Premier ministre. ... se donne un objectif prioritaire : faire réussir la France dans l'Europe de 1993 et dans le monde de l'an 2000.

Plusieurs députés du groupe Union pour la démocratie française. Il y a dix ans que nous entendons cela ! Avant, ce n'était pas son souci ?

Mme le Premier ministre. Je ne pense pas qu'il y ait, pour l'ensemble des Français, de tâche plus exaltante. Pour l'ensemble des Français, dis-je, car il y a peu de moments dans l'histoire où un événement majeur concerne ainsi tous les Français.

Pour faire face à l'échéance, je sais qu'il nous faut une forte cohésion sociale, qu'il faut lutter contre les inégalités et les exclusions et d'abord contre le chômage. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Plusieurs députés du groupe Union pour la démocratie française. Il y a dix ans que vous le dites !

Mme le Premier ministre. Le développement de l'emploi est notre combat commun. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Il serait temps !

Mme le Premier ministre. Moderne, pacifique, solidaire et forte, la France sera au premier rang de la construction européenne et participera avec l'Europe à l'équilibre du monde.

Un député du groupe Union pour la démocratie française. Paroles verbales.

Mme le Premier ministre. C'est tous ensemble que nous devons préparer ces échéances décisives. C'est tous ensemble que nous devons adapter et renforcer notre économie.

La situation économique est difficile. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

M. Jean-Yves Chamard et M. Gérard Léonard. La faute à qui ?

Mme le Premier ministre. Le retournement de la conjoncture mondiale, dont la guerre du Golfe a mis en évidence les effets, conduit à un net ralentissement de la croissance, donc limite notre capacité à créer des emplois.

On sait que l'économie française crée moins d'emplois que ses principaux partenaires, à croissance égale. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Gérard Léonard. A qui la faute ?

Mme le Premier ministre. Cette tendance, heureusement, semble se corriger depuis trois ans. (*Protestations sur les mêmes bancs.*)

M. Patrick Balkany. Nous n'avons pas les mêmes lunettes !

Mme le Premier ministre. Mais pour voir le chômage reculer, il nous faut créer chaque année au moins 300 000 emplois, ce qui serait impossible si le ralentissement de l'activité devait se poursuivre.

En outre, les faiblesses structurelles sont illustrées par un déséquilibre de nos échanges industriels. Or la redistribution des revenus est évidemment plus difficile lorsqu'une part importante de notre croissance est affectée à payer notre déficit extérieur.

M. Jean-Luc Reitzer. Quel bilan !

Mme le Premier ministre. Notre démographie, heureusement plus dynamique que celle d'autres pays européens, fait que la France est confrontée à un problème de chômage persistant qui constitue un terrible gâchis économique.

Gâchis social également et surtout humain, le chômage explique une grande partie des maux de notre société. (« Eh oui ! » sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)

Première cause d'inégalité, il est à la base du mal-vivre de nombre de nos concitoyens même si, globalement, notre société est prospère. Les coups de colère de nos banlieues, le racisme, en sont la conséquence.

Nous devons tirer fierté d'un bilan économique équilibré, salué par nos partenaires comme le fruit d'une politique vertueuse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean Ueberschlag. 1986-1988 !

Mme le Premier ministre. Ces succès s'appellent : un franc fort, une inflation maîtrisée (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*), un contrôle rigoureux de la dépense publique (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du Centre*) et la stabilisation des prélèvements obligatoires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean-Yves Chamard. Là, vous cassez tout !

Mme le Premier ministre. Ces acquis sont nos atouts.

M. Denis Jacquat. Acquis de Rocard ?

Mme le Premier ministre. J'entends les consolider. (*Exclamations et sourires sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Sans eux, rien de sérieux ne peut être construit sur la durée. Une grande vigilance s'impose face au regain toujours menaçant de l'inflation et la maîtrise des finances publiques est d'autant plus nécessaire qu'il y a un ralentissement des recettes fiscales.

Pourtant, nous sentons tous que ce que la communauté financière salue du beau nom de vertu doit s'allier à l'imagination, au dynamisme et à la volonté d'atteindre nos deux

grands objectifs : muscler davantage notre appareil productif et renforcer notre cohésion sociale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Etre vertueux, puisque tel est le vocabulaire (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*)...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Nallet ?

Mme le Premier ministre. ... n'interdit pas d'être audacieux. Sur un franc fort, nous construisons une France forte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Yves Chamard. C'est du Bérégovoy !

Mme le Premier ministre. Tel est le problème, tel est mon projet : utiliser toutes les marges de manœuvre pour rétablir la situation de l'emploi et les utiliser pleinement car, ainsi que l'a rappelé le Président de la République (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*), « d'ici peu nous n'aurons d'autre protection que notre talent, notre capacité créatrice et notre volonté. Il n'y a pas de temps à perdre... »

M. Hervé de Charette. C'est vrai !

M. Jean-Louis Debré. Voilà dix ans qu'on en perd !

Mme le Premier ministre. ... pour muscler davantage notre économie et porter les industries au plus haut, tout en préservant nos équilibres financiers. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Les analyses sur la société post-industrielle ne changent pas cette réalité - même si elles sont à la mode : le développement de l'emploi dans les services doit être adossé à un secteur industriel performant, organisé, avec du personnel formé et dégageant, chez nous, une valeur ajoutée suffisante.

Le mirage américain de la création massive d'emplois peu qualifiés commence à s'estomper et nous renvoie à nos vrais problèmes, ceux d'une industrie compétitive et donc créatrice d'emplois.

M. Gérard Léonard. Il serait temps !

Mme le Premier ministre. Certes, notre industrie est la quatrième du monde. Certes, en 1990, la France a été le troisième investisseur à l'extérieur et le premier aux Etats-Unis. Certaines de nos entreprises sont les meilleures dans leur secteur et nous avons de nombreux domaines d'excellence.

M. Robert Pandraud. Schneider !

Mme le Premier ministre. Notre industrie a fait preuve d'un dynamisme retrouvé, comme en témoignent la croissance des exportations de certains de nos produits industriels, l'effort remarquable d'investissement de nos entreprises, tout particulièrement des P.M.E., et la modernisation en profondeur de notre appareil productif - il nous faut l'accélérer.

Nous sommes résolus à agir. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Je le dis au risque de faire sourire ceux qui, critiquant un tel volontarisme, manifestent surtout leur renoncement à l'ambition que nous devons tous avoir pour la France et pour l'Europe. (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Yves Chamard. C'est de Rocard dont vous parlez ?

M. Xavier Deniau. C'est une critique du prédécesseur ?

Mme le Premier ministre. Pour agir, nous nous organisons. Tel est le sens de la création d'un grand ministère chargé à la fois notamment de l'économie, des finances, de l'industrie et du commerce extérieur.

Cette nouvelle structure, mariant culture industrielle et culture financière, doit renforcer l'efficacité de notre dispositif public. Il s'agit pour l'industrie et le commerce extérieur de favoriser une orientation des financements publics vers l'industrie, ainsi qu'une meilleure mobilisation des moyens de nos grands organismes financiers dans la même direction.

M. Jean-Louis Debré. Il faut des bureaux d'études !

Mme le Premier ministre. Nous voyons dans d'autres pays tels que l'Allemagne, les Etats-Unis ou l'Italie comment les ressources des banques et d'autres instituts financiers sont encouragées à s'orienter vers le développement productif.

De plus, les mécanismes d'encouragement de l'épargne doivent jouer dans le même sens, sans remettre en cause bien sûr les modes de financement du logement social.

Cet ensemble de mesures doit bien entendu profiter d'abord aux petites et moyennes entreprises : j'ai demandé au ministre de l'économie et des finances de me proposer, en liaison avec les professions concernées, et très rapidement, des dispositions de nature à resserrer progressivement les délais de paiement inter-entreprises. Je considère que, sur ce point, il est temps que nos P.M.E. soient à égalité avec celles des autres pays européens.

M. Gabriel Kaspereit. Commencez par diminuer les impôts !

Mme le Premier ministre. Si ce résultat est obtenu par accord entre les parties, je m'en réjouirai ; sinon, il faudra bien légiférer.

L'innovation joue un rôle déterminant dans la compétitivité d'un pays. Elle suppose une continuité, de la recherche fondamentale à la technologie et au produit : elle suppose une coopération encore plus intense entre les universités, les centres de recherches et les entreprises.

Les ambitions que peut nourrir un pays comme la France nous commandent de soutenir non seulement des scientifiques participant aux explorations ultimes de la matière et de la vie, mais aussi des techniciens capables de fabriquer et de vendre les systèmes les plus complexes, que ce soit dans l'électronique ou dans le domaine spatial, ou dans des secteurs plus traditionnels.

Mais, nous le savons bien, les ressources humaines sont notre principale richesse. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Un député du groupe Union pour la démocratie française. On ne s'en rend pas compte avec ce Gouvernement !

Mme le Premier ministre. Je m'impliquerai plus encore que cela n'a été le cas jusqu'ici dans l'adaptation des formations initiale et continue aux besoins des personnes, dans l'adéquation des formations aux besoins réels du pays.

L'objectif de doublement, de 1990 à 1993, du nombre d'ingénieurs sera tenu. C'est un engagement que je prends au nom du Gouvernement. (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Mais l'Etat ne peut et ne doit pas tout faire. (« Très bien ! » et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Je lancerai une concertation entre les pouvoirs publics et les entreprises sur le plan national et dans les régions. J'inviterai dans les prochains jours les préfets à lancer cette concertation. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Cette proposition, je la fais à tous ceux qui veulent faire gagner la France.

M. Jacques Blanc. Vous oubliez la décentralisation !

Mme le Premier ministre. Je salue au passage l'initiative prise par une importante fédération patronale pour populariser l'importance et l'actualité des enjeux industriels.

Je mènerai cette politique de renforcement de l'économie dans le respect des valeurs auxquelles nous sommes attachés.

Ces valeurs, ce sont d'abord le respect de la personne, l'autonomie et l'épanouissement des individus (*Murmures sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française*) la non-exclusion, l'égalité des chances, avec une attention particulière aux plus fragiles, aux plus vulnérables.

Le projet social que j'entends promouvoir structure et appuie mes objectifs économiques. (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Le dynamisme de nos entreprises doit concourir à un projet social ambitieux.

Le travail a changé ; il changera encore beaucoup. L'évolution des technologies appelle et permet un travail plus autonome et plus qualifié, plus d'initiatives et de responsabilités. Mais cela ne va pas de soi, comme en témoignent, par exemple, le maintien des accidents du travail à un niveau encore trop élevé et la permanence d'un travail parcellisé et

nique que nous avons besoin. Je prendrai rapidement des initiatives en ce sens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs des députés non inscrits.*)

Au plan interne, mon ambition est de maintenir et de consolider la cohésion sociale.

M. Jean-Louis Debré. Et celle du parti socialiste ?

Mme le Premier ministre. C'est une condition de la démocratie et du développement. Cette cohésion tire ses racines du plus profond de notre histoire, mais elle peut être à chaque instant fragilisée.

Ici encore, mes priorités sont claires. J'entends d'abord, naturellement, trouver les moyens de maintenir le haut niveau de protection sociale auquel chacun est attaché. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. André Rossinot. Comment ?

Mme le Premier ministre. Je connais les difficultés. Certaines sont à court terme, dues à la moindre croissance des cotisations et à une évolution pas toujours maîtrisée des dépenses.

M. André Rossinot. Des sous ! (*Sourires.*)

Mme le Premier ministre. En ce qui concerne l'assurance maladie, la prochaine réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale me permettra de prendre les décisions rendues nécessaires.

M. André Rossinot et plusieurs députés des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. Lesquelles ?

Mme le Premier ministre. Dans le domaine des retraites auxquelles, à juste titre, les Français sont sensibles, le « Livre blanc » est une bonne base de réflexion et de débat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il ne peut être question un seul instant de sacrifier de manière démagogique l'avenir au court terme. Nous avancerons par étapes en prenant le temps du dialogue, mais sans retard.

Le débat concerne au premier chef le régime général. Les régimes spéciaux, de leur côté, ne sont pas des régimes de retraite comme les autres. Il n'est pas question de remettre en cause leur spécificité. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Jean-Yves Chamard. Vous reculez déjà par rapport à M. Rocard !

Mme le Premier ministre. Cet objectif ne doit pas nous faire oublier la nécessité d'une action spécifique en faveur des plus menacés et cela, non pas seulement dans une démarche de solidarité et d'assistance, mais aussi avec la volonté de leur remettre le pied à l'étrier, de leur donner une véritable égalité de chances. Cette politique est essentielle à mes yeux.

Je prêterai une attention particulière au milieu urbain, où vivent 75 p. 100 des Français. Je continuerai la lutte amorcée contre la ségrégation dans l'habitat. Ce sera l'objet central de la loi sur la ville qui vous sera présentée dans quelques jours et à laquelle j'attache la plus grande importance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je conduirai à son terme le programme de réhabilitation...

M. Jean-Louis Debré. Du parti socialiste ?

Mme le Premier ministre. ... engagé à la demande du Président de la République.

Au moment où il est de bon ton de célébrer la montée de l'individualisme et de chacun pour soi, j'ai presque scrupule à rappeler qu'en développant les équipements collectifs, et notamment les transports publics, nous favoriserons l'intégration des plus défavorisés. C'est pourtant la réalité. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Toubon. C'est une pierre dans le jardin de M. Rocard !

Mme le Premier ministre. Je poursuivrai et accentuerai les actions d'insertion professionnelle des jeunes et des étrangers en situation régulière.

J'attends aussi de la culture qu'elle soit au cœur de la démarche de lutte contre l'exclusion.

Ce combat, c'est celui du soutien à la créativité, de l'encouragement à la diversité des modes d'expression. Les jeunes, qui ne confondent pas culture et biens de consommation, sont les meilleurs acteurs de cette culture moderne.

J'en viens à l'éducation. Elle a d'abord, naturellement, une fonction de formation de base. Elle doit permettre à chacun, dans sa diversité, de s'adapter à l'évolution des emplois et des techniques et de valoriser ses compétences. C'est un enjeu social de développement de l'individu.

Cela passe par la rénovation du lycée, qui fera l'objet de décisions rapides et s'appliquera à la rentrée de 1992. (*« Ce n'est pas vrai ! » sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française*) Elle assurera une aide systématique au travail personnel de chaque élève, le temps et les moyens pour une orientation progressive, la définition de filières claires, la multiplication des passerelles et des recours (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*), la valorisation de l'enseignement technique et professionnel.

C'est avec les mêmes préoccupations que je souhaite encourager, dès le collège, l'ouverture réelle au monde des entreprises, continuer à développer les baccalauréats professionnels et les I.U.T., créer des instituts universitaires professionnalisés et, avec l'éducation nationale, mettre sur pied un système basé sur l'apprentissage dans lequel les jeunes ne soient jamais rejetés, mais ne puissent que progresser. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

J'entreprendrai avec le ministre de l'éducation nationale un effort sans précédent pour l'information et l'orientation des jeunes. Tous les moyens modernes de communication seront utilisés. Tous les partenaires seront appelés à y participer, et d'abord les entreprises dont les besoins doivent être connus et prévus.

Cette évolution de l'école s'appuie d'abord sur les enseignants. Leur métier, le plus beau du monde, doit leur apparaître comme attractif et ouvert. Il le sera encore plus si leur travail, compétent et dévoué, débouche sur le succès pour tous.

La mission essentielle de l'Etat, garantir la sécurité des Français, doit prendre toute sa place dans le mouvement vers une société plus harmonieuse et plus juste. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

C'est vrai, le sentiment d'insécurité, collectif et individuel, est parfois fort. C'est vrai, un malaise, ponctué de crises aiguës et douloureuses, affecte certaines agglomérations et menacerait, sans une vigilance permanente, de déchirer le tissu social.

De nouveaux combats nous sont imposés par une délinquance internationale hautement criminelle et structurée, qu'il s'agisse du terrorisme, de la drogue ou du recyclage de l'argent obtenu par des actions criminelles.

Ces attentes de sécurité désignent logiquement les objectifs : la défense des intérêts fondamentaux de la nation...

M. Jean-Louis Debré. La justice !

Mme le Premier ministre. ... la lutte contre la drogue, la maîtrise des flux migratoires, la police de proximité.

M. Jean-Louis Debré. Et la justice ?

Mme le Premier ministre. Ces actions, appuyées sur des moyens cohérents, figureront dans le projet de loi sur la sécurité intérieure qui vous sera prochainement soumis.

Ma détermination s'exprimera aussi dans les réponses apportées à l'attente des différents services de police, de gendarmerie ou des douanes dans un certain nombre de domaines : effort de formation, poursuite de la modernisation, clarification des compétences, problème de statuts.

Il nous faut prolonger la profonde transformation voulue par le Président de la République (*« Ah ! », sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République*) et engagée en 1981 : la décentralisation.

Elle a donné aux collectivités locales de larges responsabilités...

M. Jacques Blanc et plusieurs députés des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. Mais pas d'argent !

Mme le Premier ministre. ... qu'un statut nouveau des élus permettra d'exercer avec plus d'efficacité encore. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Parallèlement, je poursuivrai l'important mouvement de déconcentration de l'Etat pour permettre une gestion publique plus proche des réalités locales.

La compétition européenne nous impose de doter la France de collectivités aux capacités d'action et de coopération plus souples. Je m'y emploierai, comme j'ai déjà commencé à le faire en tant qu'élue locale - et comme beaucoup d'entre vous - sur le terrain.

M. Robert-André Vivien. Merci, madame !

Mme le Premier ministre. Quant à la Corse (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*), le Gouvernement entend, dans un esprit de dialogue, favoriser le développement de l'île, qui n'est possible que dans le respect du droit et de l'autorité de l'Etat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est nouveau !

Mme le Premier ministre. Une autre des missions essentielles de l'Etat, c'est bien entendu...

M. Jean-Louis Debré. La justice !

Mme le Premier ministre. ... de garantir à chaque citoyen une justice indépendante, démocratique et moderne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations prolongées sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Le Gouvernement a déjà proposé une réforme de l'aide légale apte à assurer une meilleure égalité devant la justice, en renforçant les garanties d'indépendance, et donc de sérénité, de la magistrature. (*Vives exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Patrick Ollier. Baratin !

Mme le Premier ministre. Ces projets sont confirmés...

M. Jean-Louis Debré. Même le ministre est confirmé !

Mme le Premier ministre. ... et suivront, comme l'examen du nouveau code pénal, leur cours normal devant le Parlement. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Mais cela ne suffit pas. Le garde des sceaux m'a soumis d'ambitieux projets (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*) visant à clarifier les rapports entre l'exécutif et le parquet, à améliorer les garanties des personnes dans nos procédures pénales et civiles, à appuyer le nécessaire effort pour une organisation judiciaire rénovée.

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Que ne l'avez-vous fait en dix ans !

Mme le Premier ministre. Telles sont mes propositions pour la justice.

M. Jean-Louis Debré. Le droit d'intervention !

Mme le Premier ministre. Je les mettrai en œuvre avec le garde des sceaux, qui a toute ma confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

La France a fait le choix de l'Europe. Elle a fait le choix d'une affirmation de son indépendance. Et c'est à poursuivre cette action que je m'engage.

Ainsi, aujourd'hui, nous suivons avec attention et encourageons l'action des Etats-Unis pour réunir les conditions du dialogue entre Israël et les Palestiniens et avec les pays arabes. Tout est bon qui sert le dialogue et la paix. Mais l'impatience des Palestiniens et de tous les peuples de la région ne peut s'accommoder durablement du *statu quo*. La France ne transigera ni sur la sécurité d'Israël, ni sur le droit des Palestiniens à disposer d'un Etat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est dans le même état d'esprit que la France défend l'indépendance et la souveraineté du Liban. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Les accords de Taëf devraient permettre leur restauration.

C'est aussi dans un esprit de paix et de sécurité pour tous que la France a entrepris une réflexion et envisage une initiative, en liaison étroite avec les Etats-Unis, pour limiter les ventes d'armes et assurer la non-prolifération des armes de destruction massive. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Car la France entend faire prévaloir le droit, pour les peuples comme pour les individus, avec la même force et la même détermination partout dans le monde.

Elle l'a fait en avertissant le Conseil de sécurité au sujet de l'Irak.

Elle déploie au Cambodge les efforts que l'on sait pour lutter contre l'indifférence internationale.

Le mouvement de nombreux pays du continent africain vers la démocratie fait se lever partout l'espoir d'un renouveau. En Afrique du Sud, la France appuie résolument le changement dans le respect scrupuleux de l'indépendance des nations.

De même, la France souhaite le développement d'un nouveau partenariat entre les pays de l'Europe du Sud et les Etats du Maghreb.

La voie vers la démocratie est difficile. Le maintien d'un régime démocratique ne l'est pas moins. Je voudrais saluer ici la mémoire de Rajiv Gandhi. A travers lui, c'est la grande démocratie indienne qui a été visée. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Il n'y aura pas de démocratie véritable, pas de véritable paix, pas de solution décisive au problème du moment sans développement.

La France continuera à chercher sans faiblesse comment retrouver pour les matières premières un cours équitable qui permette à chaque pays d'asseoir son progrès économique sur des bases solides et durables.

Elle s'efforcera d'obtenir, pour ceux qui ont entrepris de redresser leur situation financière, les conditions les plus sûres du développement.

La politique de développement doit devenir de plus en plus l'une des dimensions les plus affirmées de la politique extérieure de l'Europe. Elle constitue - soyons-en persuadés - pour notre jeunesse un appel à l'action que je demande au ministre de la coopération de m'aider à concrétiser rapidement.

En matière de défense, nous avons à faire des choix qui orienteront notre avenir pour une génération. La France forte que nous voulons est une France pacifique.

La « menace principale » n'est plus ce qu'elle était. Le Pacte de Varsovie s'est décomposé. Cela nous conduit à repenser profondément nos plans de défense.

Chacun a, par ailleurs, en mémoire la guerre du Golfe. Nous devons en tirer les leçons sur le durcissement nécessaire de nos forces de protection ou la révision de nos systèmes de renseignement.

Comment ne pas noter que, chez beaucoup de nos voisins ou alliés, l'on affiche des réductions très importantes du format des armées et de l'effort de défense ?

Pour financer de nouvelles priorités, il faut donc revoir d'un œil neuf l'ensemble de notre dispositif de défense.

Mme Huguette Bouchardeau et M. Jacques Mahéas. Très bien !

Mme le Premier ministre. Cœur de notre indépendance, la dissuasion nucléaire doit être maintenue au seuil de « suffisance » sur lequel repose le concept même de dissuasion.

M. Bernard Carton. Très bien !

Mme le Premier ministre. L'heure est aujourd'hui venue de réfléchir dans cet esprit à la nature et au nombre des composantes stratégiques de demain.

L'examen portera ensuite sur nos forces conventionnelles : leurs missions, leur format.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Quel catalogue !

Mme le Premier ministre. Pour les missions, j'en vois deux principales.

Première mission : résister, aux côtés de nos alliés, à une agression majeure en Europe, marquer notre détermination à l'arrêter coûte que coûte, si nécessaire par la mise en œuvre de notre force de dissuasion.

Deuxième mission de nos forces conventionnelles : mener des interventions plus limitées sur des théâtres divers. C'est à ces cas de figure que répond notre force d'action rapide, qui devra être renforcée dans ses capacités opérationnelles.

De ces deux missions principales se dégageront la physiologie et le format de nos armées. Le travail de réflexion est en cours ; il se fait sans préjugés, sans tabous. Il en sortira une armée plus forte, plus ramassée, mieux équipée, mieux encadrée.

L'avenir de notre industrie d'armement fait partie de cette réflexion. Elle est vitale pour notre indépendance. Mais elle ne saurait vivre dans l'autarcie et avec l'éternelle assurance de disposer d'un marché protégé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mesdames, messieurs les parlementaires,...

M. Pierre Mazeaud et M. Robert Pandraud. Députés !

Mme le Premier ministre. ... le changement de Gouvernement intervenu pendant la session parlementaire a suspendu quelques jours nos travaux.

Bien sûr, depuis la mi-mars, beaucoup a été fait et bien fait.

M. Robert Pandraud. Merci, madame !

Mme le Premier ministre. Mais il reste beaucoup à faire. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Nous devons donc sans délai reprendre l'examen du programme législatif. Vos conférences des présidents ont arrêté ou arrêteront le calendrier parlementaire pour les prochains jours. Je ne veux pas ici en faire l'énumération. Je voudrais distinguer quelques textes qui, à mes yeux, revêtent une importance particulière.

Parmi ceux dont l'examen a déjà commencé, la réforme hospitalière et l'administration territoriale de la République. D'autres sont directement liés à la nécessité de la construction européenne. Il s'agit de la réforme des caisses d'épargne et de prévoyance et de la prévention des risques professionnels.

M. Jean-Louis Debré. Pour les socialistes !

M. Pierre Mazeaud. Et Schengen ?

Mme le Premier ministre. J'ai parlé tout à l'heure de la justice : sa modernisation passe par celle des textes qui la régissent. Il faut continuer, dans une coordination bien comprise entre l'Assemblée et le Sénat, l'œuvre de longue haleine qui consiste à réformer notre code pénal.

J'ai parlé de la nécessité et de l'urgence d'une politique d'intégration.

M. Jean-Louis Debré. Et le Conseil supérieur de la magistrature ?

Mme le Premier ministre. La loi d'orientation pour la Ville m'apparaît à ce point essentielle que le Gouvernement va sur ce texte déclarer l'urgence. Je voudrais que vos assemblées puissent l'adopter définitivement au prix s'il le faut d'une brève session extraordinaire en juillet. (*Ah !*) sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

M. André Rossinot. Ça commence bien !

Mme le Premier ministre. Par cette urgence, je ne veux pas, bien sûr, limiter le travail du Parlement ou le temps nécessaire à une bonne concertation mais je sais que celle-ci a été entreprise depuis longtemps.

M. François Fillon. Citez Rocard au moins une fois !

Mme le Premier ministre. Enfin, vous serez prochainement saisis du projet qui assure aux Français des garanties en matière d'interception des communications téléphoniques.

Voilà brossées les grandes lignes du travail parlementaire après que j'ai présenté la priorité du Gouvernement pour l'emploi par le développement productif.

M. Robert Pandraud et M. Pierre Mazeaud. Schengen n'y est pas !

Mme le Premier ministre. Au-delà de ce programme à très court terme, la tâche est grande. Nous avons presque deux ans pour réussir. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Alors, ne perdons pas de temps ! Le pays espère de nous responsabilité, détermination et action. Il nous incombe de créer les conditions de la réussite.

M. Robert-André Vivien. Bref, Rocard n'a rien fait !

Mme le Premier ministre. Nous n'attendons pas tout de l'Etat. Nous sommes, individuellement et collectivement, comptables de notre succès ou de notre échec.

M. François Fillon. Citez Rocard une fois !

Mme le Premier ministre. Dans ces conditions, je pense que nous ne devons pas nous perdre en querelles qui ne profitent à personne, et sûrement à aucune des formations politiques présentes sur ces bancs. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

La politique que je vous propose est celle du progrès économique et social. Elle s'appuie sur l'ensemble des forces de notre pays. Elle fait appel à tous.

Ma méthode sera celle de la concertation et du dialogue avec tous - sans préjugés. Mon action passée est là pour le démontrer (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)...

M. André Rossinot. Eh bien !

Mme le Premier ministre. ... s'il en était encore besoin. (*Mêmes mouvements.*)

M. Pierre Mazeaud. Ah oui !

Mme le Premier ministre. Mesdames, messieurs les parlementaires, je chercherai avec vous les majorités les plus larges (*« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) sans que personne ait besoin de renoncer à ce qu'il est.

Je demande à chacun des ministres d'être constamment à l'écoute de la représentation nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Pierre Mazeaud. Voilà une bonne chose !

Mme le Premier ministre. Appelant les Français à l'effort sur la durée,...

M. Jean-Louis Debré. Ils sont aux abonnés absents !

Mme le Premier ministre. ... je compte évidemment que le Gouvernement prenne toute sa part dans cette démarche exigeante.

J'assurerai personnellement certaines tâches que je considère essentielles pour la réussite de notre action. C'est ainsi que la planification me sera directement rattachée.

M. Jean-Louis Debré. Stoléro n'est plus là !

Mme le Premier ministre. A mi-parcours du X^e Plan, je tiens à dire ici mon attachement à la planification à la française, à la fois exercice collectif de prospective et de préparation de l'avenir, et lieu de concertation entre les pouvoirs publics, les groupes socio-économiques et les experts, pour définir une stratégie nationale.

M. Robert Pandraud et M. Jean-Louis Debré. Où est Stoléro ?

Mme le Premier ministre. J'avais d'ailleurs pratiqué une démarche de ce type au ministère des affaires européennes avec des groupes d'étude et de mobilisation qui rassemblaient des personnalités de tous horizons professionnels et politiques.

M. Jean-Louis Debré. C'est sans doute pour ça que vous avez démissionné ?

Mme le Premier ministre. Nous avons, grâce à ce dispositif, remporté des succès importants pendant la présidence française des Communautés, en 1989.

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Lesquels ?

M. Hervé de Charette. C'est pour ça que vous êtes partie.

M. Pierre Mazeaud. Rendez hommage à M. Rocard !

Mme le Premier ministre. Mesdames, messieurs les parlementaires, nous sommes les élus du peuple. Nous avons choisi, en nous présentant au suffrage des électeurs, de combattre par nos idées, et donc parfois de nous combattre. Nous représentons ici les Français, ceux qu'on ne voit pas à la télévision, ceux qui ne sont pas aux honneurs, ceux qui inventent, produisent, se battent pour la prospérité de la France,...

M. Raymond Forni. Très bien !

Mme le Premier ministre. ... et donc pour que leur message soit toujours entendu.

Ne vous est-il jamais arrivé comme à moi, lors d'une inauguration, d'une cérémonie locale, de sentir combien ceux-là qui nous demandent de couper un ruban et nous remercient parce qu'on leur a donné un coup de main, ceux-là qu'on voudrait tous féliciter individuellement, sont les héros anonymes d'un combat où la France est engagée ? Ne gâchons pas nos chances, ne perdons pas de temps !

La tâche qui attend notre pays est à la mesure de son histoire et la période est décisive. Il y a place entre nous pour de grands débats, et les concertations intelligentes sur les moyens de gagner la bataille.

Mais personne, ici, ne souhaite autre chose que la victoire de la France.

Je suis confiante car je sais que nous avons en commun la même détermination. Celle de voir la France qui a tant donné au monde, qui a su si bien incarner l'espoir des opprimés, qui a inspiré tant de hautes actions, continuer de faire entendre sa voix irremplaçable.

Nous avons deux ans devant nous...

M. Patrick Balkany. Et dix derrière !

Mme le Premier ministre. ... qui peuvent être déterminants. Sachons nous parler, nous écouter, nous comprendre ! Et n'ayons pas d'autre objectif que de renforcer notre pays, de construire l'Europe, d'apporter au monde notre esprit de progrès, notre expérience très ancienne, et notre générosité toujours en éveil ! (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent longuement.*)

M. Robert-André Vivien. Pauvre Rocard ! Même pas droit à une citation !

M. le président. La parole est à M. Pierre Mauroy, premier orateur inscrit.

M. Pierre Mauroy. En quelques jours, depuis votre nomination, madame le Premier ministre, vous avez su donner un ton à la politique française. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Un ton direct ; un ton ferme ; un ton original. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Mazeaud. N'importe quoi !

M. Pierre Mauroy. Un ton, madame le Premier ministre, qui traduit votre résolution et qui correspond parfaitement à la situation du moment et aux attentes des Français et des Françaises.

M. Robert-André Vivien. Pas d'ironie !

M. Pierre Mauroy. Autant dire que vous pouvez compter sur notre confiance et notre soutien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Votre nomination intervient pourtant dans une période délicate sans doute, difficile peut-être,...

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Vous êtes des nuls !

M. Pierre Mauroy. ... ouverte à l'espoir sûrement. L'espoir qui vient après l'épreuve.

Epreuve, en effet, que ces six mois marqués par la guerre du Golfe, six mois au cours desquels le Président de la République a su rassembler les Français autour d'une politique tout entière tournée vers la paix et le nouvel ordre mondial. Nous en avons plusieurs fois débattu au sein de cette assemblée, dans un climat de grande responsabilité. Il est vrai que « les exigences de la paix », pour reprendre la belle expression de François Mitterrand, ne sont pas toujours perçues avec le même degré de gravité que celles de la

guerre. Et pourtant, s'il est bien naturel que chacun ici affirme ses convictions, sans doute serait-il souhaitable, sans doute serait-il même possible de retrouver aujourd'hui sur l'essentiel une même exigence sur tous les bancs de cette assemblée, au service de la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La démocratie est faite du débat d'idées, et vous venez, madame le Premier ministre, par-delà cet hémicycle, de donner à l'ensemble des Français la teneur de votre programme et de votre politique.

M. Francis Delattre. Ah bon ?

M. Robert-André Vivien. C'était le catalogue des *Trois Suisses* !

M. Pierre Mauroy. Ce contrat que vous venez de proposer au pays ne présente pas une rupture par rapport à la gestion des gouvernements socialistes précédents. Il en assume même clairement la continuité. Comment en irait-il autrement sous le second septennat de François Mitterrand, qui a su rassembler la gauche et l'élargir à ceux qui ont donné un sens et un avenir à la majorité présidentielle ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Arthur Dehaine. C'est pour les communistes que vous dites ça ?

M. Pierre Mauroy. Le bilan du Gouvernement de Michel Rocard est considérable.

En s'attaquant à la grande pauvreté, par l'instauration du revenu minimum d'insertion, par des actions en faveur du logement des plus démunis,...

M. Francis Delattre. Tiens donc !

M. Pierre Mauroy. ... par la lutte contre le surendettement des ménages, par le plan social étudiants,...

M. Patrick Ollier. Et le chômage ?

M. Pierre Mauroy. ... notre assemblée s'est honorée, souvent à de larges majorités, d'apporter des réponses à de bien angoissants problèmes de notre temps. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Patrick Ollier. Bravo pour le chômage !

M. Pierre Mauroy. C'est cette même assemblée qui, sur proposition du Gouvernement, a innové - il est vrai avec des majorités plus relatives - dans les domaines de la justice fiscale et des prélèvements sociaux, qu'il s'agisse du rétablissement de l'impôt sur la fortune, de la réforme de la taxe d'habitation, de la création de la contribution sociale généralisée, de l'adoption de la dotation de solidarité urbaine. Autant d'étapes d'une volonté affirmée de justice et de solidarité, volonté nourrie du concours des uns et des autres ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Des textes engagés n'ont pas encore trouvé leur aboutissement parlementaire : réforme de l'aide légale, refonte du code pénal, loi d'orientation sur la ville, réglementation des écoutes téléphoniques. Je suis heureux, madame le Premier ministre, que vous ayez tenu à affirmer dans chacun de ces domaines la continuité de l'action entreprise.

M. Robert-André Vivien. Non, elle ne l'a pas dit !

M. Pierre Mauroy. Je suis sûr que vous trouverez sur ces différents thèmes la majorité qui a permis, hier, de faire voter un certain nombre de projets !

M. Francis Delattre. Allons, tout va bien !

M. Pierre Mauroy. Mais, par-delà cette continuité justifiée et nécessaire, vous avez tenu à exprimer aussi la volonté de franchir une nouvelle étape, rendue indispensable par la perspective du grand marché européen de 1993. Une nouvelle étape qui correspond aussi à l'idéal de justice sociale que partagent les socialistes et plus largement tous ceux qui se réclament d'une majorité de progrès.

Il est naturel que des gouvernements se succèdent, telle est la loi de notre démocratie. Il est naturel aussi que chacun marque sa différence. Cette différence tient à votre propre sensibilité, madame le Premier ministre, et à celle des ministres qui vous entourent et, bien entendu, aux exigences du présent.

Avant même de monter à cette tribune, vous avez reçu un accueil chaleureux des Françaises et des Français. Le fait que, pour la première fois dans l'histoire de la République,

une femme accède aux plus hautes responsabilités du gouvernement ne saurait se limiter à l'anecdote, comme certains à droite ont voulu le laisser entendre, parfois même avec des propos vulgaires et déplacés ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Pour ma part, je considère qu'après le vote des femmes, accordé en 1944 par le gouvernement du général de Gaulle - certains l'ont oublié, même à droite ! -...

M. Arthur Dehaine. Pas du tout !

M. Pierre Mauroy. ... après la loi Veil de 1975, sur l'interruption volontaire de grossesse, après la loi Roudy, de 1982, sur l'égalité professionnelle (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*), votre nomination témoigne d'un fait de société qui a l'assentiment des Françaises et des Français et qui aura des conséquences bien au-delà même de l'action gouvernementale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Démagogue !

M. Pierre Mauroy. S'agissant de la politique industrielle, de l'Europe, de la formation et des grands dossiers sociaux, vous avez, madame le Premier ministre, tenu à évoquer chacun de ces thèmes qui forment la fresque d'une action gouvernementale bien conduite. Mais, on l'a compris, cette énumération marque une évidence : ces grands sujets sont liés. Ils ont en commun le même objectif, la même ambition : combattre le chômage.

Priorité à l'emploi, dites-vous, et vous avez raison. Affirmer la priorité à l'emploi n'est pas chose facile. Et c'est pourtant là l'exigence de tout gouvernement. Il est vrai que, dans ce domaine, on attend beaucoup des socialistes. Mais qui, ici, peut prétendre pouvoir mieux qu'eux combattre ce mal absolu de la société ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Comment aurait évolué la France si nous n'avions pas mis en place depuis 1982 le traitement social du chômage et, en même temps, affirmé une politique résolue d'efficacité économique ?

M. Francis Delattre. Daltonien !

M. Pierre Mauroy. Où en serions-nous si nous n'avions pas, en affirmant nos choix européens, rétabli courageusement, par des disciplines appropriées, les grands équilibres mis en cause par la crise économique ? Crise exceptionnelle qui a produit ses effets dès les années soixante-dix, au point d'entraîner, au cours de la décennie suivante, une mutation sans précédent de l'économie mondiale.

Désormais, l'expérience a démontré que le traitement social que nous avons effectué et que le retour à la croissance que nous avons facilité pouvaient permettre d'endiguer la crue du chômage. Mais force est de reconnaître que le mal, lui, n'est pas vaincu, tant s'en faut !

M. Francis Delattre. Ah !

M. Pierre Mauroy. A partir de ce constat, madame le Premier ministre, vous souhaitez ouvrir une route nouvelle.

M. Jean-Louis Debré. Merci Rocard !

M. Pierre Mauroy. Personne ici ne saurait en sous-estimer la difficulté.

Vous avez défini une nouvelle ambition industrielle pour la France. Vous l'avez fait en des termes sans équivoque, en n'hésitant pas à soutenir la comparaison avec les meilleurs : l'Allemagne, bien sûr, et le Japon.

A vrai dire, les efforts entrepris par les gouvernements successifs de François Mitterrand ont largement contribué à réconcilier les Français avec l'entreprise et chacun reconnaît qu'ils ont été importants : priorité à l'investissement, priorité à la recherche industrielle, priorité à la formation, priorité aux dotations du secteur public. Mais aujourd'hui, l'approche du marché intérieur européen impose un « coup de collier » supplémentaire.

Certes, la politique économique poursuivie depuis 1982 par les gouvernements de Laurent Fabius et de Michel Rocard a créé un climat favorable. Mais il ne suffit pas à lui seul à équilibrer nos échanges extérieurs.

Historiquement, la France a affirmé tardivement sa vocation industrielle. Elle n'a pas encore totalement épousé la mentalité qui caractérise ses grands concurrents. Nous soutenons, madame le Premier ministre, votre volonté d'orienter davantage l'épargne vers l'industrie, de porter une attention plus soutenue aux fonds propres de nos entreprises, en un mot, d'affirmer l'urgence affichée de ce qu'on appelait jadis « l'impératif industriel ».

Cette urgence, vous l'avez symboliquement traduite dans la structure même de votre gouvernement. Des synergies devaient être créées entre des départements ministériels jusqu'alors trop éloignés. La greffe ainsi réalisée peut prendre, j'en suis convaincu, et donner des résultats appréciables.

Faut-il s'étonner, d'ailleurs, que ce soient ceux-là mêmes qui n'avaient d'autre ambition que de faire disparaître le ministère de l'industrie qui, aujourd'hui, sont les plus sceptiques devant la réforme que vous venez d'accomplir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Faut-il souligner, alors que nous souhaitons mettre la finance au service de l'industrie, que ce fut, au travers des privatisations, l'industrie que le gouvernement d'alors mit au service des intérêts financiers ?

M. Philippe Séguin. Vous ne manquez pas d'air !

M. Pierre Mauroy. Mais ce dynamisme industriel, je le souligne, la France ne l'atteindra pas au prix d'un recul social.

M. Philippe Séguin. Ce n'est pas vrai ! Soyez prudents !

M. Pierre Mauroy. Au moment où tant de rapports témoignent que le coût salarial de l'industrie française est inférieur à celui de ses concurrents directs, je suis convaincu, madame le Premier ministre, que nous devons résister à ceux qui présentent comme une panacée ce qui serait en définitive l'alignement de l'économie française sur le modèle de Taiwan.

Cela nous amène à la deuxième grande priorité, qui est la vôtre et celle exprimée par le Président de la République. Elle se traduit par la formule : objectif 1993 pour l'Europe. Car nous voici maintenant à la veille de cette ouverture des frontières que nous avons décidée.

Nous en assumons clairement les conséquences, qu'il s'agisse de la libre circulation des personnes, des biens ou même des capitaux, puisque la politique de Pierre Bérégovoy nous a placés dans la situation de ne rien avoir à craindre de ces vents du large.

Mais au-delà, nous savons que l'Europe est porteuse d'autres espoirs. La crise du Golfe a mis en évidence la nécessité d'une plus grande coopération en matière de diplomatie et de défense. L'intégration européenne est désormais subordonnée à l'émergence d'une Europe politique, elle-même condition de l'émergence d'une réelle Europe sociale.

Vous aurez, madame le Premier ministre, au cours des mois à venir, à préparer des conférences intergouvernementales sur l'union politique et sur l'union économique et monétaire. Ce seront sans doute là, sous l'autorité du Président de la République, les décisions les plus importantes de votre gestion. N'en doutez pas, elles marqueront l'avenir !

Et je vous le dis : j'ai confiance. Je sais en effet que vous ne cédez ni à un protectionnisme à courte vue ni à quelque naïf enthousiasme libéral.

M. Pierre Mauger. Le grand mot est lâché ! C'est cela qui vous fait peur !

M. Pierre Mauroy. C'est votre gouvernement qui parachèvera l'entrée de la France dans le Marché unique de 1993.

Les socialistes ont joué un grand rôle dans la négociation du traité de Rome. Ils sont de nouveau au rendez-vous de l'Europe du prochain siècle : une Europe économique qui crée un espace de croissance et si possible de plein emploi ; une Europe politique qui se donne une identité en matière de sécurité et de défense ; une Europe sociale - et nous serons exigeants sur ce plan-là - qui se définisse par une véritable harmonisation, par le haut, bien entendu. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) ; une Europe industrielle qui ne soit ni une forteresse ni une maison ouverte à tous les vents.

Je tiens à préciser ma réflexion sur ces deux derniers aspects. Vous avez, madame le Premier ministre, attaché votre nom aux réflexions qui portent sur la nécessité de protéger les marchés européens contre les pratiques déloyales de certains de nos concurrents.

M. Charles Ehrmann. Bravo !

M. Pierre Mauroy. Nous sommes – et vous avez bien fait de le souligner – non seulement dans une guerre économique, mais aussi dans une guerre commerciale. Nous approuvons donc votre fermeté et surtout votre lucidité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Charles Ehrmann. Bravo !

M. Pierre Mauroy. Le second aspect sur lequel je voudrais insister concerne l'Europe sociale. Celle-ci a, hélas, pris un certain retard par rapport à l'Europe économique. Et ce retard n'est pas le fait de la France qui n'a cessé de se battre pour faire triompher cette Europe-là. Je rappelle que c'est sous présidence française, en décembre 1989, qu'a été adoptée la charte des droits sociaux fondamentaux. Depuis lors les avancées sont insuffisantes et l'on sait bien pourquoi : la responsabilité en incombe à certains gouvernements de droite d'autres pays !

Il n'est qu'un moyen pour sortir de ce blocage : l'élargissement, dans le nouveau traité sur l'union politique de l'Europe, des votes à la majorité qualifiée aux matières les plus importantes du droit social. C'est la position de la France, celle du Gouvernement et du Président de la République, et nous la soutenons ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Cette politique industrielle volontaire et cette politique européenne ambitieuse ne se feront pas sans une politique sociale attentive.

Vous avez mis à l'ordre du jour le thème de la formation. Il est, je le crois, essentiel, non seulement quand il s'agit des grandes écoles d'ingénieurs, mais aussi quand il s'agit de l'ensemble de la maîtrise et des ouvriers qualifiés. Accroître la qualification, c'est donner à tous les meilleures chances sur le marché du travail. Il est inadmissible que des pénuries locales de qualification existent et que des postes de travail ne trouvent pas à être pourvus, alors qu'il y a tant de chômeurs.

M. Guy Bêche. Très juste !

M. Pierre Mauroy. Ce constat ne suppose aucune remise en cause d'acquis sociaux. Par exemple, la scolarité obligatoire correspond à l'évolution générale de nos sociétés. Il ne nous appartient pas de la remettre en cause. Mais il est dans notre rôle, en revanche, de faire en sorte que l'allongement de la scolarité ne soit pas perdu. Et là, je vous donne acte qu'il faut, sans crainte et sans fausse pudeur, soulever ce problème, en discuter et le résoudre. Telle est votre détermination, et nous vous approuvons ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Il faut également une politique attentive sur les grands dossiers sociaux.

S'agissant des retraites, vous savez notre attachement au maintien de la retraite à soixante ans et à la consolidation du mécanisme de répartition. Pour le reste, il faut tirer toutes les conséquences, au niveau du financement des retraites, du phénomène biologique d'allongement de la vie.

Le « Livre blanc » nous invite à faire un effort de courage et de lucidité. Nous le ferons avec vous.

En ce qui concerne l'évolution de notre système de santé, le même devoir de lucidité et de courage s'impose. Les Français tiennent trop à leur sécurité sociale pour que l'on puisse courir quelque risque que ce soit dans ce domaine. Qu'ils sachent que la sécurité sociale sera défendue par le Gouvernement. Nous devons trouver dans la maîtrise concertée de la croissance des dépenses de santé la voie juste et durable qui nous évitera la cascade des plans d'économie, dont certains, dans un passé récent, entre 1986 et 1988, ont frappé les plus démunis.

Mme Martine Deugreilh. C'est scandaleux !

M. Pierre Mauroy. Tout est question maintenant de volonté politique. Certains ici mettront en évidence l'étroitesse de votre majorité parlementaire.

M. Arnaud Lopercq. Son inexistence !

M. Pierre Mauroy. Chanson vieillotte ! Ici même, à cette tribune, le 29 juin 1988, je répondais exactement aux mêmes arguments.

Les choses ont-elles totalement changé depuis ? Certes, à l'occasion de votre nomination, on a vu resurgir l'approche dogmatique d'une certaine droite, sans doute tentée de confondre conviction et obstruction. Je laisse à l'opinion le soin de la juger. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. – Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Jean Ueberachlag. Chiche !

M. Pierre Mauroy. Mais je suis convaincu, madame le Premier ministre, que votre manière d'aborder les problèmes trouvera sa majorité au sein de cet hémicycle. Le message des socialistes est simple.

M. Jean Ueberachlag. Et même simpliste !

M. Pierre Mauroy. Aujourd'hui comme hier, ils s'inscrivent dans la même équation politique, celle-là même qui a fondé la victoire de François Mitterrand en 1988 : le rassemblement à gauche et l'élargissement aux forces de progrès. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Telle est la dynamique, tel est l'avenir. Au moment où la France aborde une période de choix décisifs, au moment où il apparaît clairement que la réussite économique est inséparable d'une grande politique sociale, j'invite chacun ici à s'interroger sur les conséquences d'attitudes qui priveraient la France de la continuité indispensable à son avenir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean Ueberachlag. Qu'est-ce que ça veut dire au juste ?

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Charléty.

M. Pierre Mauroy. Cette impérieuse nécessité d'une politique de transformation sociale, que nous, socialistes, apercevons clairement, d'autres, à leur tour, peuvent la voir. En particulier ceux qui, ensemble, forment une nouvelle majorité potentielle. Ceux qui forment une majorité du possible autour du rassemblement à gauche et de la majorité présidentielle.

M. Pierre Mazeaud. Nous y voilà !

M. Pierre Mauroy. Quant à ceux qui ne veulent pas de politique sociale *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre)* et qui sont sur les bancs de cette assemblée, qu'ils restent en dehors de cette majorité et de ce vaste rassemblement ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Bernard Pons et M. Jean Ueberachlag. Les communistes n'applaudissent pas !

M. Pierre Mauroy. Ainsi va la démocratie et ainsi va le septennat de François Mitterrand, qui a fixé les objectifs des Français. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Madame le Premier ministre, je ne doute pas un seul instant que les projets de réforme que vous venez de présenter à l'Assemblée trouveront le moment venu leur majorité. En tout cas, le groupe des socialistes et des radicaux de gauche vous assure, par ma voix, de son soutien et de ses vœux.

Continuez comme vous avez commencé. « Bonne chance ! », de la part de tous ceux qui vous soutiennent sur les bancs de cette assemblée et qui sont, j'en suis persuadé, une majorité. Et tant pis pour les autres ! C'est la démocratie ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. – Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. le président. Pour le groupe du Rassemblement pour la République, la parole est à M. Bernard Pons.

M. Jean-Pierre Kucheida. Ouvéa !

M. Bernard Pons. Monsieur le président, madame le Premier ministre, croyez que, pour un disciple du général de Gaulle, qui a donné le droit de vote aux femmes, c'est un réel plaisir de pouvoir dire aujourd'hui : « madame le Premier ministre ». *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. Jean-Pierre Kucheida. Ouvéa ! Tueur !

M. Bernard Pons. Répondant de cette tribune, au nom du groupe R.P.R., à la déclaration du Gouvernement faite par votre prédécesseur le 29 juin 1988, madame le Premier ministre, je m'adressais à M. Michel Rocard en ces termes : « L'inconfort de votre position ne vous permet pas de solliciter un vote de confiance. Vous êtes donc condamné à l'ouïe de scrutin en scrutin, spéculant tantôt sur l'abstention des uns, tantôt sur l'hypothétique renfort des autres, jusqu'au jour où, toute direction bien définie vous étant interdite, vous apparaîtrez voué à l'immobilité. Ce n'est assurément pas ce dont a besoin un pays qui doit affronter de redoutables défis, et notamment celui du marché unique européen. »

Croyez bien, mes chers collègues, que je ne me doutais pas que ce serait le Président de la République lui-même qui, trois ans plus tard, nous donnerait à ce point raison et sanctionnerait de manière aussi peu voilée l'impuissance et l'immobilisme du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Et pourtant, nous replaçant dans l'ambiance euphorique de l'époque, que n'avait-on vanté, glorifié, magnifié ce qui déjà était présenté comme un nouvel élan : un homme, une méthode...

Un homme aux innombrables talents, un homme doué d'une imagination prometteuse, un homme prêt à redonner un lustre nouveau à la politique, bref la synthèse de la réflexion et de l'action !

Une méthode parée de toutes les vertus, capable de surmonter tous les obstacles, une méthode à laquelle ne résisterait aucun problème, ni aucune querelle, une méthode capable d'imposer les solutions consensuelles auxquelles devait conduire le pragmatisme et le bon sens.

M. Yves Dollo. Comme à Nouméa !

M. Bernard Pons. Or voilà qu'aujourd'hui la fameuse méthode Rocard a fait faillite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Nous ne sommes plus les seuls à le dire. Le Président de la République et son nouveau Premier ministre en font eux aussi le constat...

M. Henri Emmanuelli. Ce n'est pas à vous de parler de méthode !

M. Robert-André Vivian. Ecoutez M. Pons !

M. Bernard Pons. ... et portent implicitement à l'égard du chef de gouvernement sortant le plus sévère des jugements.

M. Jean-Marie Demange et plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est vrai !

M. Bernard Pons. Chacun, madame le Premier ministre, aura d'ailleurs constaté qu'au cours de votre long exposé vous n'avez pas cité une seule fois le nom de Michel Rocard. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Pierre Mazeaud. Pas un seul hommage ! Elle a oublié !

M. Jean Ueberschlag. Il fallait le dire !

M. Bernard Pons. Quel aveu d'échec, en effet, que ce renvoi précipité, en pleine session parlementaire, d'un Premier ministre et d'un gouvernement enlisés dans les affaires que l'on sait, incapables d'apporter des solutions aux problèmes difficiles et urgents que rencontre notre pays et remettant toujours à plus tard les décisions courageuses que la situation de la France ne permet pourtant plus de différer !

Quelle reconnaissance d'incompétence, pour les ministres qu'il avait lui-même nommés, que cette exhortation du Président de la République à un « nouvel élan », exhortation allant jusqu'à leur intimer de s'emparer - enfin ! - des grands dossiers pour mieux souligner, sans doute, qu'ils avaient jusqu'à présent négligé de le faire ! (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

Quelle incroyable illustration d'imprévoyance que cette volonté soudainement affichée de relever les défis de l'échéance européenne de 1993 et de « muscler » notre éco-

nomie, de « porter plus haut » nos industries, de créer des emplois alors que, depuis dix ans, nos concitoyens souffrent toujours davantage de vos errements et de vos erreurs ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Echec, incompétence, imprévoyance : c'est bien là votre propre jugement, madame le Premier ministre, et vous l'avez manifesté de la façon la plus spectaculaire en démissionnant il y a six mois de vos fonctions gouvernementales. (« Tout à fait ! » et applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Pierre Mazeaud. Voilà ce qu'il faut dire !

M. Bernard Pons. Bien sûr, si vos nouvelles responsabilités vous font désormais obligation d'exprimer en termes plus mesurés ces critiques, votre nomination elle-même en est la plus éclatante confirmation.

Et, de ce point de vue, l'opposition vous approuve. Comme vous aviez raison de dénoncer un gouvernement qui prétendait s'attaquer aux travaux d'Hercule mais qui ne décidait rien et qui n'agissait pas ! (« Très bien ! et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. »)

M. Robert-André Vivian. Exactement !

M. Bernard Pons. En revanche, ce que vous ne pouvez pas reconnaître, c'est que la situation que nous avons laissée en 1988...

M. Jean Beaufils. Oh ! là ! là !

M. Bernard Pons. ... était incontestablement meilleure que celle dont vous héritez aujourd'hui. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Elle aurait dû permettre de préparer dans de bonnes conditions et dans la durée l'objectif qui vous est assigné dans l'improvisation et la précipitation : l'objectif 1993.

M. Jean Beaufils. Ouvéa !

M. Bernard Pons. Elles sont malheureusement loin derrière nous les principales données du contexte économique de l'époque : chômage enfin en recul, capacités d'investissement des entreprises reconstituées, allègement de la pression fiscale, finances publiques assainies. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Mazeaud. Eh oui !

M. Bernard Pons. Autant d'atouts à la disposition de votre prédécesseur que vous n'avez plus aujourd'hui ! Autant d'atouts qui auraient dû inciter à poursuivre notre action, à réduire encore les impôts des entreprises et des ménages, seul moyen efficace de renforcer en profondeur l'économie, de créer des emplois, d'affronter la concurrence internationale et de relever le défi européen. Vous ne l'avez pas dit, madame le Premier ministre, mais chacun, comme vous-même, le ressent aujourd'hui : le gouvernement de M. Michel Rocard a été celui des opportunités gâchées ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Après tout ce gâchis, c'est donc à vous que le Président de la République demande de faire ce que votre prédécesseur n'a pas fait hier. En dépit de votre détermination et de votre bonne volonté, quelles raisons objectives aurions-nous de penser que vous aurez la moindre chance de répondre à une attente qui est surtout celle du pays ?

La question qui se pose, en effet, et à laquelle votre déclaration apporte malheureusement bien peu d'éléments de réponse, est de savoir si vous avez dorénavant les moyens de mettre en œuvre une politique à la hauteur des enjeux et d'arrêter les choix courageux qui s'imposent.

Notre sentiment, et je crois qu'il rejoint celui d'une grande majorité de Français, est que rien ne nous semble susceptible de justifier ne serait-ce qu'un début d'optimisme, et que vous vous retrouverez rapidement embêtré dans les mêmes contradictions et contrainte à la même impuissance que votre prédécesseur.

Sur le plan politique, d'abord, comment imaginer que vous pourriez bénéficier d'une majorité plus stable et plus cohérente que M. Michel Rocard ? J'aurais même tendance à dire, en écoutant les réactions des uns et des autres...

M. Pierre Forgues. Lesquels ?

M. Bernard Pons. ... et en mesurant la déception de certains...

M. Jean Beaufile. Qui sont ces « certains » ?

M. Bernard Pons. ... devant la composition de votre gouvernement et votre ébauche de programme, que votre position risque bientôt d'apparaître plus fragile encore, et que votre latitude d'action s'en trouvera réduite d'autant.

Chacun a pu constater qu'on retrouve dans votre gouvernement les mêmes hommes aux mêmes responsabilités.

M. Pierre Forgues. Pas tout à fait !

M. Bernard Pons. Alors que la France traverse une crise morale indéniable, alors que « les affaires » en sont la manifestation la plus tangible, alors que bon nombre de nos concitoyens doutent de leur justice, vous auriez pu au moins manifester le souci d'un certain renouvellement des hommes.

M. Jean Ueberschlag. Très juste !

M. Bernard Pons. Au lieu de cela, vous vous êtes contentée d'évincer les symboles les plus marquants de la société civile, présentés en 1988 comme autant de gages de tolérance et d'ouverture au-delà des frontières du socialisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Tout le monde a bien conscience que votre souhait, légitime, d'une équipe plus soudée et plus solidaire se heurtera comme par le passé aux luttes d'influence qui se déchainent dans votre formation politique : le choc des ambitions pour la conquête du pouvoir !

M. Yves Durand. Ce n'est pas comme au R.P.R. !

M. Bernard Pons. Vous n'avez donc pas plus de majorité politique que votre prédécesseur, et comme à lui, d'ailleurs, il vous est interdit aujourd'hui de solliciter la confiance de la représentation nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Jean Beaufile. Déposez une motion de censure !

M. Bernard Pons. En dépit d'un nouveau discours de la méthode, vous serez, comme lui, condamnée à gouverner en usant des mêmes expédients !

Sur le plan économique, qui aurait l'audace d'espérer, en vous écoutant, que vous seriez enfin décidée à abandonner les vieilles méthodes socialistes et à rompre avec une pratique qui fait du recours à l'impôt une panacée et qui reflète cette tentation constante de votre école de pensée de renforcer toujours l'interventionnisme de l'Etat ?

En dix ans, vos amis et vous-même avez augmenté d'un million cent mille le nombre des chômeurs, soit 300 nouveaux ménages frappés chaque jour.

M. Jean Ueberschlag. Il faut le dire !

M. Bernard Pons. Vous avez porté le taux des prélèvements obligatoires au chiffre record de 43,9 p. 100 de la production intérieure.

M. Pierre Forgues. Vous le répétez chaque année !

M. Pierre Estève. Et c'est faux !

M. Bernard Pons. Vous avez fait chuter dramatiquement l'effort d'investissement des entreprises et d'épargne des ménages.

M. Jean Beaufile. Caricature !

M. Bernard Pons. Vous avez multiplié par quatre la dette de l'Etat et le déficit budgétaire (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), alors que notre gestion...

M. Jean Proveux. Votre gestion, les Français l'ont jugée !

M. Bernard Pons. ... vous a permis de bénéficier en trois ans de 300 milliards de recettes fiscales supplémentaires.

M. Jean-Paul Bret. Chirac, président !

M. Bernard Pons. Enfin, le résultat de dix ans de socialisme, dont la profession de foi était la justice sociale, c'est finalement un accroissement sensible des inégalités, ainsi que l'attestent de façon incontestable toutes les analyses du Centre d'étude des revenus et des coûts.

M. Jean Proveux. Pour vous, le solde c'est le massacre d'Ouvéa !

M. Bernard Pons. Par quel miracle, paralysée comme vous l'êtes par vos réflexes constants et vos *a priori* idéologiques, pourrions-nous espérer - les mêmes causes produisant les mêmes effets - échapper à ces conséquences, dont vous n'avez d'ailleurs même pas le courage d'assumer la responsabilité collective ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sur le plan social, enfin, quelles mesures pourriez-vous prendre, en l'absence de majorité politique, pour assurer durablement l'équilibre de notre système de sécurité sociale, pour vous attaquer au lancinant et dramatique problème des retraites et pour réinsérer dans le monde actif tous ceux qui, au fil des années socialistes, sont devenus les exclus de notre société ?

M. Pierre Forgues. Votre remède, monsieur Pons ?

M. Pierre Mazeaud. Un changement de gouvernement !

M. Bernard Pons. Je le répète, madame le Premier ministre, rien dans votre déclaration n'apporte le moindre apaisement à l'égard de ces préoccupations graves dont l'urgence ne saurait pourtant vous échapper.

Alors, bien sûr, à défaut de traiter les problèmes au fond, vous pourrez toujours avoir recours aux méthodes d'illusionniste de votre prédécesseur, annoncer comme lui quelques plans mirifiques de construction d'universités ou de réalisation de lignes de T.G.V., sans dégager le moindre début de financement.

Comme lui, vous ne pourrez que rejeter sur d'autres, en général les malheureuses collectivités locales qui n'en demandent pas tant, la responsabilité de ce qui découle en fait de la défaillance de l'Etat et le soin d'en assumer les conséquences financières. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Pierre Forgues. Procès d'intention !

M. Bernard Pons. Comme votre prédécesseur, vous pourrez disserter des problèmes des banlieues, et plus généralement des ensembles urbains, en oubliant que les causes réelles du profond malaise qu'ils connaissent découlent de l'incapacité de l'Etat à assumer ses responsabilités en matière de logement social, d'éducation et de sécurité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Comme lui sans doute, confrontée au problème de l'immigration, vous contenterez-vous d'annoncer quelque cinquante mesures à grand renfort de publicité, sans pour autant vous sentir tenue de les mettre en œuvre.

Comme lui, enfin, et de ce point de vue vous avez, si j'ose dire, fait l'un et l'autre vos preuves, vous continuerez d'ignorer les difficultés croissantes de nos agriculteurs (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Jean Beaufile. Caricatural !

M. Bernard Pons. ... ainsi que la désertification de notre espace rural, tout en parlant savamment d'un aménagement du territoire que les gouvernements socialistes ont privé depuis longtemps de tout moyen. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Robert-André Vivien. Exactement !

M. Bernard Pons. J'arrête là car, malheureusement, vous n'aurez pas la possibilité de faire autrement, et je crains trop que ces tristes perspectives ne deviennent vite des réalités.

S'il en fallait une preuve, après trois jours seulement de fonctions, vous annoncez déjà à la télévision l'intérêt tout particulier à vos yeux d'une hausse probable des impôts.

De même, vous envisagez très clairement de porter atteinte à la liberté de prescription des médecins, c'est-à-dire à l'un des fondements de notre système de santé. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Forgues. Corporatiste !

M. Jean Beaufile. Il défend son bifteck !

M. Bernard Pons. Et votre déclaration d'aujourd'hui, madame le Premier ministre, confirme, s'il en était besoin, et dans bien d'autres domaines, que vous êtes l'expression vivante et tenace de l'idéologie socialiste...

M. Pierre Forgues. Tiens !

M. Bernard Pons. ... toujours renaissante en dépit des leçons de l'histoire.

M. Pierre Mazeaud. Elle n'en a rien à cirer ! (*Rires sur divers bancs.*)

M. Bernard Pons. Mais au fait, madame le Premier ministre, notre débat a-t-il vraiment un sens ?

M. Pierre Forgues. Non !

M. Bernard Pons. Vous m'accorderez volontiers, madame le Premier ministre, que M. Michel Rocard bénéficiait d'une incontestable primauté en matière de gouvernement minoritaire et d'un non moins remarquable talent d'équilibriste pour s'en accommoder. Or, s'il a pu tenir trois ans...

M. Pierre Mauger. Ce qui n'est pas mal !

M. Bernard Pons. ... je me pose la question suivante : combien de temps pourriez-vous survivre avec des méthodes dont maintenant chacun connaît les ficelles et qui ont lassé depuis longtemps l'opinion publique française ? (« Très bien ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Pierre Forgues. Dix ans !

M. Dominique Dupilet. Nous sommes là pour l'éternité !

M. Bernard Pons. N'est-ce pas M. François Mitterrand lui-même, répondant ici au discours du Premier ministre de l'époque, M. Jacques Chaban-Delmas, sur la nouvelle société...

M. Jacques Blanc. M. Chaban-Delmas délivrait un message !

M. Jean Beaufile. Il fallait voter pour lui !

M. Bernard Pons. ... qui affirmait qu'au-delà des intentions déclarées, un gouvernement ne peut avoir que la politique de sa majorité ?

M. Yves Durand. C'est vraiment le bon exemple !

M. Jean-Paul Bret et M. Jean Gatel. Qui a trahi Chaban-Delmas ?

M. Jacques Blanc. Vous ne manquez pas de souffle !

M. Bernard Pons. N'ayant pas de majorité, il est clair que vous ne pourrez pas avoir de politique. Et c'est bien en cela que votre nomination à ce poste revêt à nos yeux une autre signification que celle qui devrait normalement s'attacher à un changement du gouvernement.

M. Jean-Paul Bret. Il fallait soutenir Chaban-Delmas !

M. Bernard Pons. J'étais dans son gouvernement. (*Souffles sur les bancs du groupe socialiste.*)

Né serait-ce pas le Président de la République qui aurait décidé de jouer lui-même le rôle du grand mystificateur (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) et d'offrir à la France un nouveau Premier ministre sans autre objectif réel que de préparer, dans une mise en scène habile et conçue de longue main...

M. Pierre Forgues. Jaloux !

M. Bernard Pons. ... une échéance politique qui serait beaucoup plus proche que 1993 ?

M. Pierre Mazeaud. Eh oui !

M. Bernard Pons. Redonner la parole au pays serait à nos yeux, madame le Premier ministre, le bon sens et satisfierait l'exigence d'un débat politique enfin rendu à sa dignité.

M. Jacques Blanc. Tout à fait !

M. Bernard Pons. Conformément à la leçon du général de Gaulle, lorsque la nation traverse une grave crise politique,...

M. Jean Beaufile. Mais il n'y a pas de crise ! Où en voyez-vous une ?

M. Bernard Pons. ... ce qui est le cas aujourd'hui, c'est au peuple et à lui seul qu'il faut rendre la parole. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.*)

C'est l'espoir que je veux formuler face à un Premier ministre de l'éphémère.

M. Alain Bonnet. Vous aurez des surprises !

M. Bernard Pons. Et si la mission périlleuse - je dis bien : la mission périlleuse - qui vous a été confiée est de préparer le moins mal possible une consultation nationale anticipée, sachez qu'en ce qui nous concerne nous y sommes prêts. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs de l'Union du centre.*)

M. le président. Pour le groupe communiste, la parole est à M. André Lajoinie.

M. André Lajoinie. Monsieur le président, madame le Premier ministre, mes chers collègues, aux dernières élections législatives, le suffrage universel a porté à l'Assemblée nationale une majorité de gauche pour mener une politique de gauche.

M. Pierre Forgues. Eh oui !

M. André Lajoinie. Alors que les communistes s'étaient montrés disponibles pour une telle politique, c'est le choix d'un gouvernement comportant des ministres socialistes et des ministres de droite qui fut fait pour mener une politique qui a aggravé les inégalités sociales, accru le chômage et affaibli le pays. C'est un constat.

Le départ du gouvernement Rocard, après la montée du mécontentement populaire, est au fond la sanction de cette politique qui ne doit rien à la gauche puisqu'elle a repris les vieilles recettes de la droite, ce qui, d'ailleurs, ne fait que la renforcer.

Partagés entre l'amertume et le découragement, le peuple de gauche, les forces populaires, attendaient un changement significatif. Le parti communiste a dit de nouveau qu'il était prêt à prendre toutes ses responsabilités, y compris au Gouvernement, pour y contribuer.

Alors qu'un gouvernement de gauche aurait été assuré à l'Assemblée nationale d'une majorité stable de députés communistes et socialistes pour conduire une autre politique, une fois encore c'est une autre voie qui a été choisie.

Un gouvernement s'en va avec les regrets de la Bourse et du patronat ; un autre lui succède, toujours avec des ministres de droite, avec les encouragements de la Bourse et du patronat. N'y a-t-il pas à craindre que la différence réside plus dans la manière que sur le fond de la politique qui sera menée, par-delà le fait - que nous avons salué - de l'arrivée d'une femme, pour la première fois à Matignon ?

Mais nous restons évidemment toujours ouverts pour faire avancer toute solution aux problèmes du pays.

Le Président de la République et vous-même, madame le Premier ministre, avez mis l'accent sur les difficultés de la France et sur l'exigence de « muscler » l'économie, de donner à notre pays un nouvel élan qui lui permette d'être plus fort pour affronter l'échéance européenne de 1993.

Certes, la coopération internationale est une exigence, mais à condition, pour la France, d'exister comme peuple, comme nation, comme entité économique capable de prendre les décisions qui conditionnent son avenir et pour des relations d'égal à égal dans la Communauté européenne, mutuellement avantageuses, et non pour une Europe favorisant le capital et toujours plus dure pour les peuples !

Dès lors, comment ne pas voir d'emblée une contradiction inquiétante lorsqu'on entend réaffirmer que la mission prioritaire du nouveau gouvernement relève de l'objectif de l'inté-

gration européenne de 1993, alors que c'est au nom de ce même engagement européen que l'on n'a cessé de porter des coups aux salaires, aux acquis sociaux, à la protection sociale, que des centaines de milliers d'emplois ont été supprimés ou précarisés, que l'on a cassé des outils de production industriels et agricoles, comme la machine-outil et l'informatique, en passant par le textile et la navale, et qu'on a voué des millions d'hectares de terres agricoles à la friche ?

L'aggravation de la situation de l'emploi est un fait économique et social extrêmement préoccupant. Le chômage augmente depuis des mois. On compte officiellement plus de 2,6 millions de demandeurs d'emplois et le nombre de créations d'emplois ne cesse de diminuer.

Les causes de cette nouvelle détérioration résident dans la course effrénée au profit capitaliste, à la spéculation financière et à l'accumulation des capitaux qui prend une dimension de plus en plus internationale, notamment avec l'accélération de l'intégration européenne.

La non-reconnaissance des qualifications dans les salaires, l'extension massive de la précarité des emplois, l'insuffisance criante des formations, qui débouche notamment sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la faiblesse des dépenses de recherche ont conduit à essaimer la productivité du travail.

Les dépenses de secteurs essentiels comme le logement, les transports, l'éducation ou la recherche ont été sacrifiées ou sont notoirement insuffisantes, alors que le Gouvernement s'est bien gardé de toucher aux profits spéculatifs, à ceux des compagnies pétrolières ou des marchands d'armes, par exemple.

Sur le plan des relations internationales, la France s'est affaiblie.

A vouloir jouer les brillants seconds des Etats-Unis et de l'Allemagne, la France est perdante sur les deux tableaux.

Les Etats-Unis poursuivent leur objectif - on l'a vu avec la guerre du Golfe. Pour eux, il s'agit de prendre le leadership d'une nouvelle croisade visant à gendarmiser le monde, dominer encore plus le Sud, prendre le contrôle des circuits pétroliers et des pétrodollars, exporter leur crise, notamment en Europe, au travers des négociations commerciales.

La dépendance de la France à l'égard du dollar pousse à restreindre la demande populaire et sa dépendance à l'égard du mark, à faire appel aux capitaux flottants en proposant un taux d'intérêt attrayant pour les spéculateurs, mais prohibitif pour le crédit à l'investissement dans notre pays.

L'industrie a encore perdu deux points de parts de marché à l'exportation en 1990, comme sur le marché intérieur. Renault est passé sous la barre des 10 p. 100 de parts du marché européen.

Le déficit de la balance commerciale industrielle est passé de 1988 à 1990 de 66,4 milliards de francs à 85,4 milliards de francs, soit une augmentation de 29 p. 100. Cette tendance se poursuit puisque le déficit extérieur global a quasiment doublé au cours du premier trimestre de 1991.

Le recul de la production et de la consommation entraîne un ralentissement des rentrées fiscales, ce qui a conduit le Gouvernement, après la guerre du Golfe, à supprimer d'importants crédits budgétaires civils. Cela ne peut qu'accroître la récession.

Tel est le cercle vicieux qui a affaibli la France tout en aggravant les inégalités et en instituant, derrière la proclamation de principe du respect des droits, des services publics, « à deux vitesses », générateurs d'une injustice qui trappe particulièrement les jeunes à propos desquels un rapport officiel a pu employer l'expression de « génération sacrifiée ».

Comment le choix d'accélérer notre intégration dans l'Europe par le biais de l'union économique et monétaire pourrait-il ne pas aggraver ces problèmes ?

Recul de la croissance et taux d'intérêt réels élevés conjuguent leurs effets négatifs sur l'emploi et l'investissement. Comment une stratégie visant à dégager des marges financières pour le capital, en restructurant la protection sociale au détriment des droits acquis pour les familles et les retraités, à restreindre le financement des collectivités territoriales et des services publics, ne pourrait-elle pas accentuer les difficultés ?

Dans vos déclarations, madame le Premier ministre, vous avez exprimé des intentions préoccupantes pour l'avenir de la protection sociale en souhaitant voir réduire encore les remboursements de médicaments, et vous n'avez pas écarté l'hypothèse d'augmenter la contribution sociale généralisée.

Concernant la retraite, vous n'avez pas fait d'objection au Livre blanc, qui prévoit pourtant de remettre en cause le droit à une retraite complète à l'âge de soixante ans, notamment par l'allongement de la durée exigée des cotisations, qui pourrait passer de trente-sept ans et demi à quarante-deux ans.

La France a pourtant les moyens d'une protection sociale moderne, qui est non pas un handicap économique, mais un atout. L'exemple de la Libération, où fut mise en place notre sécurité sociale, dans un pays pillé et ruiné par la guerre, le prouve bien.

La possibilité pour les hommes et les femmes de mieux se soigner a accru la productivité du travail. L'encouragement à une meilleure démographie par les allocations familiales rajeunit le pays et la perspective d'une retraite décente fut un élément important de confiance dans l'effort pour redresser la France. Aujourd'hui, dans un pays moderne comme le nôtre, pourquoi n'aurions-nous plus les moyens de cette protection sociale ? Admettre cette thèse erronée, ce serait faire le pari de l'argent contre les hommes, alors que tout dépend de ces derniers.

C'est pourquoi nous sommes aux côtés de tous ceux qui se rassemblent, par-delà leurs différences, pour défendre et améliorer notre protection sociale. Nous avons fait, devant la représentation nationale des propositions concrètes, qui le permettraient, notamment en faisant reculer le chômage qui grève les comptes de la Sécurité sociale et en faisant participer à son financement les revenus financiers, actuellement totalement exonérés.

La seule liberté à mettre au crédit de l'Europe de 1993, dont vous faites l'objectif central de votre Gouvernement, c'est la libre circulation des marchandises et des capitaux, dont l'imposition fiscale tend à descendre vers zéro, tandis que la charte sociale européenne est tout aussi oubliée que les déclarations du Président de la République sur ceux qui « s'enrichissent en dormant ».

Comment peut-on justifier qu'en France plus qu'ailleurs les prélèvements obligatoires frappent davantage les revenus du travail que ceux du capital ? Voilà une donnée que vous ne devez pas oublier, madame le Premier ministre, lorsque vous envisagerez une réforme fiscale - vous en avez parlé - qui ne doit en aucun cas, à notre avis, aggraver l'injustice actuelle, mais au contraire la faire reculer.

Il faut changer de politique pour sortir la France de l'ornière. Rien n'est plus urgent que de revenir à gauche. Tout ce qui, dans la politique du Gouvernement, va dans le sens du renforcement de nos capacités productives et d'une coopération en Europe, dans l'intérêt mutuel des travailleurs et des peuples et non des capitaux, ne pourra qu'avoir l'approbation des députés communistes.

Ce qu'attendent les Français, c'est une politique novatrice de justice sociale, de liberté et de paix !

A la grande satisfaction du C.N.P.F., le Gouvernement précédent avait opposé un refus systématique aux revendications salariales. Une politique de gauche implique-t-elle de persévérer ou de rompre avec cette politique erronée ? Comment, par exemple, justifier une politique budgétaire restrictive au nom de la nécessité de soutenir l'investissement, alors qu'une diminution des dépenses sociales et d'équipement se traduirait à la fois par la non-satisfaction de besoins prioritaires, par un amoindrissement de l'activité de nombreuses entreprises et par une aggravation du chômage ?

Une politique de gauche, est-ce donner au capital les moyens de licencier et d'acquérir des entreprises à l'étranger en sacrifiant les unités de production en France ou bien agir sur la spéculation financière sous toutes ses formes pour favoriser concrètement l'investissement et l'emploi ?

D'où l'objectif proposé par les députés communistes de renforcer l'impôt sur les grandes fortunes et d'imposer les plus-values, de telle façon que l'on récupère une partie des profits accumulés et que l'on incite à la création de richesses. Tous les instituts de statistiques ont montré que, depuis 1983, du fait de la politique menée, un énorme transfert de richesses s'était effectué du travail vers le capital, engendrant un accroissement considérable des inégalités sociales.

D'où aussi la nécessité d'une efficacité nouvelle et d'une rénovation des services publics et des entreprises nationales par une réelle décentralisation, par des coopérations entre entreprises françaises, et par l'octroi de moyens budgétaires civils en rapport avec les besoins.

Le parti communiste a présenté, ici même, par la voix de Georges Marchais, une série de propositions pour l'emploi et la croissance, que le Gouvernement précédemment avait refusé de retenir et que le nouveau devrait prendre en considération s'il a la volonté politique de faire reculer le fléau du chômage.

Peut-on faire une politique de gauche sans revaloriser les salaires et sans reconnaître les qualifications ?

Le dogmatisme qui identifie salaires trop élevés et chômage a fait énormément de mal. Comment peut-on admettre que, désormais, à l'exception de la Grèce et du Portugal, tous les pays membres de la Communauté européenne dépassent la France pour les salaires ouvriers ? Ce sont les pays qui ont les meilleurs salaires et la meilleure formation qui ont le moins de chômage. L'expérience le prouve. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Non seulement l'insuffisance des salaires ne rend pas notre économie plus forte, mais elle en affaiblit l'efficacité en la privant du développement nécessaire du travail qualifié.

La marge du profit des entreprises est élevée : elle représentait 42,7 p. 100 de la valeur ajoutée en 1990 et les dividendes et les intérêts ont augmenté trois fois plus vite que les salaires la même année. Il y a donc de l'argent pour augmenter le pouvoir d'achat des salaires.

Le Gouvernement va-t-il enfin faire droit à cette revendication ? S'il en est ainsi, les salariés seront d'autant plus motivés, la consommation sera relancée et l'économie et l'emploi ne s'en porteront que mieux. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

Nous proposons d'utiliser différemment les fonds publics prétendument consacrés à l'emploi.

Actuellement, 180 milliards de francs de fonds publics sont distribués au nom de la formation professionnelle et de l'insertion, et affectés aux exonérations sociales et fiscales liées à l'embauche. Dans bien des cas, vous le savez bien, ces fonds servent à attirer des « chasseurs de primes » qui empochent cet argent et licencient ensuite.

Mme Muguette Jacquaint. C'est vrai !

M. André Lajoinie. Ces fonds permettent également au patronat de substituer des emplois précaires et sous-payés à des emplois stables, de prendre en main la formation de jeunes exclus du système scolaire et privés d'emploi sans pour autant, malheureusement, leur offrir une réelle qualification.

Puisqu'il s'agit de fonds publics, il doit être institué un contrôle public, démocratique, de leur utilisation.

Le Gouvernement acceptera-t-il que les élus, les syndicats et les associations disposent de pouvoirs d'information et d'intervention qui permettent de garantir que cet argent soit employé vraiment au service de l'emploi et de la croissance ?

L'éducation et la formation, en troisième lieu, sont des priorités nationales qui ne reçoivent pas de l'Etat les moyens nécessaires. Le Gouvernement va-t-il poursuivre une ruineuse politique de surarmement ou faire le choix de l'intelligence en transférant 40 milliards de dépenses de mort à ces missions d'avenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Ne croyez-vous pas nécessaire de prévoir dès maintenant un collectif budgétaire pour dégager les moyens d'une meilleure rentrée 1991 ?

Concernant la formation professionnelle initiale, il ne faut pas opposer, comme vous avez semblé le faire dans vos déclarations, madame le Premier ministre, le développement d'un enseignement technologique lié à la vie économique, à la nécessité pour les jeunes d'accéder à une formation générale de bon niveau qui est de plus en plus nécessaire pour que l'on s'adapte aux techniques modernes, afin que les formations dispensées débouchent sur l'emploi. Vous avez parlé de l'exemple allemand. Vous savez fort bien qu'en Allemagne on est en train de réfléchir non pas pour diminuer la formation générale, mais pour l'améliorer encore.

Quatrièmement, pour que les collectivités territoriales et les services publics disposent rapidement de fonds supplémentaires pour la formation et l'emploi, pour aider les P.M.E. en difficulté et améliorer les allocations chômage et le R.M.I., 50 milliards de francs, à notre avis, pourraient être prélevés sur les opérations d'enrichissement qui se réalisent au détriment de l'emploi, comme les plus-values boursières ou les exportations spéculatives de capitaux à l'étranger, qui se sont

chiffrés, en 1990, à 185 milliards de sortie nette, soit plus de deux fois et demie de plus qu'en 1985. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Jean-Claude Lefort. La Bourse ou la vie !

M. André Lajoinie. Peut-on faire une politique de gauche sans lutter efficacement contre le sous-emploi, sans produire et créer français comme nous ne cessons de le réclamer, malgré les sarcasmes qu'on a eus bon de nous adresser de part et d'autre ?

Si l'on veut créer des emplois, de vrais emplois, pas des petits boulots précaires et à temps partiel, il est évident qu'au lieu d'exporter des capitaux, de fermer les entreprises chez nous, d'importer les marchandises et les machines-outils, ou même les ordinateurs, dont nous avons besoin, il faut se doter d'une industrie puissante, de services modernes, d'une agriculture forte et d'une recherche disposant des moyens appropriés pour contribuer à ces objectifs.

Par exemple, le Gouvernement va-t-il laisser la direction de Renault continuer à saborder les chances de l'industrie automobile française, en s'inscrivant dans l'accord Volvo-Mitsubishi de construction d'une usine en Hollande, véritable « cheval de Troie » japonais ?

Mme Muguette Jacquaint. Tout à fait !

M. André Lajoinie. Une politique réaliste doit développer les atouts nationaux, y compris par un accord entre Renault et Peugeot.

Une politique de gauche n'implique-t-elle pas d'aider au développement des chantiers navals, à La Ciotat et ailleurs, de donner à l'électronique, à l'informatique, à l'aéronautique françaises les moyens financiers et le soutien public nécessaires ? Allez-vous prendre les décisions qui s'imposent en ce sens ? Nous ne manquerons pas, madame le Premier ministre, de vous présenter les dossiers nécessaires.

M. Hervé de Charette. Très bien !

M. André Lajoinie. Parlant de cette nécessité de « muscler » notre industrie, vous avez mis l'accent, madame le Premier ministre, sur l'urgence pour la France de développer cette industrie afin qu'elle soit comparable à celle de l'Allemagne qui, avec sa réunification, devient le mastodonte de l'Europe. Nous sommes d'accord avec cet objectif. Non, la France ne doit pas devenir le *mezzogiomo* de l'Europe ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Mais voyons-en clairement les conditions et sachons pour cela tirer les leçons du décalage croissant qui existe, à notre détriment, avec ce pays et prendre les décisions qui s'imposent.

D'abord, ne faut-il pas réfléchir au fait que ce sont les pays vaincus de la dernière guerre mondiale, Allemagne et Japon notamment, dont les dépenses de guerre ont été limitées, qui ont pu acquérir une telle puissance industrielle...

Mme Muguette Jacquaint. Eh oui !

M. André Lajoinie. ... alors que notre pays, pendant ce temps, s'épuisait dans des guerres coloniales, que nous combattions, et qu'il s'engageait par la suite dans un surarmement ruineux ?

Ne faut-il pas en tirer la conclusion qu'il est indispensable de donner la priorité à l'industrie civile sur l'armement, dans le cadre d'initiatives tendant à un désarmement général et équilibré ?

Ensuite, la comparaison avec l'Allemagne ne fait-elle pas apparaître notre pays comme donnant depuis longtemps la primauté à la finance sur l'investissement productif et à la formation, la primauté à une politique de bas salaires et de précarité de préférence à une politique de travailleurs qualifiés et mieux payés ?

Ne faut-il pas, là aussi, redresser la barre en donnant la priorité à la production industrielle par rapport aux placements spéculatifs, ainsi qu'à la qualification et aux meilleurs salaires qui sont, vous le savez, bien plus élevés outre-Rhin, pour un temps de travail réduit par rapport au nôtre ?

Enfin, la même comparaison avec l'Allemagne montre que c'est en France que l'exportation spéculative des capitaux prend le plus d'ampleur, privant nos industries des financements nécessaires et conduisant des firmes comme Renault et Michelin à des licenciements massifs. De même, c'est en

France que la pénétration des capitaux étrangers est la plus facile, ce qui a conduit à des mainmises étrangères préjudiciables à l'emploi et à notre souveraineté nationale.

Si la volonté politique existe, il est possible de créer les conditions permettant d'empêcher ces exportations spéculatives de capitaux ou ces pénétrations étrangères et leurs conséquences néfastes !

Va-t-on enfin résister aux objectifs des puissances d'argent ou, au contraire, continuer à s'incliner devant elles ?

La France a besoin d'une politique d'autonomie communale, inséparable d'une libre coopération intercommunale. Le Gouvernement ne devrait pas maintenir, comme vous l'avez pourtant annoncé, le projet en cours de discussion sur le regroupement autoritaire des communes ? (« Très bien ! » sur les bancs du groupe communiste.)

Pour apporter aux libertés les garanties qui s'imposent, le Gouvernement va-t-il renoncer à la préparation d'un décret concernant la mise sur fiches informatisées, par les renseignements généraux, des opinions politiques et syndicales des Français ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Va-t-il redonner vie aux libertés aujourd'hui laminées sur le lieu de travail par la flexibilité et l'intransigeance patronale ? Va-t-il permettre aux magistrats de faire leur travail en toute indépendance ? Il ne suffit pas de l'affirmer, il faut le faire.

La liberté, consiste aussi à prendre en compte l'aspiration des jeunes qui refusent la violence et expriment leur exigence de dignité. Ces jeunes se reconnaissent dans une France au service de la fraternité entre les peuples. Ils veulent une école de l'égalité, de la qualité et de la démocratie. Ils refusent le racisme et les haines qu'il génère. Mais les aspirations qui leur tiennent à cœur resteront lettre morte sans les moyens concrets de faire vivre ces libertés, par exemple en rénovant les cités et les quartiers populaires, en refusant l'urbanisation ségrégative, en assurant la formation et l'emploi, ainsi que les logements décentes à loyer abordable qui manquent si cruellement.

Il n'y a pas d'innovation possible sans démocratie, sans liberté. Ce qui est vrai pour chaque individu l'est tout autant pour la France et son indépendance.

A travers un coup d'Etat supranational permanent, la primauté de l'Europe des Douze et l'effet direct des règlements se conjugent de plus en plus pour vider les lois françaises de leur contenu original et des avancées sociales que les luttes avaient permis d'y introduire.

La supranationalité diplomatique et militaire est un projet dangereux pour tous les Européens.

L'intégration militaire de la France dans une Europe inscrite elle-même dans l'O.T.A.N. renforcée, c'est le risque de tensions accrues et, pour notre pays, d'une souveraineté non plus seulement entravée, mais bradée dans ses initiatives internationales.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur le président Lajoinie.

M. André Lajoinie. Je conclus, monsieur le président.

Madame le Premier ministre, depuis le début de la législature, les députés communistes n'ont cessé d'agir dans cette assemblée pour défendre le monde du travail et faire vivre l'espoir de l'union des forces de gauche et de progrès.

Les événements ont montré qu'ils ont eu raison. Par exemple, quand ils ont été les seuls à voter contre la loi instituant l'amnistie (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Un député du groupe Union pour la démocratie française. C'est faux !

M. André Lajoinie. ... pour les auteurs de fausses factures, ou encore lorsqu'ils ont voté pour la paix et contre l'engagement de la France dans une guerre américaine dont on voit aujourd'hui qu'elle n'a réglé aucun des problèmes de la région, mais, au contraire, qu'elle les a tous aggravés.

La gauche, ce sont des millions d'hommes et de femmes attachés aux valeurs progressistes de justice sociale, de démocratie et de paix. Beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui désemparés et décus par ce qui s'est fait au nom de cette gauche. Votre gouvernement, madame le Premier ministre, a donc une responsabilité particulière. Vous ne devez pas déce-

voir l'espoir que votre nomination a pu susciter, ce qui ne pourra être réalisé par des paroles, si séduisantes soient-elles, mais par des actes concrets en faveur de notre peuple.

J'ai fait état des questions que nous posent vos déclarations sur la politique que vous entendez conduire, tout comme votre refus de constituer un gouvernement représentatif des forces de gauche pour mener une véritable politique de gauche. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. André Lajoinie. C'est pourquoi l'attitude des députés communistes par rapport à votre Gouvernement sera claire : elle sera uniquement dictée par le souci des intérêts de notre peuple et de notre pays.

Un député du groupe Union pour la démocratie française. Mais encore ?...

M. André Lajoinie. Tout ce qui pourrait aller dans le sens du développement des productions nationales, de la création d'emplois stables et bien rémunérés, de la justice sociale, du progrès de la recherche et de la formation et d'une coopération européenne d'égal à égal, sera assuré de notre soutien. (*Exclamations sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

En revanche, les députés communistes combattront résolument toute mesure allant dans le sens de l'austérité, de la précarité, de la remise en cause de notre protection sociale, de l'injustice sociale et fiscale et de l'abandon national.

Nous savons bien qu'un changement de gouvernement ne saurait à lui seul faire un printemps de la gauche. La réponse aux préoccupations des Français n'est pas dans ce changement, mais dans la politique qui sera conduite.

Vous avez déclaré, madame le Premier ministre, qu'on gouvernait plus au centre qu'on le souhaitait. Permettez-moi de contester cette pseudo-fatalité. Je l'ai déjà dit, il existe dans cette assemblée une majorité et donc les moyens pour mener une politique de gauche.

Ce qui va déterminer l'avenir, c'est l'ampleur du rassemblement et de la mobilisation populaire.

A sa manière, le changement de gouvernement reflète le mécontentement populaire. Pour que la politique conduite par le nouveau réponde enfin aux aspirations et aux besoins de notre peuple, il faut manifestement un rassemblement bien plus large des forces populaires en faveur de la justice, de la liberté et de la paix. C'est pour que cet objectif soit atteint que les communistes se dévouent avec persévérance.

Dans les entreprises, de la S.N.C.F. à Michelin, en passant par Peugeot, Air-France et les hôpitaux, les travailleurs en lutte sont les défenseurs lucides de l'emploi et de l'intérêt national. Le Gouvernement se doit d'apporter des réponses et prendre en compte leurs propositions.

En conclusion les députés communistes prendront leur part dans l'action pour unir les forces populaires et nationales, les forces de gauche, afin de réaliser un changement profond et significatif dont la France a besoin.

C'est dans cet esprit qu'ils apprécieront la politique de votre Gouvernement. Sur ses actes ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. Pour l'Union du centre, la parole est à M. Edmond Alphandéry, que j'invite à mieux respecter son temps de parole que ne l'ont fait les orateurs précédents...

M. Edmond Alphandéry. Madame le Premier ministre, l'opinion publique vous accorde le bénéfice du doute. Mais, passé l'enthousiasme des débuts, les Français veulent y voir plus clair et comprendre. Après les intentions affichées, ils attendent de vous des actes et des résultats. N'oubliez pas qu'« en France, comme l'a dit le moraliste, le premier jour est pour l'engouement, le second pour la critique et le troisième pour l'indifférence ».

Votre nomination à la tête du Gouvernement, nous en saluons d'emblée l'aspect symbolique : mais nous décelons déjà ses arrière-pensées électorales...

M. Alain Bonnet. Mais non !

M. Edmond Alphandéry. ... et nous nous interrogeons. Votre politique s'inscrit-elle en continuité avec la politique de votre prédécesseur ou marque-t-elle une rupture ? Il y a plus qu'une nuance entre ce que vous voulez faire et ce que vous pourrez faire.

Car, vous le savez bien et chacun en convient, vos marges de manœuvres économiques et sociales sont on ne peut plus réduites. Alors, ce « nouvel élan », où allez-vous pouvoir le trouver ? Comment allez-vous pouvoir l'imprimer ? Quelle sera votre part d'initiative et de décision ? Les Français voudraient donc savoir où vous allez les conduire.

M. Hervé de Charratte. Elle n'en sait rien !

M. Edmond Alphonandéry. Les Français applaudissent avec nous - les sondages le prouvent - la femme devenue Premier ministre, mais ils se posent bien des questions quant à son positionnement politique, économique et social.

Après vous avoir écouté, je dois vous dire que vous devez clarifier vos choix, clarifier vos soutiens politiques. Ce que j'ai entendu à l'instant me conduit à confirmer cette position avec encore plus de fermeté. Oui, vous devez clarifier votre programme de gouvernement, car il comporte bien des ambiguïtés. Les réflexes ont la vie longue et, dans l'esprit des Français, vous êtes, que vous le vouliez ou non, une militante socialiste. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Beauvils. Ce n'est pas déshonorant !

M. Edmond Alphonandéry. Je ne dis pas que tel était le cas !

La majorité d'entre eux pensent que vous ferez une politique plus à gauche que Michel Rocard.

M. Alain Barrau. Il est socialiste, lui aussi !

M. Edmond Alphonandéry. Ce sont les sondages qui le disent. Et d'ailleurs rien ne le dément. Vous recherchez un style recentré, vous venez de le prouver par votre discours, mais vous alimentez leurs craintes par des déclarations qui vous situent là où vous n'avez jamais cessé d'être. Je vous cite : « Les communistes sont partis. Je l'ai beaucoup regretté. S'il y a une évolution, on verra bien ! » On voudrait bien savoir ce qui se cache derrière ce : « on verra bien » !

Cette ambiguïté entre l'être et le paraître, on la mesure aux bienveillances politiques dont vous avez fait immédiatement l'objet, de Georges Marchais à Jean-Pierre Chevènement. Ce dernier s'est d'ailleurs tellement félicité de votre nomination qu'on s'étonne de ne pas le retrouver sur ces bancs !

M. Jean Beauvils. Cela va venir !

M. Edmond Alphonandéry. Après tout, pour entrer au Gouvernement par la grande porte, ne suffit-il pas désormais de l'avoir claquée quelque temps auparavant ? - n'est-ce pas, madame le Premier ministre ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

J'ai parlé de l'ambiguïté des déclarations politiques. Il y a aussi l'ambiguïté des messages économiques. Lorsque vous parlez de « muscler l'appareil productif français », de « remédier à l'inadéquation du système de formation avec les besoins de la guerre économique », de « renforcer l'aide aux P.M.E.-P.M.I. », vous ne faites que reprendre des idées que nous ne cessons de professer depuis des années.

M. Jean Beauvils. Alors, réjouissez-vous !

M. Edmond Alphonandéry. Seulement, au même moment, vous déclarez avoir « beaucoup aimé les années 1981-1983. » Alors là, permettez-nous de frémir !

M. Alain Bonnet. Ces années vous obsèdent ?

M. Edmond Alphonandéry. L'ambiguïté du message européen, enfin. On ne sait ce qui l'emporte en vous, la construction européenne ou le protectionnisme face aux Japonais et la guerre économique avec l'Allemagne. Le nationalisme est de retour : êtes-vous donc européenne par conviction ou par défaut ? On peut se poser la question. Votre conception dirigiste et nationaliste va s'opposer fatalement à la vision libérale de nos partenaires de la Communauté, à commencer par nos voisins allemands avec lesquels nous travaillons en harmonie pour construire l'Europe politique et monétaire. En heurtant l'Allemagne, madame le Premier ministre, n'allez-vous pas isoler la France, au risque de l'affaiblir ?

Je doute donc que votre comportement puisse contribuer à faire avancer le dossier européen.

Alors, « objectif 93 », pour quoi faire ? « Une France forte dans une Europe forte », c'est un très beau slogan ! Nous sommes tous d'accord sur tous ces bancs.

M. Gérard Longuet. C'est un slogan original !...

M. Edmond Alphonandéry. Mais ne cache-t-il pas, en vérité, une France que le grand large européen commence à effrayer et qui se replierait sur elle-même ?

Ambiguïté, mais aussi fragilité. Votre gouvernement naît sous le signe de la précarité. Afficher volontarisme et pugnacité, c'est bien. Mais, vous en conviendrez, il y a un fossé entre le dire et le faire. Votre problème numéro un sera de convaincre vos propres amis socialistes de brûler ce qu'ils ont adoré, d'adorer ce qu'ils ont brûlé. Regardez l'accueil de votre *credo* sur l'apprentissage : il me plaît, c'est le mien et je ne cesse de plaider en sa faveur.

M. François Léotard. Très bien !

M. Edmond Alphonandéry. Mais, non seulement il bouleverse les idées reçues à gauche, surtout au sein de la puissante Fédération de l'éducation nationale (*M. Hervé de Charratte applaudit*), mais encore il apparaît évidemment aux yeux de tous comme une critique de la politique conduite par Lionel Jospin. Et vous allez tenter cette gageure : c'est le même ministre qui aura en charge de négocier ce virage à 180 degrés !

Votre deuxième tâche, c'est de mobiliser le Gouvernement, d'en assurer la cohésion quotidienne face aux dossiers nombreux et urgents qui l'attendent. Vous dites : « Il faut que les gens travaillent davantage ensemble, que les ministres parlent d'une seule voix, que les contradictions qui peuvent exister soient réglées avant leur expression externe. » Très bien ! Puissiez-vous être entendue !

En tout cas, je vous souhaite bon courage. Bon courage, d'abord, pour gérer votre cohabitation avec Pierre Bérégovoy. On vous sait militante et interventionniste. Pierre Bérégovoy, lui, a fait ses preuves. Il s'affiche volontiers comme un libéral. (*Sourires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous allons observer avec intérêt le fonctionnement de ce curieux attelage (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République*)...

M. Jean Beauvils. Cela devient désagréable !

M. Edmond Alphonandéry. ... fait d'une passionaria - ce n'est pas péjoratif dans ma bouche - et d'un « père-la-rigueur, ce qui n'est pas plus péjoratif. J'observerai avec intérêt, et les Français aussi, comment cet attelage va fonctionner.

M. Charles Fèvre. A hue et a dia !

M. Edmond Alphonandéry. Je vous souhaite aussi bon courage pour régler au jour le jour les relations entre Pierre Bérégovoy et les ministres dépensiers. D'ailleurs, le fait même que le Président de la République ait dû exiger - ce fut son premier propos - « l'homogénéité » de votre gouvernement en dit long sur la nécessité de concilier tous les états d'âme et toutes les arrière-pensées.

D'autant que vous n'avez pas que des amis au parti socialiste : n'est-ce pas vous qui déclariez, en 1980 - décidément, je me demande si je ne vous lis pas trop... : « Je ne sais si on m'a nommée ministre des affaires européennes pour me tuer, mais j'avance au combat avec les fusils devant et les fusils derrière » ? Alors fourbissez vos armes et procurez-vous des munitions, car ce n'est pas dans l'hémicycle que vous trouverez vos soutiens. Vous le savez d'ailleurs si bien que vous ne prenez pas le risque de demander un vote de confiance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Madame le Premier ministre, tout le monde en convient, votre gouvernement est marqué par une troisième et extrême fragilité, économique et sociale, celle-là.

La conjoncture économique s'est retournée, l'emploi va fatalement en pâtir, et tout le monde l'a dit, d'ailleurs, sur tous ces bancs ; le déficit budgétaire va se creuser, nous le savons et M. Bérégovoy le sait bien aussi - il a une tâche bien difficile -,...

M. Jean Beauvils. Quelle commisération !

M. Edmond Alphonandéry. ... tout comme les comptes de la sécurité sociale. Le nouveau ministre, M. Bianco, aura bien du souci lui aussi.

Qu'allez-vous donc pouvoir faire en réponse aux défis nombreux et urgents lancés à notre pays, avec aussi peu de temps, aussi peu de soutiens et aussi peu de marge de manœuvre économique et sociale ?

Vous avez une ambition sociale que vous ne pourrez satisfaire. En réalité, vous n'avez pas les moyens de votre politique. Depuis 1988, nous ne cessons de demander le freinage des dépenses publiques, de réclamer l'allègement des charges des entreprises, de souhaiter le lancement d'une politique ambitieuse de formation professionnelle. Mais vous arrivez comme les carabiniers, trois ans trop tard ! Vous ne disposez plus de l'environnement international qui aurait pu vous permettre de mener à bien ces réformes.

Où allez-vous trouver l'argent ? C'est une question que les Français se posent.

Allez-vous augmenter les impôts et les cotisations sociales supportées par les ménages ? Mais ce serait porter atteinte à leur pouvoir d'achat.

Allez-vous vous retourner vers les entreprises ? Mais ce serait contraire à l'objectif prioritaire que vous vous êtes assigné de préserver leur compétitivité. D'ailleurs, M. Bérégovoy veille au grain !

Certes, vous pourriez retrouver quelques marges de manœuvre grâce à la reprise des privatisations. Mais vous êtes prisonnière du dogme du « ni-ni », et le chef de l'Etat, qui vous a choisie, n'acceptera jamais, au grand jamais, que vous remettiez en cause cet engagement.

C'est clair, madame le Premier ministre : vous n'avez pas les finances de votre discours. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Yves Dolto. Vous faites les questions et les réponses !

M. Edmond Alphandéry. Vous comprendrez, dans ces conditions, madame le Premier ministre, notre scepticisme. Il vous aura fallu une décennie pour digérer la « leçon de choses ». Votre prise de conscience est bien tardive. Que de temps perdu pour les Français ! Que de dégâts commis parmi les plus fragiles d'entre eux !

« La mobilisation par tous » que vous décrêtez aujourd'hui, « la solidarité pour tous » que vous réclamez désormais, l'ampleur de la tâche que vous venez de nous décrire, bref l'ambition que vous affichez ne constituent-elles pas le plus sûr désaveu de la décennie Mitterrand ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Si le bilan était aussi positif, vous n'envisageriez pas aujourd'hui de « mettre la gomme » pour lutter contre le chômage, de changer le système de formation ou de renforcer la compétitivité des entreprises... Il faut des années pour accomplir une telle tâche. Vous les aviez, vous les avez gaspillées.

M. Pierre Mazeaud. Tout à faire !

M. Edmond Alphandéry. Madame le Premier ministre, vous avez des rendez-vous prioritaires avec les Français. Nous avons toutes les raisons de craindre que vous ne puissiez pas les honorer. Mais nous ne vous condamnons pas *a priori*, et c'est dans cet esprit que nous venons de vous écouter. Nous avons toujours dit que seuls les actes sont les juges des intentions. Nous sommes au rendez-vous de l'intérêt général.

Voici nos urgences : à vous de jouer car, sur ces dossiers-là, nous vous attendons. C'est sans *a priori* que nous vous jugerons. Prouvez-nous que vous êtes en mesure d'aller au-delà de la méthode Coué et de l'Etat-spectacle.

L'emploi, c'est votre premier rendez-vous, si je vous ai bien entendue. Ardente obligation d'aujourd'hui, mais rendez-vous manqué hier, je le rappelle, par tous les gouvernements socialistes. Que comptez-vous faire pour lutter contre les 100 000 chômeurs supplémentaires que tout le monde annonce pour 1991 ?

« L'impératif industriel », dites-vous ? C'est vrai, vous avez mis le doigt sur l'un des problèmes majeurs de notre économie ! Le déficit de nos échanges industriels ne cesse de croître de façon alarmante. Vous avez donné les chiffres, je ne les répéterai pas.

Vous l'avez compris, renforcer notre potentiel industriel est le meilleur moyen de lutter contre le chômage. Mais qu'allez-vous faire de concret ? Il ne suffit pas de menacer, de façon ostentatoire, certains de nos partenaires de mesures protec-

tionnistes. Faire preuve de fermeté dans les négociations commerciales pour défendre les intérêts de la France, évidemment oui ! Mais faire étalage de protectionnisme : attention aux mesures de rétorsion ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Les industriels sont prêts à se mobiliser. Ils tendent la main aux pouvoirs publics. Ils sont disposés à investir dans la formation des hommes, dans le développement de l'outil de travail, dans la conquête des marchés extérieurs. Ils l'ont dit récemment dans un colloque.

En contrepartie, ils demandent qu'on améliore leurs chances de réussite. Pour être passée récemment par le secteur privé, vous savez qu'ils supportent des charges nettement plus élevées que la plupart de leurs partenaires. Alors, madame le Premier ministre, réduisez ces charges. Et si telles sont vos intentions, nous allons voir quelles mesures vous allez inscrire dans la prochaine loi de finances pour 1992.

M. Louis Pierno. Il n'y a pas eu assez de cadeaux pour les entreprises, peut-être !

M. Edmond Alphandéry. La formation professionnelle, proposez-vous ensuite. Oui, le chômage des jeunes est beaucoup trop élevé en France. Oui, il convient de mieux faire fonctionner le marché du travail grâce à une ambitieuse politique de formation. Oui, il faut y associer les entreprises. Mais, là encore, nous voulons du concret !

M. Alain Bonnet. Vous en aurez !

M. Edmond Alphandéry. Pour inciter les entreprises à se lancer dans l'apprentissage industriel, pour donner leurs chances aux jeunes qui quittent aujourd'hui l'Université sans aucun diplôme, nous voulons aussi une professionnalisation d'une partie du premier cycle de l'enseignement supérieur. Nous voulons l'expérimentation d'une plus grande autonomie de certaines universités, en y associant notamment les entreprises et les collectivités locales.

Deuxième rendez-vous : le pouvoir d'achat et la revalorisation du salaire direct.

Quelles mesures allez-vous prendre pour colmater les régimes de sécurité sociale, notamment le déficit des retraites, et cela, j'y insiste, sans amputer le pouvoir d'achat des salariés ? Vous avez une échéance en juin, les caisses sont vides et même déficitaires.

M. Jacques Godfrain. Trente milliards !...

M. Edmond Alphandéry. Il vous faut dire dès maintenant comment vous allez les renflouer. Il va être intéressant de voir les mesures lourdes et non pas les gadgets que vous allez proposer aux Français pour assainir nos comptes sociaux.

Nous attendons aussi les mesures fiscales, notamment la baisse de la T.V.A. qui, depuis 1986, je crois - je parle sous le contrôle de M. Bérégovoy -, avant donc que vous ne reveniez au pouvoir, a permis, à l'occasion de chaque budget, de soutenir le pouvoir d'achat des salariés. Allez-vous réduire la T.V.A. ?

M. Bernard Pons. Certainement pas !

M. Edmond Alphandéry. Et puis nous attendons que vous mettiez en place tout un dispositif permettant progressivement la revalorisation du salaire direct, cette part du salaire qui sensibilise et motive les travailleurs.

Troisième rendez-vous : le combat contre les déchirures sociales.

Avec le ralentissement de l'activité économique, les déséquilibres profonds de notre société réapparaissent au grand jour. Le cancer du chômage a accentué les phénomènes d'exclusion. Chez les jeunes, bien sûr, mais aussi chez les chômeurs de longue durée, souvent plus âgés. C'est dans les banlieues que ces phénomènes d'exclusion sont le plus douloureusement vécus. Nous attendons avec intérêt la dynamique politique que vous nous annoncez pour lutter contre ces fractures sociales - celles qui concernent les villes, bien sûr, mais aussi celles relatives au monde rural.

Où est passée la politique d'aménagement du territoire ? La dévitalisation d'une partie de la province, combinée à la crise que traverse notre agriculture, ne peut laisser indifférent l'ancien ministre de l'agriculture que vous êtes. Monde rural devient aujourd'hui synonyme de monde dual. Après la solidarité entre les villes par l'instauration d'une dotation de solidarité urbaine, n'est-il pas temps de créer une dotation de

solidarité en faveur du monde rural, notamment, comme je l'ai proposé à plusieurs reprises, par la péréquation d'une partie de la taxe professionnelle ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Nous attendons une relance de la politique d'aménagement du territoire, car elle est la clé de la qualité de la vie dans les villes et les zones rurales. Nous attendons une gestion dynamique du dossier agricole, pour enrayer la dévitalisation de départements entiers.

Et puis nous attendons une politique en faveur du bâtiment, de l'artisanat et du petit commerce, car il doit y avoir un développement harmonieux de tous les secteurs d'activité dans l'ensemble de notre pays.

Quatrième rendez-vous : la défense des valeurs, et c'est un objectif que vous avez vous-même évoqué.

La politique de la France ne peut pas se réduire à des considérations matérielles. La France est une société complexe de femmes et d'hommes qui ont besoin de références morales et éthiques. Vous êtes la première femme à la tête du Gouvernement. Les Français attendent beaucoup de vous sur ces sujets fondamentaux et délicats.

Evoquons, par exemple, la bioéthique. Comment réagissez-vous personnellement à ces expérimentations qui ébranlent la conscience humaine ? Allez-vous nous proposer une législation pour éviter les débordements ?

La justice : si vous voulez réconcilier beaucoup de nos concitoyens avec la démocratie, il va falloir que vous creviez l'abcès d'un certain nombre d'affaires. Puisque vous plaidez pour une justice indépendante, démocratique et moderne, nous attendons les mesures concrètes que vous allez prendre pour assurer l'indépendance des juges chargés de l'instruction des dossiers en cours. Qu'allez-vous faire aussi pour mieux assurer les droits du justiciable ?

M. Jean-Louis Debré. Maintenir Nallet...

M. Edmond Alphandéry. Il est grand temps d'ouvrir cet immense chantier de l'éthique et de la déontologie. N'est-ce pas d'ailleurs l'un des moyens de préparer la France à l'Europe en construction ?

Je terminerai donc par un dernier rendez-vous qui n'étonnera personne : celui de l'Europe. Car le centriste que je suis entend, au nom de ses amis du groupe de l'Union du centre, être rassuré sur vos intentions en matière européenne.

1991 peut être une belle année pour la construction européenne. Deux conférences intergouvernementales, l'une sur la monnaie, l'autre sur les institutions, cherchent à faire progresser, de façon décisive, l'Europe des Douze. Pour cela, il ne suffit pas de l'adhésion de la France. Il faut que notre pays donne l'impulsion.

Cela est particulièrement vrai dans un domaine que je connais bien, le domaine monétaire. Madame le Premier ministre, allez-vous prendre des initiatives au sommet de Luxembourg pour donner un coup de fouet à des négociations qui ont tendance à sommeiller ? La France va-t-elle répondre favorablement à l'Allemagne pour faire démarrer à quelques-uns, et vite, le processus de la monnaie européenne ? Allez-vous aussi vous battre pour que la France reste symboliquement le cœur de l'Europe : il faudra défendre Strasbourg et nous vous y aiderons. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Emploi, pouvoir d'achat, combat contre les déchirures sociales, défense des valeurs, construction européenne : voilà, madame le Premier ministre, les cinq rendez-vous prioritaires que vous avez avec les Français. Autant de dossiers concrets sur lesquels nous jugerons votre action. Car il ne suffit pas d'afficher des intentions, aussi louables soient-elles. Il importe de traiter avec sérieux les problèmes qui se posent à notre pays.

Fidèles aux convictions qui ont toujours été les nôtres, nous, les députés de l'Union du centre, nous saurons faire la distinction entre les mesures artificielles et les projets porteurs d'avenir.

Mais nous voyons bien ce qui se dessine. Le Président de la République a constitué un gouvernement de combat socialiste dont il est - j'espère que vous ne prendrez pas cela comme une injure - véritablement le chef. Vous vous mettez en ordre de bataille. Sachez que nous sommes prêts. Car plus

nous vous écoutons, plus nous sentons, avec nos alliés de l'opposition, l'urgence de l'alternance. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Charles Millon, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Charles Millon. Madame le Premier ministre, il y avait, c'est évident, d'excellentes raisons pour changer de gouvernement, et il y a aujourd'hui d'excellentes raisons pour engager enfin, pour la France et les Français, les réformes de fond si attendues et que vous avez tenté de décrire.

En effet, les Français sont las de la gestion de la « grisaille », du social-immobilisme, et attendent, pour reprendre l'expression du Président de la République, un « nouvel élan ». Ils sont conscients que notre pays est confronté à une crise économique et sociale, morale et politique d'une dimension particulière et que des réformes s'imposent d'urgence.

M. Jean-Claude Gayssot. Surtout pas les vôtres !

M. Charles Millon. Les Français sont angoissés par la montée du chômage, seul horizon pour 17 p. 100 des jeunes qui sortent de l'école ou de l'université.

M. Louis Pierna et M. Jean-Claude Gayssot. C'est le libéralisme !

M. Charles Millon. Le libéralisme, depuis dix ans, n'a guère été mis en application dans notre pays !

M. Hubert Falco. Dix ans de socialisme !

M. Charles Millon. Vous le savez, madame le Premier ministre, 2 650 000 chômeurs sont aujourd'hui inscrits à l'A.N.P.E.

M. Philippe Vasseur. Officiellement !

M. Jean-Louis Debré. C'est le résultat du socialisme !

M. Francis Delattre. Et l'œuvre de Soisson !

M. Charles Millon. Les Français attendent, vous l'avez dit, une réforme du système de formation et d'éducation pour réaliser une adéquation entre l'emploi et la formation. Un certain nombre de responsables ont mis en œuvre, dans les collectivités territoriales dont ils ont la charge, des réformes allant dans ce sens : réforme de l'apprentissage, réforme de l'alternance, cours de soutien. Mais, jusque-là, ils n'ont pas reçu l'aide qu'ils espéraient du ministère de l'éducation nationale et du Gouvernement.

M. Rudy Salles. Loin s'en faut !

M. Charles Millon. Les Français attendent aussi une réforme de la fiscalité et un allègement des charges sociales, surtout pour les P.M.E....

M. Philippe Vasseur. Et pour les agriculteurs !

M. Charles Millon. ... afin de favoriser la création d'emplois et le développement de la recherche, source du progrès technique et donc de la croissance.

M. Jean-Louis Debré. Il n'y a rien à attendre des socialistes !

M. Charles Millon. Les Français sont inquiets devant l'apparition d'une société duale, devant le développement de toutes ces inégalités, de toutes ces exclusions. En 1983 on parlait des « nouveaux pauvres », aujourd'hui on parle des R.M.Istes : ce sont malheureusement les mêmes personnes. Il y en a aujourd'hui un million à qui on avait promis l'insertion et à qui on ne donne qu'une assistance qui ressemble à une aumône ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.* - *Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Beaufils. Et vous, vous ne leur donniez rien du tout !

M. Christian Bataille. Vos propos sont scandaleux, monsieur Millon !

M. Charles Millon. On avait entendu un slogan : « Changer la vie, changer la ville ». Aujourd'hui, on constate que s'embrasent les banlieues, ces lieux de désespérance, ces lieux d'angoisse, d'isolement et de solitude que, pendant dix ans, vous avez ignorés.

M. Christian Bataille. C'est vous qui les avez construites !

M. Philippe Vasseur. Non, c'est vous ! Voilà dix ans que vous êtes au pouvoir !

M. Charles Millon. Oui, madame le Premier ministre, il convient d'engager une véritable politique d'aménagement du territoire qui se préoccupe non seulement des villes, comme vous l'avez proposé, mais aussi de la désertification rurale, comme M. Alphanéry vous y a invitée. Il est bien évident, en effet, qu'on ne peut s'occuper de 75 p. 100 seulement de la population et ignorer les 25 p. 100 restants. C'est une politique de l'espace qui s'impose.

Oui, nous attendons, pour pouvoir faire face au problème des inégalités et de l'exclusion, que soit engagée une véritable politique de l'immigration. Nous avons été habitués au ballet des « tables rondes ». Chaque fois, nous avons fait des propositions concrètes. Nous avons proposé, en particulier, une politique du contrat en matière d'immigration : contrat entre l'immigré et la nation, contrat entre la France et les pays d'immigration, contrat entre l'Etat et les collectivités territoriales. Nous avons donc joué la concertation. Quelle déception, aujourd'hui, de constater qu'aucune politique d'immigration n'a véritablement été engagée (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française*) et qu'au contraire nous sommes tous confrontés, dans nos départements et nos communes, à des problèmes dont souffrent, en premier lieu, les immigrés.

Nous voulons que la décentralisation soit relancée, et j'ai bien noté, madame le Premier ministre, que vous aviez pris l'engagement de le faire. Nous voulons que la symphonie inachevée écrite par Gaston Defferre devienne enfin une symphonie achevée ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Marc Dolez. Vous n'en vouliez pas !

M. Christian Bataille. Vous aviez voté contre !

M. Jean Beaufils. Tartuffe ! Récupérateur !

M. Charles Millon. Faites attention mes chers collègues, si une seconde loi de décentralisation n'est pas mise en œuvre...

M. Jean Beaufils. Voici les nouveaux chantres de la décentralisation !

M. Charles Millon. ... vous verrez les charges fiscales se développer sans que s'opère la nécessaire répartition entre fiscalité nationale et fiscalité locale, vous verrez se constituer des féodalités que personne ne souhaite. Oui, nous souhaitons une seconde loi de décentralisation pour répondre à ce développement des inégalités !

M. Christian Bataille. Les centralisateurs, c'est la droite !

M. Charles Millon. Les Français sont effarés par la gangrène des affaires. C'est la pression du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire, la confusion de tous les pouvoirs. C'est le dessaisissement d'un juge.

M. Jean-Louis Debré. Et le maintien d'un ministre !

M. Charles Millon. C'est le développement de la corruption et du trafic d'influence.

Les Français sont inquiets pour leur démocratie. Ils attendent une vraie réforme de la justice, une réforme du Conseil supérieur de la magistrature, une revalorisation de la fonction de magistrat, un vrai contrôle de l'utilisation des fonds publics, la poursuite de tous ceux qui ont profité des fonds publics pour des usages privés.

M. Jean-Yves Chamard. Nucci ?

M. Charles Millon. Oui, madame le Premier ministre, nous vous jugerons sur votre capacité à rétablir une morale publique républicaine.

Enfin, madame le Premier ministre, les Français sont de plus en plus perplexes devant la construction européenne, car ils ont l'impression que les événements vont vite et que la France n'a aucune prise sur eux. Nous avons tous en mémoire cette France tétanisée, pétrifiée, qui regardait s'opérer sous ses yeux la réunification allemande alors que le Président de la République, au sortir d'une réunion internationale, déclarait : « La réunification n'est pas à l'ordre du jour ».

La France doit s'impliquer, bien au-delà de ce qu'elle fait, à l'égard de l'Europe de l'Est, du Maghreb, de l'Europe du Sud qui peut être le point d'équilibre de la construction communautaire.

La France doit s'impliquer dans la renégociation de la nouvelle politique agricole. Nous comptons sur vous, madame le Premier ministre, puisque vous en avez pris l'engagement, pour que les intérêts de nos agriculteurs soient enfin défendus et pour qu'il y ait, enfin, une position française dans ces négociations.

Nous attendons, avec tous les Français, un gouvernement offensif, un gouvernement qui, si possible précède - au moins accompagne - les grandes évolutions, un gouvernement qui n'oublie pas que la construction européenne a toujours été fondée sur le couple franco-allemand ! Il convient, en toute hypothèse, de garantir l'intimité des rapports entre le peuple allemand et le peuple français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Oui, madame le Premier ministre, il y avait de bonnes raisons de changer de gouvernement et d'engager les réformes de fond tant attendues par les Français. Il y avait même de bonnes raisons de vous nommer, vous, Premier ministre, car, le 2 octobre 1990, vous aviez démissionné avec perte et fracas du gouvernement Rocard en affirmant que vous en aviez assez de parler dans le vide, que la France avait besoin d'un grand projet industriel et que vous vous en alliez parce qu'« ils » n'en voulaient pas. Puisque les réformes n'étaient pas engagées ; puisque les Français étaient angoissés ; puisqu'on était devant un vide politique, on est allé vous chercher et, aujourd'hui, vous êtes Premier ministre.

Cependant, madame le Premier ministre, après vous avoir entendue, après avoir senti que vous étiez tiraillée, après avoir compris que vous vouliez concilier les contraires, nous sommes en droit de nous interroger pour savoir si vous avez les moyens d'engager la politique de réformes que vous nous avez exposée, tant bien que mal, compte tenu des contradictions qui sont à la base même de votre gouvernement, et que j'évoquerai très rapidement.

D'abord, si j'ai bien saisi le fond de votre discours, vous voulez changer de politique, puisque vous n'avez jamais cité Michel Rocard et que vous avez expliqué que les problèmes étaient graves, très graves, j'allais dire gravissimes. Quand on veut changer de politique, on change d'équipe. Or le Premier ministre a changé, mais M. Bérégovoy, qui était, il y a quinze jours, ministre des finances, est toujours ministre des finances.

M. Jean Beaufils. Heureusement !

M. Charles Millon. M. Jospin qui était, il y a quinze jours, ministre de l'éducation nationale, l'est toujours.

M. Jean Beaufils. Heureusement ! (*Rires sur les mêmes bancs.*)

M. Charles Millon. M. Nallet, garde des sceaux il y a quinze jours (« Hélas ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République) est toujours garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Jean Beaufils. Heureusement ! (*Rires sur les mêmes bancs.*)

M. Jean-Louis Debré. Heureusement pour nous !

M. Jean Beaufils. C'est un excellent ministre !

M. Charles Millon. Ecoutez le point de vue des Français, vous connaîtrez leur opinion !

M. Hubert Falco et M. Francis Delattre. Et Soisson ?

M. Jean Beaufils. C'est un bon ministre !

M. Charles Millon. Madame le Premier ministre, il y a eu changement de Premier ministre, mais pas d'équipe. C'est une contradiction, car je ne vois pas comment vous pourriez mettre en œuvre une autre politique avec des ministres qui ont mené la politique précédente (« Et Soisson ? » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et communiste.)

M. Bernard Pons. Ils ont déjà échoué !

M. Charles Millon. La deuxième contradiction réside dans votre discours, madame le Premier ministre. En effet vous voulez poursuivre la croissance économique et la création d'emplois en vous appuyant sur ce que l'on pourrait appeler un « social-volontarisme » ou un dirigisme industriel. Vous nous dites, d'ailleurs d'une manière relativement sympathique, car la nostalgie est toujours sympathique, que vous avez la nostalgie des années 1981-1983.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'était bien ! (Sourires.)

M. Jacques Godfrain. Erreur de jeunesse !

M. Charles Millon. Madame le Premier ministre, je suis prêt à relire avec vous cette épopée des nationalisations que j'ai vécue. Je suis d'ailleurs prêt à demander à votre ministre Jean-Pierre Soisson de la relire avec vous, car il partagerait alors nos critiques à l'égard de ce dirigisme. (Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)

M. Jean Baufils. A la différence de vous, il a évolué et il a compris !

M. Jean Giovannelli. Il n'est pas interdit aux hommes intelligents de réfléchir !

M. Charles Millon. Madame le Premier ministre, n'avez pas la nostalgie des nationalisations. D'abord - M. Bérégovoy vous le dira lui-même - parce que l'on n'ose plus s'engager dans cette voie. D'ailleurs, on a même, en catimini, par le biais d'un décret, écorné la règle du « ni-ni ».

M. Francis Geng. Eh, oui !

M. Charles Millon. Ne croyez pas que le volontarisme industriel, « le social-volontarisme » que vous voulez mettre en œuvre, madame le Premier ministre, sera à l'origine d'une croissance économique et de créations d'emplois. Inspirez-vous plutôt de ce qui se passe chez le concurrent que vous craignez, le Japon.

M. Christian Bataille. N'importe quoi !

M. Charles Millon. Dans ce pays, il n'y a pas de développement des entreprises nationalisées et la place de la fonction publique, dans la population active, est moitié moins importante qu'en France. Ses dirigeants mènent une politique qui est peut-être volontaire, mais qui n'a rien à voir avec le dirigisme industriel.

La troisième contradiction, madame le Premier ministre, oppose vos tendances protectionnistes et la nécessité de la construction européenne.

Je me permets de vous rappeler que M. le Président de la République, dans sa dernière allocution, a déclaré que le plus grand danger était le repli sur soi. Je vous indique donc avec gravité qu'il faut éviter l'isolement par rapport à nos partenaires qui ont une démarche libérale.

M. Christian Bataille. On peut faire un autre choix !

M. Charles Millon. Il convient également de faire attention à nos relations avec l'Allemagne car, ainsi que je l'ai déjà indiqué, le couple franco-allemand forme la base, la fondation de l'Europe que nous voulons.

Enfin, madame le Premier ministre, les contradictions sur toutes les réformes que vous avez évoquées sont multiples et je me bornerai à aborder trois domaines en commençant par le système éducatif.

Vous savez, madame le Premier ministre, combien je suis attaché à sa réforme. Ainsi, en ma qualité de président du conseil régional Rhône-Alpes - M. Poperen pourrait vous le confirmer - j'ai, avec la majorité de ce conseil régional, lancé une initiative...

M. Jacques Santrot. Démagogue !

M. Charles Millon. ... novatrice fondée sur l'orientation dont vous avez parlé dans votre discours sur l'apprentissage et pour l'alternance - j'ai cru comprendre que vous vouliez faire preuve d'ouverture d'esprit en la matière - et sur une revalorisation de la fonction des professeurs, dont vous avez chanté, à juste titre, la mission fondamentale.

M. Jean Giovannelli. Il aurait fallu vous en occuper...

M. Francis Geng. Mais vous avez eu dix ans !

M. Jean Giovannelli. ... dès 1987 et en 1988 ! (Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

M. Charles Millon. Cher monsieur, je vous parle de la présidence de la région Rhône-Alpes que j'assume depuis 1988 !

J'ai simplement constaté, madame le Premier ministre, que le groupe socialiste au sein de mon assemblée régionale n'a pas approuvé ces orientations et j'en suis chagrin, car il ne me semblait pas que l'on pouvait être différemment socialiste en région Rhône-Alpes et à Paris !

M. Jean-Louis Debré. Tout dépend du courant ! (Sourires.)

M. Charles Millon. J'ai également relevé que le ministère de l'éducation nationale dont M. Jospin a la charge n'avait pas débordé de joie à la découverte de ce plan. J'ai même entendu les critiques du S.N.E.S., syndicat unique dans ce secteur où il semble faire la loi.

J'espère, certes, madame le Premier ministre, que vous mettez en œuvre votre réforme, mais je crains que vous n'entriez en contradiction avec votre majorité parlementaire, en particulier avec ceux qui relèvent du parti communiste français.

Le deuxième domaine où vos projets comportent des contradictions est celui de la création d'emplois. En effet, en lisant avec intérêt vos déclarations, j'ai relevé que si vous vouliez créer des emplois, vous n'étiez pas opposée à une augmentation de la fiscalité. Expliquez-moi donc comment vous vous y prendrez pour créer des emplois tout en augmentant la pression sociale et fiscale.

M. Willy Diméglio. C'est évident. (Sourires.)

M. Charles Millon. Vous avez également déclaré que le ministère de M. Bérégovoy serait une « usine à emplois ». Pourtant, madame le Premier ministre, si je suis bien informé et si j'ai bonne mémoire, vous êtes passée par le privé. Vous savez donc bien que les emplois sont créés non par un ministère mais par les entreprises. (Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.)

Je suis convaincu que votre langue a fourché et que vous allez bientôt rectifier votre propos.

Alors que vous avez évoqué la promotion des petites et moyennes entreprises, l'assouplissement des formalités, vous installez, quai de Bercy, un « super-ministère », un monument de technocratie. Jamais, je dis bien jamais, depuis 1941, date de la création de ce ministère tel qu'il est, il n'avait représenté une telle puissance, avec une telle concentration de fonctionnaires et de technocrates. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Madame le Premier ministre, je pourrais continuer longtemps sur ces contradictions en traitant - mais mon collègue Edmond Alphandéry en a parlé beaucoup mieux que je ne pourrais le faire -

M. Christian Bataille. C'est vrai !

M. Charles Millon. ... de l'étroitesse de vos marges budgétaires, ou des problèmes fiscaux auxquels vous allez vous heurter.

Je terminerai, sur ce sujet, en soulignant la contradiction entre votre politique énoncée et l'absence de majorité parlementaire. En effet, vous avez décidé, madame le Premier ministre, « la fermeture de l'ouverture ». Vous avez choisi l'alliance avec le parti communiste. (Murmures sur les bancs du groupe communiste.)

M. Gilbert Gantier. M. Soisson doit être content !

M. Charles Millon. Ce sont des fiancés relativement agréables puisque, hier déjà, ils vous ont répondu qu'ils étaient d'accord pour aller au premier rendez-vous !

M. Jean Tardito. N'importe quoi !

M. Charles Millon. Vous avez choisi votre majorité parlementaire : parti communiste, parti socialiste.

M. Jean-Claude Lefort. On le saurait !

M. Charles Millon. Madame le Premier ministre, nous devrions relire ensemble les déclarations du parti communiste en matière de politique européenne.

M. Jean Beaufils. On pourrait aussi relire celles du R.P.R. !

M. Jean Giovanelli. L'appel de Cochin, ce n'était pas mal dans le genre !

M. Charles Millon. Je n'ai pas l'impression que vous trouverez auprès d'eux le soutien nécessaire à votre politique en la matière.

De même, souvenez-vous de la position du parti communiste sur la C.S.G. d'autant que, si j'ai bien compris, vous avez chanté les louanges de cette contribution. Vous souhaitez même en augmenter le taux dans quelque temps. Le parti communiste devra donc se prononcer.

Vous devriez également vous interroger sur la position du parti communiste en matière de politique éducative.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Charles Millon. Madame le Premier ministre, je vais d'ailleurs vous faire un aveu : sur ce sujet fondamental, je vous soutiendrai si vous êtes fidèle à l'apprentissage, à l'orientation, à l'autonomie des universités et des établissements...

M. Jean Gatel. Chiche !

M. Charles Millon. ... à une évolution véritable, à une révolution, même, du système éducatif.

M. Jean Beaufils. Récupérateur !

M. Charles Millon. J'aimerais tout de même savoir ce que fera le parti communiste, car il y a une contradiction de base : votre majorité parlementaire actuelle ne pourra pas soutenir votre politique. Vous avez choisi la fermeture.

M. Christian Bataille. C'est vous qui êtes fermé, et depuis longtemps !

M. Charles Millon. Vous serez obligée, pour tenir, madame le Premier ministre, de faire des concessions démagogiques au parti communiste, mettant ainsi en péril le redressement national ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.)*

Madame le Premier ministre, il est clair que vous n'avez pas les moyens de mener la politique que vous avez décrite. Toutes ces contradictions le démontrent à l'évidence.

Nous sommes donc en droit de nous interroger sur les raisons qui ont présidé à votre nomination. *(« Ah ! » sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

En réalité, vous n'avez pas été nommée pour gouverner.

M. Jean Beaufils. Vous allez dire que c'est pour préparer les élections ?

M. Charles Millon. Comme les choses sont bien faites, la gestion quotidienne du pays a été confiée à M. Pierre Bérégovoy, lequel aura la charge de gouverner.

M. Jean-Louis Debré. Il n'a pas d'ambitions électorales ! *(Sourires.)*

M. Charles Millon. Vous avez été désignée au mieux - pour reprendre l'expression de l'auteur du *Coup d'Etat permanent* - comme « aide de camp » du Président de la République *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre)* ou, au pire, comme directeur de la campagne socialiste pour d'éventuelles élections.

M. Pascal Clément. Très bien !

M. Charles Millon. Vous avez été nommée, madame le Premier ministre...

M. Jean Beaufils. Sans doute pour éliminer Rocard ?

M. Charles Millon. ... d'abord pour éliminer Michel Rocard, puisque vous ne l'avez même pas cité dans votre discours. Ce n'est pas un oubli puisque un député socialiste vient de devancer mon propos. Tel est bien, madame le Premier ministre, votre premier objectif.

M. Francis Geng. Comme l'écrit *Le Monde* : « Salut Michel ! »

M. Charles Millon. Vous avez également été nommée pour faire écran de fumée sur toutes les affaires. Ce sera peine perdue, car vous savez bien que les affaires qui empes-

sent la vie politique sont intrinsèques au système d'économie mixte et à l'interventionnisme étatique. Or, si j'ai bien compris, vous n'avez toujours pas renoncé à ce système.

M. Jean Beaufils. C'est nouveau !

M. Christian Bataille. Cela ne veut rien dire !

M. Charles Millon. Enfin vous avez été nommée pour préparer les combats électoraux de 1991, 1992 ou 1993.

M. Christian Bataille. Nous les gagnerons !

M. Charles Millon. Le Président de la République, inquiet des sondages d'opinion, vous a choisie pour assurer le redressement du parti socialiste et la remobilisation de la gauche tout entière. De multiples preuves en sont données.

Il y a d'abord « la fermeture de l'ouverture », sur laquelle je ne reviens pas.

On relève aussi la tentative de mise au pas des « éléphants » qui sont maintenant symbolisés par un seul homme, si j'ai bien compris, M. Pierre Mauroy.

Je peux encore citer l'absence de vote aujourd'hui, à l'Assemblée nationale. En réalité, ce n'est pas le vote de la représentation nationale qui vous intéresse, mais celui du parti socialiste, de la gauche tout entière, ainsi que vous l'avez démontré par votre discours qui n'était pas du tout adressé à la partie droite de l'hémicycle. Voilà le seul vote qui vous intéresse !

M. Jean Beaufils. Vous avez mal écouté.

M. Jean Gatel. Vous n'avez pas entendu le même discours que M. Alphandéry !

M. Charles Millon. Plus grave, madame le Premier ministre : vos thèmes de combat, même si vous les avez développés avec moins de fermeté à cette tribune qu'à la télévision ou lors de vos entretiens publics dans les journaux, s'inspirent d'un populisme de mauvais aloi. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Au lieu de remettre en question votre doctrine socialiste ou votre capacité de gestion, vous accusez le Japon. C'est la technique bien connue du bouc émissaire pour cacher les difficultés internes que l'on rencontre ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.)*

Au lieu de remettre en question votre politique économique, vous versez dans un discours nationaliste relativement inquiétant. Vous rejoignez, comme l'a écrit Alain Touraine dans *l'Express* du 18 avril dernier, « la gauche la plus archaïque dont les défenseurs sont avant tout des nationalistes ».

Madame le Premier ministre, alors que la France doit retrouver un discours de valeurs, vous lui tenez un discours d'intérêts partisans. Oui, madame le Premier ministre, vous êtes le syndic de faillite du socialisme à la française. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

On vous a demandé de gérer un redressement judiciaire, mais vous vous apercevrez vite que vous ne pouvez échapper à la liquidation du socialisme à la française ! Alors, madame le Premier ministre, soyez réaliste : retournez vers le peuple français pour qu'enfin lui, et lui seul, choisisse la voie du redressement national. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.)*

M. Jean-Louis Debré. Ils vont déposer le bilan !

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Daillet, dernier orateur inscrit. *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)*

M. Hubert Falco. Voilà l'ouverture !

M. Jean-Marie Daillet. Madame le Premier ministre, monsieur le président, mes chers collègues.

M. Rudy Salles. Monsieur l'ambassadeur...

M. Jean-Marie Daillet. ... c'est au nom de France unie *(Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean Brocard. Qu'est-ce que c'est ?

M. Philippe Vasseur. On ferme !

M. le président. Mes chers collègues, je vous rappelle que vous êtes à l'Assemblée nationale !

M. Jean-Marie Daillet. ... que, député non inscrit, je vais m'adresser brièvement à vous.

Monsieur le président, j'ai dit que j'allais m'adresser brièvement à cette assemblée, car - et je proteste une fois de plus contre cette discrimination -, les non-inscrits ont la moitié du temps de parole impartie aux autres groupes !

France unie aspire à représenter ici tous ceux qui, dans cette assemblée comme dans le pays, souhaitent, madame le Premier ministre, votre succès, car votre dynamisme leur paraît prometteur. (*Exclamations sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Au passage, nous souhaitons voir aussi s'améliorer les méthodes de gouvernement et se rééquilibrer les pouvoirs législatifs entre l'exécutif et le Parlement...

M. Rudy Salles. Rude tâche !

M. Jean-Marie Daillet. ... pour une meilleure efficacité générale de nos institutions et de la France dans le monde.

Votre prédécesseur, madame le Premier ministre, a qui ses vertus personnelles avaient valu notre estime, avait introduit le « parler vrai ». Avec vous, voici le franc-parler...

M. Francis Delattre. Et la brosse à reluire !

M. Jean-Marie Daillet. ... qui n'est certes pas pour déplaire aux Français, lesquels ne peuvent manifestement plus souffrir ni langue de bois ni jargon technocratique.

En avant-première de cette présentation de votre gouvernement devant l'Assemblée nationale, les propos que vous avez tenus dans les médias vous ont valu un succès de curiosité.

M. Francis Delattre. Ah, oui !

M. Jean-Marie Daillet. Vous êtes parvenue, en quelques jours, à inspirer confiance à une majorité de lecteurs, d'auditeurs ou de téléspectateurs bien au-delà de la majorité tenue, dont vous disposez en principe dans cet hémicycle.

Écoutez nos concitoyens, je puis affirmer que vous bénéficiez d'une majorité de sympathie dans l'immédiat : mais l'opinion sera sévère pour ceux qui prendraient le risque de déstabiliser prématurément votre gouvernement sous des prétextes politiques. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) Il vous appartiendra, dans les semaines et les mois qui viennent, de vous faire confirmer le bon accueil que les Français vous font, séduits qu'ils ont été par un langage plus concret que celui qu'ils ont coutume d'entendre, assorti au demeurant d'une impressionnante détermination.

En d'autres termes, ceux qui se sont livrés à des procès d'intention, voire qui ont tenu des propos blessants à votre égard, ne sont pas actuellement en phase avec au moins deux Français sur trois (*Murmures sur les bancs des groupes de l'Union du Centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.* - « Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste), lesquels cependant ne vous accordent pas - est-il besoin de le souligner ? - un blanc-seing !

En fait, vous percevez certainement que le pays est las de la domination des grands appareils de partis et des abus de pouvoir auxquels, de toute évidence, on leur reproche à tort ou à raison de s'être livré. Loin de nous l'idée de dénigrer les partis politiques indispensables à toute démocratie. Observons simplement. Aujourd'hui, tout le monde constate qu'une certaine conception de la V^e République, à la Constitution de laquelle nous sommes tous attachés...

M. Francis Delattre. Très bien !

M. Jean-Marie Daillet. ... paraît dépassée. En effet, quel parti peut, à lui seul, aujourd'hui, prétendre, comme naguère, obtenir la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale ?

M. Francis Geng et M. Jean Ueberschlag. France unie ! (*Sourires.*)

M. Jean-Marie Daillet. Compte tenu des crises qui ont traversé les deux principales formations politiques françaises, aucune ne peut raisonnablement nourrir l'espoir de constituer sous son autorité, fût-ce à titre précaire, une majorité « à l'ancienne », ce qu'on appelait « une majorité bétonnée ». Comment ces partis le pourraient-ils, parcourus qu'ils sont

par des courants divers et contraires sans parler des rivalités de personnes qui, de notoriété publique, les gênent pour imposer leur volonté à des partenaires de moins en moins obéissants ? Autrement dit, et cela est parfaitement compatible avec notre Constitution, nous sommes en train de changer de pratique institutionnelle.

M. Francis Delattre. Voilà un moderne ! C'est la révolution !

M. Jean-Marie Daillet. Il n'y a plus, il n'y aura plus de majorité automatique pour quiconque et il faudra bien s'accommoder de ces majorités d'idées que le regretté Edgar Faure appelait de ses vœux.

M. Francis Delattre. Il faudra s'exercer.

M. Jean-Marie Daillet. Nous sommes de ceux qui voient là un progrès pour la démocratie française dans la mesure où il ne peut plus être question pour un gouvernement d'exiger et d'obtenir constamment la discipline des votes, qui d'ailleurs est totalement contraire à la lettre comme à l'esprit de la loi fondamentale. Dès lors, et sans pour autant retomber dans les errements de la IV^e, l'exécutif devra tenir un plus grand compte de l'avis des députés, mieux accepter leurs amendements et leurs propositions, en un mot, dialoguer avec cette assemblée.

M. Rudy Salles. On n'aura qu'à voter !

M. Jean-Marie Daillet. Dans la mesure où nous sommes les représentants du peuple, celui-ci attend de nous que nous nous exprimions davantage.

M. Francis Delattre. Et mieux !

M. Jean-Marie Daillet. Et il attend surtout du Gouvernement que celui-ci nous écoute. Telle doit être la démocratie, en France comme ailleurs. Sinon, ne nous étonnons pas d'un regain de l'antiparlementarisme, toujours latent en France...

M. Francis Delattre. Surtout à gauche !

M. Jean-Marie Daillet. ... et que justifierait le peu de cas que l'on a fait jusqu'à présent de la représentation nationale.

En revanche, un gouvernement qui écoute députés et sénateurs, au lieu de se figer sur des positions abstraites, en retire les bénéfices. Ses projets n'en sont que mieux votés et nous avons justement perçu dans vos propos, madame le Premier ministre, la trilogie : « Réfléchir, expliquer, décider »,...

M. Jean Ueberschlag. Fayot ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Beauvils. Jaloux !

M. Jean-Marie Daillet. C'est de bon sens quand on veut faire aboutir un texte. Du reste, son meilleur aboutissement n'est-il pas, au-delà du vote majoritaire au Parlement, l'approbation en profondeur dans le pays ?

Donc, ni procès d'intention ni approbation automatique.

M. Willy Diméglio. « Ni, ni » ?

M. Jean-Marie Daillet. D'ailleurs, les députés seraient-ils des automates, et cinq ou six d'entre nous suffiraient-ils normalement pour faire voter aux petites heures 577 députés ? Non, nous préférons un dialogue continu et ouvert entre Parlement et Gouvernement, qui ont des devoirs réciproques, pour le bien du pays. Cela n'empêche personne d'avoir ses préférences et nul n'ignore les vôtres. Mais vous avez eu le réalisme de reconnaître que l'on gouverne toujours plus au centre que l'on ne le voudrait.

M. Hubert Falco. Judas !

M. Jean-Marie Daillet. Ce réalisme, madame le Premier ministre, nous apporte un commencement de preuve que vous êtes ce que l'on devrait appeler désormais - et nous espérons que cela se confirmera dans la réalité - une femme d'Etat. L'accusation de fermeture ne reposant que sur la diminution numérique des ministres non socialistes au sein de votre gouvernement, elle n'est pas un élément suffisant pour que nous vous taxions de sectarisme.

M. Francis Delattre. La farce unie !

M. Jean-Marie Daillet. Quant à ceux qui croient pouvoir spéculer sur une dissolution prochaine, nous leur répondons qu'ils se livrent à un jeu politique auquel personne, nous semble-t-il, n'a intérêt, ni à droite, ni à gauche, ni dans le pays. Peut-être ferait-on mieux, à propos des problèmes élec-

toraux et dans la perspective de consultations à échéance normale, de réfléchir à un ajustement du mode de scrutin législatif. (« Ah ! » sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)

Mais il est vrai que là n'est pas la priorité aux yeux des Français, peu intéressés, reconnaissons-le, par la procédure parlementaire et par ce qui y conduit. Ce qui nous préoccupe tous d'abord, évidemment, c'est la croissance, qui s'annonce trop modeste, et l'emploi, pour les jeunes déferlant sur le marché du travail, pour les chômeurs dont le nombre s'accroît trop vite. Vous avez très peu parlé, madame le Premier ministre, des moyens que vous comptez mettre en œuvre pour endiguer cette marée montante.

Vous pouvez, certes, jouer sur le travail à temps partiel et, par exemple, faciliter en particulier le travail des femmes. Du point de vue social, comme dans un souci éducatif, n'y a-t-il pas lieu de réexaminer le montant des allocations aux mères de famille ? Il n'est pas jusqu'au commerce extérieur qui ne repose largement, à terme, sur la recherche et donc sur la formation, qu'il s'agisse de technologies ou d'aptitudes commerciales. Se plaindre de l'invasion des produits japonais ne suffit pas. Il faut savoir rendre en même temps la politesse. Mais vous savez bien qu'il y a un déficit considérable, en Europe et plus particulièrement chez nous, en fait de connaissances linguistiques. En Basse-Normandie - je parle de ce que je connais - comme sans doute dans la plupart des régions de France, il n'y a pas un seul lecteur de japonais à l'université !

Avant de conclure, je voudrais vous assurer de notre accord sur ce qui est, à nos yeux comme aux vôtres, l'essentiel : la sécurité extérieure du pays, à quoi contribue, au premier chef, la construction, ou plutôt le parachèvement de l'union politique, économique et monétaire de la Communauté européenne.

Deux événements d'actualité immédiate renforcent cette conviction, mais ce ne sont que des exemples dans le flot quotidien de nouvelles graves dans le domaine international.

Vous avez évoqué, avec émotion, l'assassinat de Rajiv Gandhi et vous vous êtes justement inquiété de l'avenir de la plus grande démocratie du monde.

La chute du dictateur éthiopien est, en revanche, une bonne nouvelle qui laisse espérer un processus de paix dans la Corne de l'Afrique.

Comment ne pas constater, par ces exemples comme par bien d'autres, et comme on l'a vu à deux reprises successives dans le Golfe, que ce sont les régimes autoritaires qui déclenchent les conflits armés ?

Voilà pourquoi nous nous réjouissons de voir M. Roland Dumas et Mme Elisabeth Guigou poursuivre leurs missions. Encore faut-il que l'équipe du quai d'Orsay puisse développer avec des moyens accrus la présence internationale de la France. C'est pourquoi j'avais, pour ma part, préconisé lors du débat budgétaire, une loi de programmation diplomatique, non moins nécessaire, me semole-t-il, qu'une loi de programmation militaire, et, à réviser évidemment en fonction des leçons de la guerre.

N'oublions pas que la France porte une double responsabilité, en tant qu'initiatrice de la Communauté européenne, aujourd'hui irréversible, et en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. C'est donc à elle qu'il appartient de prendre de nouvelles initiatives, dans son propre intérêt et dans celui de l'Europe, pour faire en sorte que ce que j'appelle « le prototype européen » puisse aider non seulement l'Europe centrale et orientale, mais aussi bien d'autres régions du monde à s'organiser en vue de préparer un véritable ordre politique humain.

Madame le Premier ministre, le ton de votre discours, que je résumerais volontiers d'une boutade par la formule « la rigueur est de rigueur » (*Sourires*) nous a confirmé que vous vous étiez lancé un défi à vous-même. Qui donc pourrait vous condamner avant de vous avoir vue à l'œuvre ? Mais il vous faut répondre - et vous allez sans doute le faire dans quelques instants - aux questions pertinentes, je dois le dire, que vous a posées M. Alphandéry.

Nous vous souhaitons le succès - c'est l'intérêt national - et, par conséquent, la durée. Avec Jean-Pierre Soisson, France unie vous apporte ses vœux et son soutien (*Exclamations sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*) dans la difficile mission qui vous échoit et qui, pour réussir, n'implique

certes pas seulement l'esprit de décision, mais aussi le sens de la justice et le souci de l'équilibre. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à Mme le Premier ministre.

Mme le Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs, je tiens tout d'abord à remercier les orateurs qui sont intervenus et qui ont, c'est normal, exprimé des points de vue différents, divergents.

J'observe que, si, tout au long de cet après-midi, on m'a répété que je n'avais ni la majorité ni les moyens me permettant de conduire la politique que je souhaite, presque personne n'a contesté les objectifs de cette politique.

Dès lors, si tout le monde est plus ou moins d'accord, pourquoi y aurait-il de telles difficultés ? Pourquoi faudrait-il recourir à des élections anticipées pour lesquelles je n'ai pas été nommée ? Ce n'est pas mon vœu et je n'ai pas le sentiment que ce soit celui des Français. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Charles Millon. Oh, ce n'est pas si sûr !

Mme le Premier ministre. M. Millon ne semble pas d'accord. Il veut des élections, mais il a l'air d'être tout seul à les souhaiter ! Les Français n'en ont pas envie.

M. Hubert Falco. Vous faites les demandes et les réponses !

Mme le Premier ministre. Les Français souhaitent que les problèmes soient réglés.

M. Willy Diméglio. Cela fait dix ans qu'on sème !

Mme le Premier ministre. Deux consultations électorales importantes auront lieu dans un an. Cette législature doit aller jusqu'à son terme. On ne joue pas avec les élections ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Xavier Deniau. Et avec les lois électorales ?

Mme le Premier ministre. J'ai écouté très attentivement toutes les interventions. J'ai entendu dire que le Gouvernement n'avait pas de majorité, mais, au fond, personne n'en a ! Certains, comme M. Millon, me disent : « Vous allez peut-être prendre des décisions avec les communistes ». Pourquoi pas, si ces décisions sont bonnes et même si elles ne plaisent pas à M. Millon ? D'un autre côté, si certaines orientations conviennent à M. Millon et ne conviennent pas aux communistes, pourquoi ne les prendrions-nous pas avec M. Millon ?

M. Arthur Dehains. Politique à géométrie variable ?

M. Philippe Vasseur. Il n'y a pas que M. Millon !

Mme le Premier ministre. C'est vrai ! Vous êtes nombreux à avoir des idées différentes.

A quoi servirait le Parlement si ce n'était à discuter - sans pour autant tomber dans les travers, comme vient de le dire M. Daillet, de la IV^e République ? Il n'y a pas de majorité absolue... J'ai connu une période avec une majorité absolue : c'est confortable, mais cela limite...

M. Jean Ueberschlag. Les dégâts ?

Mme le Premier ministre. ... un peu le débat. Si nous pouvions avoir un vrai débat sur des sujets qui intéressent les Français, les élections auront lieu à leur échéance. Les électeurs se détermineront en fonction de leurs préférences et du travail que nous aurons accompli. Si nous pouvons faire avancer les affaires de la France, ce sera tout de même, je tiens à le faire observer, le principal.

M. Jean-Pierre Defontaine. Très bien !

Mme le Premier ministre. Je souhaite donc, mesdames et messieurs, que nous puissions travailler ensemble, et vous me trouverez toujours à votre écoute.

M. Jean-Luc Préal. Comme Rocard !

Mme le Premier ministre. Beaucoup de choses intéressantes ont été dites et je suis, en gros, d'accord avec les uns et les autres.

M. Willy Diméglio. Sur quoi ?

Mme le Premier ministre. Ainsi, je ne peux pas dire que tel parti a totalement tort. Je ne peux le dire pratiquement d'aucun parti. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Jean-Luc Prével. Centriste !

M. Francis Geng. Saint Paul sur le chemin de Damas !

Mme le Premier ministre. Je remercie M. Pierre Mauroy, ainsi que le groupe socialiste, du soutien qu'il m'a exprimé.

L'action de mon gouvernement s'inscrit, en effet, dans la continuité, comme l'a dit M. Mauroy, continuité voulue par le Président de la République...

M. Emmanuel Aubert. C'est bien ce qui fâche !

Mme le Premier ministre. ... et dans la ligne des gouvernements qui ont été dirigés par d'autres Premiers ministres : Pierre Mauroy, Laurent Fabius et Michel Rocard, dont on m'a reproché de ne pas avoir cité le nom. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Hubert Falco. Enfin !

M. Jean-Yves Chamard. Il existe ?

Mme le Premier ministre. Voilà, c'est fait !

Je suis certaine que, dans cette nouvelle phase, les points de convergence qui fondent notre combat commun assureront notre succès dans les deux ans qui viennent. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Vous avez souligné, Pierre Mauroy, tout ce qui nous rapproche.

Je suis prête à discuter avec tous les groupes, mais on me pardonnera de discuter d'abord avec le groupe socialiste, qui a toujours beaucoup d'idées. Cependant ne croyez pas que cela soit simple.

M. Philippe Vasseur. C'est vrai, il y a du travail !

M. Francis Geng. C'est un aveu ?

Mme le Premier ministre. Ce n'est pas un aveu, c'est une constatation !

M. Jean-Yves Chamard. Une réalité !

Mme le Premier ministre. Le groupe socialiste est plein de diversités, d'idées et de propositions : c'est ce qui fait sa richesse. Et je souhaite m'appuyer sur cette richesse pour avancer ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je suis entièrement d'accord avec Pierre Mauroy quand il dit qu'il faut renforcer la gauche et s'élargir vers les forces de progrès. Si les forces de progrès veulent venir vers nous, nous les accueillerons. On peut avoir des accords sur différents points ; j'y suis tout à fait prête.

M. Pons a été extrêmement dur.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Comme d'habitude !

Mme le Premier ministre. Il a laissé entendre que tout ce qui a été fait depuis dix ans est mauvais. Je lui ferai observer que nous ne pourrions pas, aujourd'hui, aborder avec un nouvel élan les nécessités, en matière industrielle notamment, - je les ai soulignées dans mon discours - même si la reprise se fait momentanément attendre, si le ministre de l'économie et des finances...

M. Adrien Zeller. C'est la vedette !

Mme le Premier ministre. ... dont les attributions sont maintenant élargies n'avait pas mené depuis dix ans une excellente politique en matière d'inflation, de stabilité...

M. Alain Bonnet. Parfaitement !

Mme le Premier ministre. ... et de respect des grands équilibres. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Il n'a pas eu la vie facile, le ministre des finances ! La rigueur ne fait pas plaisir à tout le monde, surtout à gauche ! Alors, si on a agi ainsi, c'est parce que c'était l'intérêt de la France.

M. Rudy Salles. Il fallait le dire !

Mme le Premier ministre. Il a dû surmonter bien des difficultés. Je serai à ses côtés pour tout ce qu'il fera...

M. René André. C'est lui qui devrait être à vos côtés !

Mme le Premier ministre. ... car j'espère beaucoup en cette nouvelle organisation que nous avons ensemble mise sur pied afin que les technocrates dont les uns et les autres ont parlé utilisent leurs brillantes intelligences dans d'autres sphères que celle de la finance. Il faut que nous utilisions le véritable génie dont ils font preuve dans certains domaines au service de la production. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur Pons, je ne voudrais pas être désagréable, mais on a l'impression que nous avons mis le pays à feu et à sang. Je me souviens de la fin de la période de la cohabitation et de l'état dans lequel était la Nouvelle-Calédonie. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) ...

M. Arthur Dehaine. Parlez-nous des 2,6 millions de chômeurs !

Mme le Premier ministre. On va en parler tout à l'heure !

M. Arthur Dehaine. On ne se présente pas avec un tel bilan ! Vous plaisantez ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Vous avez fabriqué du chômage, c'est tout !

M. le président. Un petit peu de calme, mes chers collègues !

Mme le Premier ministre. Un peu de calme, oui !

M. Jean Uberschlag. C'est votre faute !

M. le président. Poursuivez, madame le Premier ministre.

Mme le Premier ministre. Mesdames, messieurs, c'est l'heure où vous vous énervez, juste avant le dîner ? (*Rires et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Je ne veux pas être désagréable mais, franchement, pendant la présidence de M. Giscard d'Estaing, on est passé de 400 000 chômeurs environ à 1,8 million de chômeurs, en sept ans !

M. Jean-Marie Le Guen. Il y avait Chirac !

Mme le Premier ministre. Je ne voulais pas parler de cette époque mais vous m'y avez obligée ! Je crois que l'on a mieux à faire que de s'envoyer les chômeurs à la figure !

M. Pierre Mazeaud. Les chômeurs seront sûrement contents de ce que vous venez de dire !

Mme le Premier ministre. On doit essayer de traiter le problème, en faisant appel à toutes les ressources dont nous disposons : le traitement social, bien sûr, mais, surtout, la dynamisation du secteur industriel et un effort massif en matière de formation. Et si M. Millon a été extrêmement négatif dans son propos et même assez dur (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)...

M. Jeanny Lorgeoux. Il faut bien qu'il existe !

M. Charles Millon. Pourquoi ai-je été « négatif » ?

Mme le Premier ministre. ... je suis tout à fait d'accord avec certains points de son discours (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*) concernant la formation.

M. Arthur Dehaine. Il a fait des propositions concrètes que vous ne pouvez pas refuser !

M. Pierre Mazeaud. « Certains points » ! Lesquels au juste ?

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie ! Monsieur Mazeaud, pas d'interpellation !

M. Pierre Mazeaud. Mais nous voulons savoir, monsieur le président !

Mme le Premier ministre. M. Pons a dit que nous n'avions pas la majorité...

M. Pierre Mazeaud. Non, bien sûr !

Mme le Premier ministre. C'est vrai !

M. Pierre Mazeaud. Merci de l'avouer !

Mme le Premier ministre. ... pour régler les problèmes de la retraite.

Aucun parti n'a la majorité mais, pour régler des problèmes, nous pouvons - et cela s'est d'ailleurs vu dans le passé - trouver des majorités.

M. Pierre Mazeaud. Ah, voilà, dans quel coin ? Ça va être plus difficile !

Mme le Premier ministre. Dire que nous n'avons pas de majorité, cela signifie-t-il que vous voulez vous cantonner dans une attitude sectaire et que, sur tous les points, vous avez l'intention de dire non ? Fort heureusement, monsieur Pons, vous ne serez pas suivi !

M. Pierre Mazeaud. On verra !

Mme le Premier ministre. Un grand nombre de membres de cette assemblée, sur des sujets importants pour la France qui leur paraîtront raisonnablement préparés, en concertation avec les différents groupes, sont prêts à aller de l'avant.

M. Jean Ueberschlag. Pourquoi ne vote-t-on pas aujourd'hui ?

Mme le Premier ministre. Il ne faut donc pas me dire que je ne peux rien faire parce que je n'ai pas de majorité...

M. Francis Delattre. Avec la force, si !

Mme le Premier ministre. ...et, en même temps, me demander ce que je compte faire.

Je compte faire beaucoup, avec toutes les bonnes volontés, et je sais qu'elles sont nombreuses. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Arthur Dehaine. Alors votons maintenant !

Mme le Premier ministre. M. Pons a parlé de la hausse des impôts. Avec Pierre Bérégovoy, nous n'avons pas l'intention d'augmenter les impôts. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Pierre Mazeaud. Très bien ! C'est noté !

Mme le Premier ministre. A la télévision, l'autre jour, j'ai dit simplement que nous étions contre l'impôt indirect, éminemment injuste. Prétendu indolore, il frappe les ménages et, naturellement, les plus défavorisés qui dépensent la totalité de leurs revenus pour acheter des produits de première nécessité tandis que les autres peuvent éventuellement épargner ou investir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Yves Chamard. Et la C.S.G. ?

Mme le Premier ministre. Quant à la liberté des médecins, évoquée par M. Pons, il est tout à fait nécessaire de la maintenir, mais on ne peut pas continuer à vivre à l'intérieur de l'Hexagone en se regardant soi-même. Il faut tout de même regarder un peu ce qui se passe en Europe pour commencer !

Nous sommes le seul pays européen qui n'ait pas encore réussi à mettre sur pied une réforme de la protection sociale.

M. Adrien Zeller et M. Charles Millon. Qu'a fait Rocard ?

Mme le Premier ministre. En Allemagne, où la protection sociale est meilleure qu'en France, avec d'ailleurs des charges moindres pour les entreprises, la réforme a été faite.

Quand on réforme, on ne plaît pas à tout le monde, et vous le savez parfaitement. Vous êtes, mesdames, messieurs, des parlementaires avertis. Vous avez beaucoup plus d'expérience parlementaire que je n'en ai.

M. Pierre Mazeaud. C'est vrai !

Mme le Premier ministre. Quand on prend des mesures, elles doivent être raisonnables, équilibrées, quelquefois courageuses...

M. Gilbert Millat. Il faut qu'elles soient justes.

Mme le Premier ministre. ...et le plus justes possible. (*« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

C'est ce souci de justice qui m'habite. Je ne voudrais pas qu'un jour ceux qui sont aujourd'hui dans la vie active se retrouvent sans retraite. Je ne veux pas que l'on ne puisse plus payer la protection sociale. Ce serait irresponsable de ma part et ce n'est pas mon intention de l'être !

M. Jean-Yves Chamard. Etes-vous prête à agir vite ?

Mme le Premier ministre. Nous irons vite, monsieur Chamard, avec votre aide, vos conseils, et éventuellement vos critiques. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Pierre Mazeaud. Il ne faut jurer de rien, madame le Premier ministre !

Mme le Premier ministre. Je ne jure jamais ! (*Sourires.*)

M. Pierre Mazeaud. N'allez pas trop vite en besogne.

Mme le Premier ministre. J'en ai fini momentanément avec M. Pons et je vais me tourner vers M. Lajoinie. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Pierre Mazeaud. Dédé ! (*Rires.*)

M. Arthur Dehaine. Cher Dédé ! (*Sourires.*)

Mme le Premier ministre. M. Lajoinie a dit,...

M. Pierre Mazeaud. Avec talent ? Compétence ?

Mme le Premier ministre. ...avec compétence et avec talent, et à sa manière, parce que nous sommes tous différents et que chacun a le droit de s'exprimer de la façon qui lui convient (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*), que le parti communiste restait ouvert aux propositions et qu'il les étudierait. Cela me paraît être une position parfaitement raisonnable. C'est donc en fonction des propositions qui seront faites que le parti communiste se déterminera. C'est tout à fait normal.

M. Pierre Mazeaud. Regardez-les ! Ils sont de marbre !

Mme le Premier ministre. Je voudrais tout de suite rassurer M. Lajoinie en ce qui concerne la retraite à soixante ans. Il n'est nullement question de remettre en cause cet acquis auquel nous tenons tous. Sur ce point, il faut être tout à fait clair !

M. Lajoinie a parlé bien sûr du « Livre blanc ». Il peut ne pas être d'accord sur tout mais, incontestablement, de nombreux points vrais, importants et intéressants figurent dans ce Livre blanc, résultat de la réflexion de nombreux experts et de nombreux spécialistes.

Maintenant, bien sûr, il faut agir. C'est difficile, car les rentrées sont moindres parce que la reprise tarde. Nous devons par ailleurs examiner très attentivement la gestion de la sécurité sociale - j'ai demandé à M. Bianco, ministre des affaires sociales, de regarder de très près son fonctionnement. Je suis persuadée qu'on peut trouver des économies à réaliser. Il n'est pas question de rogner sur la protection sociale. Il est question de la maintenir et tous les efforts qui seront faits par mon gouvernement iront dans ce sens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Lajoinie a parlé des plus-values qui, à son avis, ont été considérables au cours de ces dernières années. Il y a eu des plus-values, heureusement : c'est-à-dire que les entreprises ont gagné de l'argent. Nous, nous souhaitons, et vous êtes pour la plupart dans ce cas-là j'en suis sûr, que l'argent soit réinvesti dans le secteur de la production. Le parti communiste, je le sais, n'est pas contre le fait que les entreprises gagnent de l'argent parce que, dans le cas contraire, elles ne pourraient pas fonctionner...

M. Pierre Mazeaud. Attention au profit !

Mme le Premier ministre. ...mais il souhaite comme moi que les profits soient utilisés autant que possible dans la sphère de la production.

Mme Muguette Jacquaint. Il faut savoir en effet comment ils sont utilisés !

Mme le Premier ministre. M. Lajoinie a dit très justement que les salaires ouvriers étaient trop bas. J'ai entendu M. Seillière, vice-président du C.N.P.F., tenir le même propos ! (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Pierre Mazeaud. Dédé est sauvé !

M. Jean-Yves Chamard. Quelle cohabitation !

Mme le Premier ministre. Comme quoi, on peut être du même avis sur des choses raisonnables !

M. Pierre Mazeaud. Lajoinie, à la présidence du C.N.P.F. !

Mme le Premier ministre. Pourquoi les salaires ouvriers sont-ils trop bas en France, en tout cas beaucoup plus bas qu'en Allemagne, en Suisse ou en Autriche, pays voisins ?

M. Jacques Godfrain. A cause des socialistes !

M. Pierre Mazeaud. Parce qu'ils sont au pouvoir !

Mme le Premier ministre. Pierre Mauroy a évoqué le fait que nous étions un pays dont la culture industrielle ne s'était pas suffisamment développée. Chez nous, cette culture a pris naissance plus tard que dans d'autres pays, l'Angleterre, par exemple, où, précisément, la situation n'est pas très brillante sur le plan industriel ! Ce n'est pas forcément parce que l'on commence tard qu'on ne va pas très loin ! Il y a même une fable dans ce sens ! (*Sourires.*)

Nous avons depuis longtemps une industrie performante dans de nombreux secteurs, mais il faut la « remuscler ». Nous commençons peut-être un peu plus tard que nous n'aurions dû...

M. Pierre Mazeaud. Autre aveu !

Mme le Premier ministre. ... en tout cas beaucoup plus tard que les Allemands qui ont commencé depuis des décennies.

Pour pouvoir donner des salaires ouvriers suffisants, il faut réunir plusieurs éléments. Il faut d'abord que le niveau de qualification soit rehaussé et qu'il soit suffisant, car les entreprises ne peuvent payer que dans la mesure où leur productivité le permet. Il faut aussi engager une réflexion d'envergure sur l'organisation du travail, car de nouvelles technologies dans une entreprise n'imposent pas seulement de nouvelles machines mais aussi une nouvelle organisation du travail.

D'ailleurs, en Allemagne, quand, avec l'aide de l'Etat - massive en matière industrielle -, une entreprise se dote d'un nouvel équipement, les entreprises de la périphérie s'intéressent à cet équipement mais aussi à la réorganisation de l'entreprise autour de lui. Ainsi se diffuse l'innovation technologique. Qu'est-ce qui fait la force industrielle de l'Allemagne ? Ne croyez pas qu'elle vienne des grandes entreprises. Nous en avons autant ! Elle vient des P.M.I. C'est le tissu industriel des P.M.I. qui, chez nous, n'est pas suffisamment développé.

M. Alain Bonnet et M. Jean-Yves Chamard. C'est vrai.

Mme le Premier ministre. Cette action méthodique - « à l'allemande », disons, mais il faudra essayer en France de faire aussi bien - voulue par le Gouvernement, par les partenaires sociaux, par les syndicats et par les travailleurs eux-mêmes, aboutit, sans technologie éblouissante parfois, à une meilleure rémunération des travailleurs.

M. Lajoinie a fait allusion au fonds pour la formation permanente. J'ai demandé à Mme Martine Aubry, qui en est tout à fait d'accord, d'examiner de près le fonctionnement de la formation permanente. Un réajustement peut, dans certains cas, être nécessaire. Je pense qu'ainsi en ce domaine nous avancerons.

M. Pierre Mazeaud. Rocard n'a rien fait en ce domaine !

Mme le Premier ministre. M. Michel Rocard a fait beaucoup de choses... (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Francis Delettre. Et Soisson ?

Mme le Premier ministre. ... mais on ne peut pas faire face à tout et puis, chacun a sa sensibilité. Il se trouve que j'ai une sensibilité qui me porte plus vers ces problèmes...

M. Rudy Salles. Et Soisson ? Il n'a rien fait ?

Mme le Premier ministre. ... mais M. Michel Rocard a fait des choses souvent remarquables dans d'autres sphères d'activité.

M. Pierre Mazeaud. Lesquelles ?

Mme le Premier ministre. La Nouvelle-Calédonie d'abord, qui intéresse M. Pons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

En ce qui concerne la formation par le système de l'apprentissage, j'ai cru comprendre que M. Lajoinie était réticent. Je crois qu'il faudra que nous ayons une explication calme sur ce sujet. M. Millon pourra d'ailleurs certainement nous apporter des idées intéressantes !

Sans nous presser, et pour le vingtième anniversaire de la loi Delors sur la formation permanente, nous devrions remettre sur la table une réflexion incluant l'apprentissage. N'êtes-vous pas surpris, monsieur Lajoinie, de voir qu'il y a des apprentis dans les commerces, dans l'hôtellerie, chez les artisans, là où il n'y a pas de protection sociale, alors qu'il y en a une dans les entreprises industrielles ? Avec l'appui de l'éducation nationale pour la partie théorique de l'enseignement, qui est évidemment tout à fait indispensable, il peut y avoir à côté, dans les entreprises industrielles, une formation qui ne se borne pas seulement à un stage de quinze jours. En Allemagne, on donne une fonction à un jeune.

Prenons un jeune qui ne suit pas bien à l'école, et qui, pour diverses raisons sociologiques, est un peu marginalisé. Cette marginalisation - que nous voyons en particulier dans nos villes - ne fait que croître au fur et à mesure que l'enfant avance en âge. Si cet enfant peut se réaliser dans une entreprise industrielle, être reconnu comme quelqu'un qui remplit une fonction utile, avec un maître de stage qui le suit, qui le respecte, s'il peut progresser et, après un mûrissement peut-être plus tardif, revenir dans le cycle de l'enseignement classique grâce à des passerelles, pourquoi pas ? Il faut essayer !

Monsieur Lajoinie, je vois que vous voulez me dire quelque chose.

M. André Lajoinie. Je voulais vous demander la permission de vous interrompre, en effet.

Mme le Premier ministre. Je vous en prie.

M. le président. Cela s'appelle une interruption avec autorisation de l'orateur. (*Sourires.*)

La parole est à M. André Lajoinie, avec l'autorisation de Mme le Premier ministre.

M. André Lajoinie. Je vous remercie, madame le Premier ministre.

Je n'ai pas voulu dénier toute valeur à l'apprentissage mais mettre en garde contre l'idée selon laquelle, en mettant des jeunes en entreprise, on aura tout réglé. En Allemagne, il y a à la fois un apprentissage et une formation générale, sous l'autorité de l'éducation nationale.

Mme le Premier ministre. Absolument !

M. André Lajoinie. Nous n'excluons pas la mise en place de stages et de formations en alternance sous l'autorité de l'éducation nationale, mais, à mesure que le progrès technique avance - et les Allemands le reconnaissent aujourd'hui - la formation générale doit être toujours plus élevée, relativement bien sûr. Il ne s'agit pas de donner le niveau bac à tout le monde. Ce ne serait pas sérieux ! Mais il faut une formation d'un niveau toujours plus élevé, y compris pour les travaux manuels. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur de nombreux bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Poursuivez, madame le Premier ministre.

Mme le Premier ministre. Je suis d'accord, monsieur Lajoinie, et votre contribution est intéressante.

Ce n'est d'ailleurs pas un sujet mineur. J'ai lu dans la presse que ce n'était pas un programme que de parler uniquement d'apprentissage. En tout cas, c'est un élément important...

M. Charles Millon. Tout à fait !

M. Francis Geng. Il est même capital !

Mme le Premier ministre. ... dont on parle en France depuis vingt ans et sur lequel je souhaite que nous puissions nous mettre d'accord. Les bases d'un accord existent. On a, bien sûr, besoin d'une formation générale dont le niveau doit s'élever mais, vous le savez bien, nous le voyons dans nos villes, il y a des niveaux différents. Des enfants et même des adultes s'épanouissent plus lentement que d'autres.

M. Jean Ueberschlag. Ce n'est pas ce que vous avez dit lors de la discussion de la loi Séguin sur l'apprentissage !

Mme le Premier ministre. Je n'ai rien dit !

M. Jean Ueberschlag. Je vous rappellerai vos propos. Ce n'était pas du tout la même chose.

M. Jean-Yves Chamard. Ce sont les socialistes qui ont bloqué le système depuis des années !

Mme le Premier ministre. En ce qui concerne l'accord Volvo-Mitsubishi (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*), dont j'ai été effectivement avisée, je crois qu'il faut faire preuve de pragmatisme. Un décret récent a fourni un outil supplémentaire pour le développement des entreprises publiques et il a permis l'alliance Renault-Volvo qui, *a priori*, est une bonne chose.

M. André Rossinot et M. Pierre Mazeaud. C'était une loi !

Mme le Premier ministre. Très bien !

Croyez bien qu'une fois que j'aurai connaissance - je pense y parvenir (*Sourires*) - de la nature exacte de l'accord Volvo-Mitsubishi, j'en tirerai les conclusions pour préserver le plus possible les intérêts de Renault. C'est ce à quoi nous devons veiller.

M. Charles Millon. Vous les avez déjà préservés.

Mme le Premier ministre. Monsieur Alphandéry, j'apprécie d'abord beaucoup que vous me lisiez autant. Je suis très flattée de cette attention.

En réponse à vos interrogations, je dirai simplement - je l'ai déjà fait, mais on ne le répète pas assez - que je n'ai pas d'intentions électorales. J'ai l'intention de travailler. Je pense que c'est plus raisonnable pour le pays.

Les marges de manœuvre, avez-vous dit, sont limitées. Je suis la première à savoir que les marges de manœuvre financières sont limitées. Pour autant, si l'argent est très important, il n'y a pas que cela. On peut aussi donner une impulsion, mettre en présence des gens et les inviter à discuter, mettre en place des mécanismes comme celui dont nous parlions tout à l'heure. Cela dit, j'espère, comme tout le monde, que la reprise se produira.

Vous vous êtes interrogé sur mon positionnement politique. Sachez que, depuis le congrès d'Épinay, en 1971, je suis socialiste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Je m'étonne que vous en soyez étonné. Je ne vous demande pas d'approuver cette position, mais simplement de ne pas vous en étonner.

M. Gilbert Gantier. Cela nous inquiète !

Mme le Premier ministre. Pourquoi vous inquiéter ? Des Premiers ministres socialistes, en effet, vous en avez déjà connu trois ! Ce n'est pas nouveau !

Le Parlement, la démocratie, ce n'est pas de se battre sur tout et n'importe quoi, ce n'est pas de bloquer le fonctionnement des institutions parce que l'on n'appartient pas au même parti, c'est de discuter.

M. Francis Geng. Qu'avez-vous fait vous-mêmes ?

Mme le Premier ministre. L'essentiel est d'arriver, sur des points importants pour l'avenir de notre pays, à se mettre d'accord.

Il y a dans ce que vous avez dit, monsieur Alphandéry, des choses qui m'ont beaucoup intéressée, et je suis prête à reprendre certaines des idées que vous avez émises, en particulier sur l'éducation. Les mentalités évoluent, aussi bien à droite qu'à gauche, et heureusement ! Il serait anormal, en effet, qu'elles n'évoluent pas chez les parlementaires alors qu'elles changent dans le pays. Nous avons, dans ce domaine capital pour l'avenir de la France, des éléments de convergence que nous nous honorons de concrétiser de manière à répondre à l'attente extrêmement vive de la population, notamment des jeunes, et à lutter contre le chômage.

Suis-je européenne par conviction ou par défaut ?

Je suis engagée depuis de longues années dans la construction de l'Europe.

M. Denis Jacquat. C'est vrai.

Mme le Premier ministre. M. le Président de la République a sur ce sujet une position des plus claires : nous voulons la construction européenne. C'est la chance de la France. Mais, pour que l'Europe elle-même s'exprime dans le monde avec l'autorité qui convient, pour qu'elle soit écoutée, pour qu'elle soit un pôle de stabilité, pour qu'elle puisse

jouer un rôle vis-à-vis du tiers monde et discuter d'égal à égal avec les Américains et les Soviétiques - surtout, aujourd'hui, les Américains - elle doit être forte. Or, pour que l'Europe soit forte, il faut que la France y soit puissante.

Je ne crois pas à une Europe déséquilibrée. On a parlé du couple franco-allemand. Mais il est parfois des couples dont on se dit en les voyant : « cela ne va pas ! » (*Rires sur les bancs des groupes socialiste et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean Kiffer. Des exemples !

M. François Rochebloine. Mitterrand-Cresson, par exemple ?

Mme le Premier ministre. Je souhaite, au contraire, donner une impression d'harmonie, ce qui suppose que les poids respectifs soient à peu près égaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

La construction industrielle de l'Europe est très importante. J'ai assisté, absolument consternée, au débat sur l'automobile japonaise : faut-il laisser les Japonais déferler sur l'Europe immédiatement ou bien doit-on fixer un délai avant d'ouvrir nos frontières ? J'ai entendu à ce sujet les thèses excessivement libérales des Britanniques. Évidemment, comme ils n'ont plus d'industrie automobile, le sujet ne les intéressait que très peu : en fait, ils défendaient l'industrie japonaise en Angleterre.

Je considère, pour ma part, que nous avons des centaines de milliers d'emplois à défendre, avec une technologie d'avant-garde, même si nous avons encore beaucoup de progrès à faire tant sur le plan technique que sur celui de l'organisation. J'en ai parlé avec les constructeurs, non seulement français mais aussi italiens et allemands, et une position a pris forme.

Comment sommes-nous parvenus à une position commune ? Parce que, quand j'étais ministre des affaires européennes, j'ai réuni les industriels. En effet, si la politique industrielle de l'Europe se fait en Conseil des ministres ou au sein de la Commission, elle se fait surtout grâce aux industriels. Or, ils ont quelquefois envie de travailler ensemble mais d'autres fois moins. Et, quand ils en ont envie, il arrive que leurs équipes soient moins enthousiastes car, quand on s'est affronté sur un projet de T.G.V. ou d'avion, par exemple, on n'a pas toujours envie ensuite de mélanger les compétences et les équipes ! C'est cette envie de travailler ensemble que nous devons encourager par un dialogue direct, comme je l'ai personnellement amorcé depuis longtemps avec les industriels européens.

Permettez-moi de sourire quand on parle de protectionnisme. L'ouverture totale des frontières sera effective au 1^{er} janvier 1993, en application de l'Acte unique. Je m'en réjouis. Mais il faut que l'Europe définisse une politique commune, cohérente et claire vis-à-vis de l'extérieur. C'est vrai pour le G.A.T.T., dont on a parlé. C'est vrai aussi pour toute une série d'autres négociations.

M. Pierre Mazeaud. Et Schengen ?

Mme le Premier ministre. On pourra en parler si vous voulez !

M. Pierre Mazeaud. Oui !

Mme le Premier ministre. Si nous voulons que l'Europe ait une attitude ferme dans le dialogue avec les pays extra-européens, nous devons nous appuyer sur les industriels européens. Je ne veux attaquer personne mais, parmi les ministres européens, certains sont, disons, très transitaires (*Rires*)...

M. Jean-Yves Chamard. Ça, personne ne sait ! (*Sourires*)...

Mme le Premier ministre. ... et d'autres véhiculent une idéologie qu'ils ont apprise dans les livres, mais qui ne correspond pas du tout à la réalité. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.) Ils récitent un catéchisme. Or ce n'est pas ainsi que l'on crée des emplois. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Rires sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean Oehler. Ça c'est pour Millon !

Mme le Premier ministre. Vous avez ajouté, monsieur Alphandéry, que Pierre Bérégovoy était un libéral. Il vous répondra lui-même. Mais que signifie l'adjectif « libéral » ?

M. Francis Delattre. C'est du catéchisme !

Mme le Premier ministre. Les Etats soi-disant « libéraux » qui nous entourent, ceux qui connaissent de près ces affaires savent que je ne mens pas : ces grands libéraux que sont les Allemands, les Italiens, les Américains mêmes - je ne parle pas des Japonais, un cas à part (*Sourires*)...

M. Arthur Dehaine. Et les Anglais ?

Mme le Premier ministre. ... aident leurs entreprises industrielles. On sait très bien, en Allemagne par exemple, imaginer des mécanismes pour continuer à subventionner le charbon.

Sous le mot libéral, il y a quantité de nuances. Il faut donc essayer d'éviter au maximum les étiquettes et travailler ensemble dans l'intérêt du pays. Pierre Bérégovoy n'est pas un libéral au sens où vous l'entendez. (*Sourires*.)

M. Gilbert Gantier. Il faudrait lui demander ce qu'il en pense !

Mme le Premier ministre. Il m'excusera si je dis qu'il est un « vieux » socialiste.

Plusieurs députés du groupe Union pour la démocratie française. Jeune !

M. Pierre Mazeaud. Tout jeune !

M. Ladislas Poniatowski. Il est dans la force de l'âge !

M. Philippe Vasseur. Peut-être monétariste !...

Mme le Premier ministre. En tout cas, il a démontré à la communauté internationale, à tous ceux qui lisent le *Financial Times*, qu'un socialiste pouvait mener une politique raisonnable, équilibrée, et qui assure la force du franc. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Yves Chamard. C'est bien ce qui les a étonnés !

M. Xavier Deniau. C'est une surprise.

Mme le Premier ministre. C'est parce qu'il a mené cette politique-là que nous pouvons aujourd'hui espérer aller plus loin. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons commencé plus tard que d'autres. Nous devons maintenant, à partir de cette base extrêmement solide, mettre les bouchées doubles.

Vous avez aussi, monsieur Alphandéry, parlé de la sécurité sociale, comme plusieurs autres intervenants. Je ne peux que répéter ce que j'ai répondu à M. Lajoinie.

M. Philippe Vasseur. Cela va être dur !

Mme le Premier ministre. Notre objectif doit être d'assurer un meilleur contrôle du fonctionnement de la sécurité sociale, d'essayer de limiter l'accroissement formidable de la consommation des médicaments - les Français sont les premiers consommateurs de médicaments au monde, ce qui n'est certainement pas un bon signe - et donc de prendre des dispositions pour régler le problème.

Les caisses, dites-vous, sont vides : il y a des difficultés momentanées et il faudra y pourvoir. J'ai dit que je réunirai le comité de la sécurité sociale pour que nous puissions en discuter.

M. Francis Delattre. Réunissez-le vite !

Mme le Premier ministre. Vous avez évoqué la T.V.A., monsieur Alphandéry. En matière de fiscalité, nous nous alignons sur nos partenaires européens par une baisse suivie de la T.V.A., baisse qui, d'ailleurs, coûte au budget de l'Etat, puisque les rentrées fiscales s'en trouvent diminuées. C'est une politique qui n'est pas facile, mais que nous menons avec beaucoup d'énergie dans le sens de la construction de l'Europe.

Il est vrai que je n'ai pas parlé de l'aménagement du territoire. Mais peut-on me reprocher tout à la fois d'avoir dressé « un catalogue » et de ne pas avoir parlé de tout ?

En associant le secrétariat d'Etat à l'aménagement du territoire au ministère de la ville, j'ai voulu mettre fin à une séparation abusive et que les élus locaux connaissent bien. Quand on a des équipements à réaliser, que l'on soit en ville ou à la campagne, on est intéressé par les crédits de l'aménagement du territoire. Il ne peut pas y avoir séparation entre, d'un côté, la ville qui aurait ses problèmes, ses budgets et ses

interlocuteurs administratifs propres et, de l'autre côté, l'aménagement du territoire qui serait laissé dans le vague. Je pense donc que nous avons, sur ce plan-là, pris une disposition importante.

M. Denis Jacquat. Chère que au trou ! (*Sourires.*)

Mme le Premier ministre. Vous avez également, monsieur Alphandéry, parlé d'un sujet très important et qui me tient à cœur, la bioéthique.

Nous entrons dans une époque où les progrès de la science sont tels qu'on voit bien les dangers qu'ils peuvent entraîner. A époque nouvelle, réponses nouvelles. En mettant en place le haut comité chargé d'étudier ces problèmes, M. le Président de la République a voulu commencer à répondre.

Il est évident que l'on ne répondra pas à toutes les questions, d'autant qu'elles sont extrêmement fluctuantes. Elles évoluent en permanence. Aussi devons-nous, plutôt que chercher des réponses, définir une attitude et une morale. Il est des choses qu'il ne faut pas accepter et dont on sait qu'on ne les acceptera jamais. Pour le reste, il faut discuter, se faire expliquer par les scientifiques en quoi les développements en cours et qui ont, probablement, de très bons côtés, peuvent également être dangereux.

Mme Christine Boutin. Bravo !

Mme le Premier ministre. M. Alphandéry me trouvera toujours à ses côtés pour défendre Strasbourg (« Très bien ! » sur plusieurs bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République), même si les élus strasbourgeois nous ont quittés. Ils vont revenir ?

M. Arthur Dehaine. C'est un problème d'avion.

Mme le Premier ministre. Ah ! Quand il y aura le T.G.V., tout sera mieux. (*Sourires.*)

Quant aux initiatives à prendre en matière d'union économique et monétaire, le coup de fouet que vous appelez de vos vœux, monsieur Alphandéry, tout cela est en route. La France, ne l'oubliez pas, est à l'origine des deux conférences sur l'union économique et monétaire et sur l'union politique. Croyez bien que nous n'avons pas du tout l'intention de nous dégager de ces problèmes !

Vous semblez pressé de retrouver l'alternance. C'est le fait de toutes les oppositions ! La position où vous êtes n'a rien de très original. Nous l'avons connue. Vous la connaissez à votre tour.

M. Arthur Dehaine. Et vous la connaîtrez à nouveau !

Mme le Premier ministre. M. Millon (« Ah ! » sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française) a montré une certaine tendance à l'intolérance, je dirais même un peu de sectarisme. (« Oh ! » sur les mêmes bancs.) Quand il déclare que nous sommes dans une crise politique, économique et morale sans précédent, la lecture de l'histoire de France suffit à relativiser pareille affirmation !

Nous sommes dans une période qui n'est pas facile, certes - nous ne sommes pas les seuls - et nous devons essayer de répondre aux problèmes qui sont posés.

M. Jean-Yves Chamard. Par le parti socialiste ?

M. Arthur Dehaine. Il y a dix ans que vous êtes là pour répondre aux problèmes posés !

Mme le Premier ministre. C'est vrai que le chômage, qui touche 17 p. 100 des jeunes, est une véritable malédiction. Mais il est vrai aussi que, de 1974 à 1981, on est passé de 400 000 chômeurs à 1 800 000 !

M. Charles Millon. Madame le Premier ministre, puis-je vous interrompre ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme le Premier ministre. Vous souhaitez vous expliquer sur cette période, monsieur Millon ?

M. le président. La parole est à M. Charles Millon, avec l'autorisation de Mme le Premier ministre, pour une courte interruption.

M. Charles Millon. Madame le Premier ministre, vous avez dit qu'il ne fallait pas s'envoyer « des chômeurs à la figure ». Je vous demande qu'on ne s'envoie pas non plus des statistiques !

M. Jean-Marie Le Guen. Vous manquez vraiment d'humour !

M. Charles Millon. Puis-je vous rappeler qu'en 1981, quand François Mitterrand s'est présenté aux élections présidentielles, il avait pris l'engagement...

M. Jean-Marie Le Guen. Et vous-mêmes, vous n'en avez pas pris d'engagements ?

M. Charles Millon. ... qu'il n'y aurait jamais 2 millions de chômeurs en France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*) Aujourd'hui, il y en a 2 680 000. C'est tout. (*Applaudissements sur les mêmes bancs. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Beauvils. Vous êtes encore plus mauvais qu'on ne pouvait l'imaginer !

M. le président. S'il vous plaît, messieurs, un peu de silence.

Madame le Premier ministre, veuillez poursuivre.

Mme le Premier ministre. Monsieur Millon, je suis la première à avoir parlé à cette tribune du problème du chômage ; je n'ai pas cherché à l'éluder.

M. Francis Delattre. Heureusement !

Mme le Premier ministre. Mais, puisque vous avez cité ces chiffres, il était bon de remettre les choses en place !

M. Denis Jacquat. C'est la deuxième fois que vous le dites !

Mme le Premier ministre. Cela étant, le problème du chômage existe, je ne songe pas une seule seconde à le contester.

M. Philippe Vasseur. La question mériterait un grand débat !

Mme le Premier ministre. Un débat, d'accord, mais sur des actions précises, de façon à remédier à la situation.

M. Philippe Vasseur. Organisez-le. Cela vaut la peine !

Mme le Premier ministre. J'espère que nous aurons un débat sur ce sujet. Je suis prête à l'organiser. Je vous demande simplement de laisser le temps aux ministres compétents de prendre connaissance de leurs nouvelles responsabilités.

M. Francis Delattre. Ce sont les mêmes ministres !

Mme le Premier ministre. Non. Le ministre du travail en particulier, n'est pas le même. (*Ah !*) sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.)

M. Jean-Yves Chamard. L'ancien était-il mauvais ?

Mme le Premier ministre. Attendez que le Gouvernement se mette en place. Ensuite, je suis très ouverte à l'idée d'avoir un débat sur les différents moyens de lutter contre le chômage. Je vous conseille, pour le préparer, de lire un certain nombre d'ouvrages sur ce qui se passe chez nos voisins où le taux de chômage des jeunes est moindre que chez nous.

M. Philippe Vasseur. Il y a un rapport de l'O.C.D.E. sur le sujet.

Mme le Premier ministre. En effet. Il existe aussi un rapport très intéressant du ministère de l'industrie sur la politique industrielle en Allemagne, sans parler des ouvrages de M. Levet et de toute une série de spécialistes.

Vous constaterez que les mesures prises ailleurs sont très concrètes. Personne en Europe n'a réglé totalement le problème du chômage. Il existe aussi chez nos voisins. Simple-ment, il frappe en France plus durement les jeunes. C'est là, à mon sens - sans naturellement dire que le chômage des plus âgés n'est pas important ; loin de moi cette pensée - qu'il faut faire porter l'action en premier.

M. Jean-Luc Préal. Et le chômage des femmes ?

Mme le Premier ministre. S'agissant de l'Europe, M. Millon se pose des questions, en particulier sur la politique agricole. Oui, nous défendrons l'agriculture au G.A.T.T.

Et puis-je rappeler que c'est moi qui ai, pour la première fois, vendu trois millions de tonnes de céréales à l'Union soviétique, lorsque j'étais ministre de l'agriculture ?

M. Jean-Pierre Defontaine. Très bien !

Mme le Premier ministre. Je suis très sensible aux conditions de vie et de travail des agriculteurs. Je suis consciente des difficultés considérables que ceux-ci rencontrent actuellement dans certains secteurs. Certes, tous les pays européens connaissent cette situation, mais la France étant celui qui a, si je puis dire, le plus de spécialités agricoles, elle est donc celui que est confronté aux difficultés les plus nombreuses. Nous devons tenter de les résoudre.

M. Millon a le sentiment que je suis « tiraillée ». Non. J'entends des avis différents et j'essaie d'en tenir compte. Si je n'écoutais qu'un seul avis ou seulement moi-même, ce serait très limité. Surtout, je ne remplirai pas ma fonction qui est d'essayer d'opérer une sorte de synthèse entre les avis des uns et des autres.

La situation parlementaire actuelle est d'ailleurs tout à fait propice à cette conception de ma fonction, et croyez que je ne le regrette pas. Moi qui ai connu une période de majorité absolue où l'on ne se posait pas trop de questions, où l'on avançait et où l'on ne discutait qu'à l'intérieur du groupe socialiste, je considère qu'il est plus intéressant de discuter avec tout le monde. Des idées peuvent être apportées par les uns et par les autres qui méritent d'être retenues. Si vous voulez que l'on travaille dans cet état d'esprit, j'y suis tout à fait prête.

M. Millon a parlé de la règle du « ni-ni ». La règle dite « du ni-ni » résulte d'une phrase qui était dans la *Lettre à tous les Français* de François Mitterrand au moment de l'élection présidentielle. François Mitterrand y disait : « Je ne procéderai ni à des privatisations ni à des nationalisations. » Comme les Français aiment bien réduire les propos, surtout quand cela a un côté un peu humoristique, on a appelé cela le « ni-ni ». Le Président de la République s'était engagé à ne pas procéder à ce genre d'opération, comme nous avons procédé aux nationalisations en 1981. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas être quelquefois pragmatique. Nous l'avons d'ailleurs été dans l'affaire Volvo-Renault.

M. Edmond Alphandéry. C'est un aveu qui me fait plaisir !

Mme le Premier ministre. Les entreprises publiques peuvent et doivent nouer des alliances en France et à l'étranger dans le cadre d'accords stratégiques. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Je ne suis pas du tout résignée ! Je dis qu'il faut des accords internationaux.

Pour qu'il y ait des accords internationaux, il faut certains assouplissements. Il n'empêche qu'il faut qu'il y ait un secteur public dans les domaines importants ! Ce que je préférerais, c'est que les entreprises du secteur public fassent l'objet d'un suivi beaucoup plus poussé et que leur stratégie s'inscrive bien dans la stratégie que veut le Gouvernement et dans celle que nous voulons également pour l'Europe.

Tout à l'heure, je faisais allusion aux difficultés que nous rencontrons pour faire travailler certaines entreprises ensemble. C'est vrai aussi bien pour les entreprises privées que pour les entreprises publiques. Il faudra insister, peser pour que les rapprochements se fassent dans de bonnes conditions.

M. Alain Bonnet. Très bien !

Mme le Premier ministre. Enfin, monsieur Millon, vous avez fait allusion à l'opération que vous avez lancée dans la région Rhône-Alpes. J'ai lu votre projet avec beaucoup d'attention. S'il n'est sans doute pas acceptable dans son intégralité par le Gouvernement...

M. Charles Millon. Pourquoi donc ?

Mme le Premier ministre. ... il comporte des éléments qui ne sont pas sans intérêt. Je ne suis pas sectaire ! J'essaie simplement de prendre ici et là ce qui est bien. Des idées, de bonnes idées, il y en a beaucoup en Rhône-Alpes ! Vous en avez quelques-unes. Peut-être pourrions-nous étudier cela ensemble.

L'essentiel est qu'on crée des emplois, qu'on forme mieux les jeunes, que cette formation corresponde mieux aux besoins des entreprises. Vous me trouverez toujours à vos côtés s'il s'agit d'aller dans ce sens.

M. Jean-Luc Prével. Et la justice ?

Mme le Premier ministre. J'ai indiqué tout à l'heure que serait déposé un important projet de loi qui viserait à nous doter d'une justice moderne et fonctionnant dans des conditions plus satisfaisantes.

Enfin, le dernier orateur a été M. Daillet. C'est bien qu'il se soit exprimé le dernier, parce qu'il m'a semblé exprimer un bon sens que je qualifierai d'incontournable !

M. Pierre Mazeaud. Et les autres ?

Mme le Premier ministre. Les autres, par moments !
(Sourires.)

Mais M. Daillet plus que d'autres ! Je ne parle pas de Pierre Mauroy, naturellement ! (Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

M. Daillet est visiblement un homme de dialogue. Il me semble que son attitude est tout à fait raisonnable et positive.

M. François Delattre. Il peut être « ministre du raisonnable » ! (Sourires.)

Mme le Premier ministre. Il n'a pas du tout d'idées préconçues.

M. Jean-Yves Chamard. Quel bon ambassadeur il ferait !

Mme le Premier ministre. Il dit simplement : « je peux être d'accord » ou « je peux ne pas être d'accord ». Après tout, ce devrait être l'attitude de tout le monde !

J'écouterai, monsieur Daillet, non seulement vos propositions, mais aussi celles de tous ceux qui voudront bien apporter leur pierre à l'édifice, critiquer et en même temps construire. C'est vraiment ce que je souhaite faire avec le Parlement. C'est grâce à des personnalités du type de M. Daillet que l'on pourra discuter et aboutir.

M. Pierre Mazeaud. Il n'y en a qu'une ! (Rires.)

M. Arthur Deheine. On élargira la majorité !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Vous êtes jaloux ?

Mme le Premier ministre. Monsieur Mazeaud, je suis persuadée qu'il y en a beaucoup plus d'un député, dans cette assemblée, à être prêt, sur des bases raisonnables, à venir discuter dans l'intérêt du pays. Le contraire serait vraiment consternant.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Voilà !

M. Pierre Mazeaud. Alors, votons ce soir !

Mme le Premier ministre. J'ai tenté de répondre, d'une façon peut-être succincte, aux questions qui ont été posées, aux observations qui ont été faites et dont je souhaite, encore une fois, remercier profondément les parlementaires ici présents. Nous aurons beaucoup d'occasions de débattre. Je vois que vous les souhaitez. Je les souhaite aussi pour faire avancer les affaires de la France. (Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent.)

M. le président. Madame le Premier ministre, bonne chance !

Le débat est clos.

2

RENOI POUR AVIS

M. le président. La commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République demande à donner son avis sur le projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française,

relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, dont l'examen au fond a été renvoyé à la commission des affaires étrangères (n° 2828).

Il n'y a pas d'opposition ?..

Le renvoi pour avis est ordonné.

3

NOMINATION A UNE COMMISSION D'ENQUÊTE ET A UNE COMMISSION DE CONTRÔLE

M. le président. J'informe l'Assemblée que les candidatures aux trente sièges de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 et aux trente sièges de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires, qui ont été créées le 14 mai 1991, ont été affichées et publiées au *Journal officiel* de ce matin.

Les nominations ont pris effet dès cette publication.

4

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI

M. le président. J'ai reçu de Mme le Premier ministre un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social.

Le projet de loi est renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sous réserve de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

Il sera imprimé sous le numéro 2059 et distribué.

5

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI ORGANIQUE

M. le président. J'ai reçu de M. André Rossi une proposition de loi organique tendant au non-cumul entre le mandat de député et tout mandat électoral local.

La proposition de loi est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sous réserve de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

Elle sera imprimée sous le numéro 2054 et distribuée.

J'ai reçu de M. Michel Barnier une proposition de loi organique tendant à renforcer l'action du Parlement dans le domaine de l'environnement.

La proposition de loi est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sous réserve de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

Elle sera imprimée sous le numéro 2056 et distribuée.

6

DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président. J'ai reçu de M. Thierry Mandon, un rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi relatif à la généralisation du droit aux activités sociales et culturelles au bénéfice des salariés (n° 1958).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 2050 et distribué.

J'ai reçu de M. Jean Proveux un rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, modifié par le Sénat, modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et relatif à l'institution nationale des invalides.

Le rapport sera imprimé sous le numéro 2051 et distribué.

J'ai reçu de M. Alain Néri un rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

Le rapport sera imprimé sous le numéro 2052 et distribué.

J'ai reçu de M. Charles Metzinger un rapport fait au nom des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution de M. Denis Jacquat tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur la situation comparée au regard du droit social et du droit fiscal entre les frontaliers travaillant en Allemagne et au Grand-Duché du Luxembourg et les salariés travaillant en France (n° 1968).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 2053 et distribué.

J'ai reçu de M. François Loncle un rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur les projets de loi : 1° autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) ; 2° autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 2055 et distribué.

7

DÉPÔT D'UN AVIS

M. le président. J'ai reçu de M. Michel Pezet un avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028).

L'avis sera imprimé sous le numéro 2058 et distribué.

8

ORDRE DU JOUR

M. le président. Jeudi 23 mai 1991, à quinze heures, première séance publique :

Questions à M. François Doubin, ministre délégué au commerce et à l'artisanat :

Fixation de l'ordre du jour ;

Discussion du projet de loi adopté par le Sénat (n° 1998) relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (rapport n° 2026 de M. Jean-Pierre Bouquet, au nom de la commission de la production et des échanges).

Éventuellement, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

La séance est levée.

(La séance est levée à vingt heures cinq).

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,

CLAUDE MERCIER

ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

(Réunion du mercredi 22 mai 1991)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au vendredi 31 mai 1991 inclus a été ainsi fixé :

Mercredi 22 mai 1991, l'après-midi, à seize heures :

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

Jeudi 23 mai 1991, l'après-midi, à quinze heures, après les questions posées à M. François Doubin, ministre délégué au commerce et à l'artisanat, et, éventuellement, le soir, à vingt et une heures trente :

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998, 2026).

Vendredi 24 mai 1991, le matin, à neuf heures trente, après les questions orales sans débat, et l'après-midi, à quinze heures :

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014, 2024).

Mardi 28 mai 1991, le matin, à dix heures, l'après-midi, à seize heures, et le soir, à vingt et une heures trente ; mercredi 29 mai 1991, l'après-midi, à quinze heures, après les questions au Gouvernement, et le soir, à vingt et une heures trente ; jeudi 30 mai 1991, l'après-midi, à quinze heures, après les questions posées à M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et le soir, à vingt et une heures trente ; et vendredi 31 mai 1991, le matin, à neuf heures trente, après les questions orales sans débat, l'après-midi, à quinze heures, et, éventuellement, le soir, à vingt et une heures trente :

Discussion du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) et de la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues relative à la maîtrise foncière urbaine et la diversification de l'habitat (n° 1556).

ANNEXE

*Questions orales inscrites à l'ordre du jour
du vendredi 24 mai 1991*

Questions orales sans débat

N° 410. — M. Eric Raoult expose à M. le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, que l'université Paris-XIII-Villetaneuse connaît depuis trois mois une dégradation inquiétante des conditions de sécurité dont est victime l'ensemble de la communauté de cette université de la Seine-Saint-Denis. Son conseil d'administration s'est réuni récemment pour appeler solennellement l'attention des pouvoirs publics. Depuis, la situation s'est encore dégradée et suscite un véritable climat de peur parmi les enseignants et les étudiants. Ce climat atteint en Seine-Saint-Denis d'autres établissements d'enseignement : lycées et collèges. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre rapidement pour ramener un climat de sécurité et de quiétude dans l'université Paris-XIII-Villetaneuse et dans d'autres établissements d'enseignement de la Seine-Saint-Denis.

N° 408. — Les émeutes qui ont eu lieu en février et mars derniers à Saint-Denis de la Réunion ont révélé dans ce département une situation sociale particulièrement critique. Conscient de la nécessité et de l'urgence de trouver des solutions, le Gouvernement a pris l'initiative d'organiser une rencontre de travail avec les responsables locaux. A cette occasion, des orientations ont été définies, notamment sur le plan économique, afin de lutter contre le fléau du chômage qui touche 33 p. 100 de la population active. Or, à ce jour, les propositions concernant l'allègement des charges sociales et de la fiscalité en faveur des entreprises et l'assouplissement des conditions de recrutement à l'institut universitaire de formation des maîtres pour permettre au plus grand nombre de Réunionnais d'y accéder n'ont fait l'objet d'aucune concrétisation. M. Alexis Pota demande donc à M. le ministre des départements et territoires d'outre-mer si le Gouvernement a l'intention de mettre en œuvre dans les meilleurs délais ces mesures nécessaires au développement économique et social de l'île.

N° 415. — M. Jacques Masdeu-Arus attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'inquiétude ressentie par le personnel pénitentiaire et un certain nombre d'entreprises au sujet du traitement des données informatiques dans

le cadre du travail pénal. En effet, cette tâche effectuée par des détenus dans trois prisons, et notamment à Poissy, présente un risque majeur pour les personnes dont les informations confidentielles peuvent être réutilisées, à mauvais escient, à l'extérieur de la prison. Il lui rapporte le fait que des entreprises de sous-traitance informatique ont pu confier à des détenus la gestion de fichiers comportant de nombreux détails personnels, sans en avoir informé leurs clients. S'il ne s'oppose pas, d'une façon générale, à la possibilité du travail informatique dans les prisons, il s'élève en revanche contre la saisie d'informations susceptibles de contenir des détails sur la vie privée des personnes. Il lui demande donc de mettre fin à cette activité.

N° 414. - Mme Françoise de Panafieu expose à M. le ministre de la culture et de la communication qu'une association représentant des artistes, des peintres, des sculpteurs, des graphistes et des architectes d'intérieur qui présentent leurs œuvres au Grand Palais dans le cadre de salons, et ce depuis plus d'un siècle, a appelé son attention sur la situation qui leur est actuellement faite et dont les intéressés se considèrent comme victimes. Cette association lui fait valoir que depuis plus de dix ans la politique menée par les ministres de la culture tendait à accorder au commerce de l'art une primauté sur la présentation des œuvres des artistes indépendants et organisés en salons. Elle affirme que plus de la moitié des programmes d'exposition est réservée à des manifestations commerciales ou de prestige et que les artistes concernés sont invités peu à peu à choisir d'autres lieux que le Grand Palais pour y exposer leurs œuvres. Les salons sont une spécificité originale de l'histoire de l'art qui ont fait sa gloire en montrant et défendant la jeunesse et la véritable novation des créateurs. Le Grand Palais est la tribune voulue et nécessaire des salons. Les salons qui s'y tiennent constituent le centre privilégié des échanges artistiques et culturels de la création mondiale et contemporaine. Elle lui rappelle que ce sont les salons qui ont largement contribué au développement des galeries et des musées. En réponse à la question écrite n° 30873 (J.O., A.N., Questions du 6 août 1990), il disait qu'il avait « confié une mission d'étude à une personnalité du monde culturel. Celle-ci concerne les salons organisés par les artistes ou les entreprises commerciales réunissant des galeries d'art contemporain, des professionnels des métiers d'art ou des antiquaires. Cette étude a pour objet de dresser un bilan comparatif de la situation des salons en France et à l'étranger afin d'en dégager les particularités. L'étude devrait être terminée dans le courant du second semestre 1990 ». Elle lui demande à quelle conclusion a abouti cette étude et quelle est sa position en ce qui concerne la possibilité pour les artistes des salons de continuer à exposer au Grand Palais.

N° 416. - M. Marc Reymann attire l'attention de M. le ministre délégué au commerce et à l'artisanat sur le devenir des artisans d'Alsace-Moselle à la veille de l'ouverture des frontières communautaires. Dans ces trois départements, les artisans vont être confrontés à la concurrence de leurs homologues allemands, tous titulaires d'un brevet de maîtrise qui n'est pas exigé pour les artisans français, à de très rares exceptions près. En conséquence, leur clientèle locale, promoteurs et consommateurs, recherchant un service de qualité, risquent de donner systématiquement la préférence aux artisans d'outre-Rhin ayant une qualification certifiée de très haut niveau. C'est pourquoi il demande que soient prises très rapidement les mesures législatives et réglementaires nécessaires afin que l'établissement à son compte dans un métier d'artisanat nécessite l'obtention d'un diplôme attestant l'aptitude professionnelle et un minimum de connaissances en matière de gestion. Cette demande rejoint un avis exprimé à maintes reprises par le Conseil économique et social. Devant l'imminence de l'échéance européenne, le Gouvernement compte-t-il donner une suite positive à cette demande qui mettrait l'artisanat français au niveau européen ?

N° 411. - Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées sur la situation difficile dans laquelle se trouvent nombre de familles de notre pays. Elle lui demande quelles mesures il entend prendre pour que soient revalorisées les allocations familiales, comme le demandent l'ensemble des associations familiales.

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

CANDIDATURES À LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MODALITÉS DE FINANCEMENT DES CAMPAGNES ÉLECTORALES ET DES PARTIS ET GROUPEMENTS POLITIQUES AYANT SOUTENU DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS NATIONALES DEPUIS 1958

MM. Philippe Auberger, François d'Aubert, Claude Bartolone, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Louis Debré, Jean-François Deniau, Willy Diméglio, Marc Dolez, René Dosière,

Mme Janine Ecochard, MM. Raymond Forni, Alain Fort, Dominique Gambier, François Hollande, Jean-Jacques Hyst, Jean-Claude Lefort, Jean Le Garrec, François Loncle, Thierry Mandon, Pierre Mazeaud, Jean-Pierre Michel, Robert Pandraud, Christian Pierret, Alain Richard, André Rossi, Philippe Séguin, Jacques Toubon, Philippe Vasseur, Alain Vidalies, Michel Voisin.

Les candidatures sont affichées et la nomination prend effet dès la publication au *Journal officiel* du mercredi 22 mai 1991.

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE CONTRÔLE

CANDIDATURES À LA COMMISSION DE CONTRÔLE SUR LE FONCTIONNEMENT ET LE DEVENIR DES PREMIERS CYCLES UNIVERSITAIRES

Mme Michèle Alliot-Marie, MM. Jean-Pierre Baeumler, Guy Bèche, Roland Beix, Jean-Pierre Bequet, Bruno Bourg-Broc, Jean-Christophe Cambadélis, René Carpentier, Mme Nicole Catala, M. Jean-Yves Chamard, Mme Martine David, MM. Alain Devaquet, Charles Ehrmann, Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville, Jean Giovannelli, Mme Elisabeth Hubert, MM. Denis Jacquat, Alain Juppé, Jean Laurain, Mme Marie-France Lecuir, MM. Jean-Yves Le Déaut, Maurice Ligot, Jean-Pierre Luppi, Jean Proveux, Francis Saint-Ellier, Philippe Sanmarco, Bernard Schreiner (*Yvelines*), Roger-Gérard Schwartzberg, Paul-Louis Tenaillon.

Les candidatures sont affichées et la nomination prend effet dès la publication au *Journal officiel* du mercredi 22 mai 1991.

DÉMISSION DE MEMBRES DE COMMISSIONS

M. Jean-Paul Fuchs a donné sa démission de membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

M. Edmond Gerrer a donné sa démission de membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

NOMINATION DE MEMBRES DE COMMISSIONS

(En application de l'article 38, alinéa 4, du règlement)

Le groupe U.D.C. a désigné :

M. Edmond Gerrer pour siéger à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

M. Jean-Paul Fuchs pour siéger à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Candidatures affichées le jeudi 16 mai 1991 à dix-sept heures trente.

Ces nominations prennent effet dès leur publication au *Journal officiel*.

DÉMISSION DE MEMBRES DE COMMISSIONS

M. Edmond Gerrer a donné sa démission de membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

M. Jean-Paul Fuchs a donné sa démission de membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

NOMINATION DE MEMBRES DE COMMISSIONS

(En application de l'article 38, alinéa 4, du règlement)

Le groupe U.D.C. a désigné :

M. Jean-Paul Fuchs pour siéger à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

M. Edmond Gerrer pour siéger à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Candidatures affichées le mardi 21 mai 1991 à dix-huit heures.

Ces nominations prennent effet dès la présente publication.

BUREAUX DE COMMISSIONS

M. Dominique Strauss-Kahn a donné sa démission de président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

M. Michel Sapin a donné sa démission de président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

DÉMISSION DE MEMBRES DE COMMISSIONS

Mmes Marie-Madeleine Dieulangard et Marie-France Lecuir ont donné leur démission de membres de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

MM. André Delehedde, Pierre Hiard, Bernard Poignant et René Rouquet ont donné leur démission de membres de la commission des affaires étrangères.

MM. Jean-François Delahais, Bertrand Gallet et Jean Guigne ont donné leur démission de membres de la commission de la défense nationale et des forces armées.

MM. Jean-Pierre Balligand, Patrick Devedjian, Raymond Douyère, Louis Mexandeau, Jean-Paul de Rocca-Serra, Dominique Strauss-Kahn et Alain Vivien ont donné leur démission de membres de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

MM. Alain Fort, Frédéric Jalton, Guy Lordinot, Guy Morjalon, Michel Sapin, Gérard Saumade, Robert Savy et Jean-Pierre Worms ont donné leur démission de membres de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

MM. Jean-Marie Alaïze, Bernard Carton, Alain Cousin, Jean-Marie Demange, Pierre Estève et Daniel Vaillant ont donné leur démission de membres de la commission de la production et des échanges.

NOMINATION DE MEMBRES DE COMMISSION

(En application de l'article 38, alinéa 4, du Règlement)

I. - Le groupe du R.P.R. a désigné :

MM. Alain Cousin et Jean-Marie Demange pour siéger à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

II. - Le groupe socialiste a désigné :

MM. Jean-Marie Alaïze, Bernard Carton, Jean-François Delahais, Pierre Estève et Daniel Vaillant pour siéger à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

M. André Delehedde, Mme Marie-Madeleine Dieulangard, MM. Bertrand Gallet, Jean Guigne, Pierre Hiard, Mme Marie-France Lecuir, MM. Bernard Poignant et René Rouquet pour siéger à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Candidatures affichées le mercredi 22 mai 1991 à 19 heures.

Ces nominations prennent effet dès la présente publication.

QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

Arts plastiques (expositions : Paris)

414. - 23 mai 1991. - **Mme Françoise de Panafieu** expose à **M. le ministre de la culture et de la communication** qu'une association représentant des artistes, des peintres, des sculpteurs, des graphistes et des architectes d'intérieur qui présentent leurs œuvres au Grand Palais dans le cadre de « Salons », et ce depuis plus d'un siècle, a appelé son attention sur la situation qui leur est actuellement faite et dont les intéressés se considèrent comme victimes. Cette association lui fait valoir que depuis plus de dix ans la politique menée par les ministres de la culture tendait à accorder au commerce de l'art une primauté sur la présentation des œuvres des artistes indépendants et organisés en salons. Elle affirme que plus de

la moitié des programmes d'exposition est réservée à des manifestations commerciales ou de prestige et que les artistes concernés sont invités peu à peu à choisir d'autres lieux que le Grand Palais pour y exposer leurs œuvres. Les « Salons » sont une spécificité originale de l'histoire de l'art qui ont fait sa gloire en montrant et défendant la jeunesse et la véritable novation des créateurs. Le Grand Palais est la tribune voulue et nécessaire des Salons. Les salons qui s'y tiennent constituent le centre privilégié des échanges artistiques et culturels de la création mondiale et contemporaine. Elle lui rappelle que ce sont les salons qui ont largement contribué au développement des galeries et des musées. En réponse à la question écrite n° 30873 (J.O. A.N. Questions du 6 août 1990), il disait qu'il avait « confié une mission d'étude à une personnalité du monde culturel. Celle-ci concerne les salons organisés par les artistes ou les entreprises commerciales réunissant des galeries d'art contemporain, des professionnels des métiers d'art ou des antiquaires. Cette étude a pour objet de dresser un bilan comparatif de la situation des salons en France et à l'étranger afin d'en dégager les particularités. L'étude devrait être terminée dans le courant du second semestre 1990 ». Elle lui demande à quelle conclusion a abouti cette étude, et quelle est sa position en ce qui concerne la possibilité pour les artistes des salons de continuer à exposer au Grand Palais.

Système pénitentiaire (politique et réglementation)

415. - 23 mai 1991. - **M. Jacques Masdeu-Arus** attire l'attention de **M. le garde des sceaux, ministre de la justice** sur l'inquiétude ressentie par le personnel pénitentiaire et un certain nombre d'entreprises, au sujet du traitement des données informatiques dans le cadre du travail pénal. En effet, cette tâche effectuée par des détenus dans trois prisons, et notamment à Poissy, présente un risque majeur pour les personnes dont les informations confidentielles peuvent être réutilisées, à mauvais escient, à l'extérieur de la prison. Il lui rapporte le fait que des entreprises de sous-traitance informatique ont pu confier à des détenus la gestion de fichiers comportant de nombreux détails personnels, sans en avoir informé leurs clients. S'il ne s'oppose pas, d'une façon générale, à la possibilité du travail informatique dans les prisons, il s'élève, en revanche, contre la saisie d'informations susceptibles de contenir des détails sur la vie privée des personnes. Il lui demande donc de mettre fin à cette activité.

Commerce et artisanat (politique et réglementation)

416. - 23 mai 1991. - **M. Marc Reymann** attire l'attention de **M. le ministre délégué au commerce et à l'artisanat** sur le devenir des artisans d'Alsace-Moselle à la veille de l'ouverture des frontières communautaires. Dans ces trois départements, les artisans vont être confrontés à la concurrence de leurs homologues allemands, tous titulaires d'un brevet de maîtrise qui n'est pas exigé pour les artisans français, à de très rares exceptions près. En conséquence, leur clientèle locale, promoteurs et consommateurs, recherchant un service de qualité, risquent de donner systématiquement la préférence aux artisans d'outre-Rhin ayant une qualification certifiée de très haut niveau. C'est pourquoi il demande que soient prises très rapidement les mesures législatives et réglementaires nécessaires afin que l'établissement à son compte dans un métier d'artisanat nécessite l'obtention d'un diplôme attestant l'aptitude professionnelle et un minimum de connaissances en matière de gestion. Cette demande rejoint un avis exprimé à maintes reprises par le Conseil économique et social. Devant l'imminence de l'échéance européenne, le Gouvernement compte-t-il donner une suite à cette demande qui mettrait l'artisanat français au niveau européen ?



LuraTech

www.luratech.com

ABONNEMENTS

EDITIONS		FRANCE et outre-mer	ETRANGER	
Codes	Titres	Francs	Francs	
DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :				Les DEBATS de L'ASSEMBLEE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes : - 03 : compte rendu intégral des séances ; - 33 : questions écrites et réponses des ministres. Les DEBATS du SENAT font l'objet de deux éditions distinctes : - 05 : compte rendu intégral des séances ; - 35 : questions écrites et réponses des ministres. Les DOCUMENTS de L'ASSEMBLEE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes : - 07 : projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions. - 27 : projets de lois de finances. Les DOCUMENTS DU SENAT comprennent les projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions.
03	Compte rendu..... 1 an	108	852	
33	Questions..... 1 an	108	564	
83	Table compte rendu.....	52	96	
93	Table questions.....	52	96	
DEBATS DU SENAT :				
05	Compte rendu..... 1 an	99	536	
35	Questions..... 1 an	99	348	
85	Table compte rendu.....	52	81	
95	Table questions.....	32	52	
DOCUMENTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :				
07	Série ordinaire..... 1 an	670	1 572	DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION 28, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15 Téléphone STANDARD : (1) 40-58-75-00 ABONNEMENTS : (1) 40-58-77-77 TELEX : 201178 F DIRJO-PARIS
27	Série budgétaire..... 1 an	203	304	
DOCUMENTS DU SENAT :				
09	Un an.....	670	1 536	

En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.

Tout paiement à la commande facilitera son exécution

Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.

www.luratech.com

Prix du numéro : 3 F

(Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)



LuraTech

www.luratech.com